



**Participation à l'exploitation et à la gestion des  
ressources naturelles :  
L'exemple des agricultrices de Mboro, région de Thiès au Sénégal**

**Mémoire**

**Fatoumata Diallo**

**Maîtrise en sciences géographiques**  
Maître en sciences géographiques (M.Sc.Géogr.)

Québec, Canada

© Fatoumata Diallo, 2013



# RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est de rendre visibles le rôle et la participation des agricultrices de Mboro au développement de leur commune dans un contexte général de non-reconnaissance du travail agricole féminin.

Les théories de l'oppression des femmes et du développement selon une approche genre ont guidé cette recherche basée principalement sur la méthode qualitative avec comme outil principal le questionnaire complété par l'observation directe et l'interview.

Les résultats montrent l'implication des femmes de Mboro dans le maraîchage, la transformation des produits agricoles et la foresterie, mais également leur action dans la lutte contre l'avancée des dunes et la dégradation des sols. Une participation qui se fait aux prix de longues journées de travail et dans un contexte socio-économique et climatique particulièrement difficile.

Les conclusions de l'étude montrent une prise en charge alimentaire et matérielle des familles et communautés et un rôle primordial dans la stabilité socio-économique de la commune et du pays.

L'intérêt de cette recherche se situe dans l'objectif de trouver des solutions à la menace de l'insécurité alimentaire très présente en zone sahélienne et de montrer la pertinence de l'intégration du genre dans les politiques de développement agricole pour atteindre la sécurité alimentaire et le développement.



# TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iii
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	xi
AVANT-PROPOS .....	xiii
INTRODUCTION.....	1
Problématique de la recherche.....	1
CHAPITRE I : CADRE D'ANALYSE CONTEXTUEL .....	8
1.1 La situation des femmes agricoles dans le tiers monde, en Afrique subsaharienne et au Sénégal .....	8
1.1.1 La discrimination présente et la marginalisation des femmes rurales.....	8
1.1.2 La féminisation de la pauvreté en milieu rural .....	14
1.1.3 La division sexuelle du travail (DST) dans l'agriculture.....	16
1.1.4 Rôle et contribution des femmes dans l'agriculture et l'agroforesterie .....	18
1.1.5 Les politiques d'encadrement envers les femmes rurales .....	21
1.1.6 Quelques exemples de contribution féminine au développement .....	25
1.2 Le contexte géographique, démographique et institutionnel de l'étude .....	27
1.2.1 Présentation du Sénégal .....	28
1.2.2 Présentation de la région de Thiès.....	30
1.2.3 Présentation du site de l'étude .....	33
CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE .....	48
2.1. Clarification des concepts et théories .....	48
2.1.1. Le concept de participation.....	48
2.1.2. Le concept de « sécurité alimentaire ».....	59
2.1.3. Les concepts de « genre » et de « développement » .....	63
2.1.4. L'approche « genre et développement » comme fondement théorique.....	72
2.2. Cadre méthodologique.....	73
2.2.1. Type de recherche.....	73
2.2.2. Population à l'étude et échantillonnage .....	74
2.2.3. Variables à l'étude .....	75

2.2.4. Les techniques de collecte des données .....	77
2.2.5. Le plan d'analyse .....	80
2.2.6. Les limites de la recherche .....	82
<b>CHAPITRE III : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS .....</b>	<b>84</b>
3.1. Les résultats de la recherche documentaire .....	84
3.2. Les résultats du questionnaire .....	85
3.2.1. Les caractéristiques socio-démographiques .....	85
3.2.2. L'utilisation et le partage des terres ou des moyens de production.....	98
3.2.3. Degré d'importance des tâches exécutées lors des activités .....	104
3.2.4. L'organisation de l'espace de travail .....	110
3.2.5. La nature et l'organisation du travail .....	112
3.2.6. Les risques des activités dans les écosystèmes et actions de préservation .....	119
3.2.7. Les retombées des activités sur leur vie .....	125
3.3. Les résultats de l'observation directe.....	132
3.4. Les résultats des interviews .....	135
3.5. Vérification des hypothèses.....	138
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>141</b>
1. Conclusion des résultats .....	141
2. Discussion.....	143
2.1. La contribution des femmes au développement agricole .....	144
2.2. La division sexuelle du travail ou DST .....	148
3. Conclusion générale.....	151
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>154</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>162</b>
Annexe 1 : Feuillet d'information du questionnaire.....	163
Annexe 2 : Questionnaire d'enquête .....	164
Annexe 3 : Tableau profil des répondantes du questionnaire .....	167
Annexe 4 : Guide d'entretien .....	169
Annexe 5 : Évolution du membership de L'UGPM.....	170
Annexe 6 : Compte d'exploitation de l'union forestière de MBORO : Bilans de campagne 2010 et 2011 .....	172
Annexe 7: Tableau de bord céréalier 2012 des transformatrices .....	174

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Comparaison des approches .....	23
Tableau 1.2: Situation des GIÉ de la commune .....	44
Tableau 1.3: Situation des GPF de la commune.....	46
Tableau 2.1: Évolution dans le temps du sens des ressources naturelles .....	50
Tableau 2.2: Répartition de l'échantillon suivant le secteur d'activité .....	75
Tableau 2.3: Répartition de l'échantillon des personnes interviewées .....	80
Tableau 3.1: Répartition suivant les classes d'âge .....	86
Tableau 3.2: Répartition selon le statut matrimonial .....	87
Tableau 3.3: Répartition selon le nombre d'enfants biologiques.....	89
Tableau 3.4: Répartition selon le nombre de personnes en charge.....	91
Tableau 3.5: Niveau d'instruction de l'échantillon .....	93
Tableau 3.6: Acquisition de formation professionnelle des répondantes .....	95
Tableau 3.7: La répartition des répondantes selon le secteur d'activité du mari.....	97
Tableau 3.8: Répartition suivant la propriété domaniale .....	98
Tableau 3.9: Avis sur le mode de partage des terres entre hommes et femmes .....	101
Tableau 3.10: Classification des tâches par ordre d'importance .....	104
Tableau 3.11: Division sexuelle des tâches par secteur d'activité .....	108
Tableau 3.12: Emploi du temps journalier des répondantes maraîchères .....	113
Tableau 3.13: Emploi du temps journalier des transformatrices en période de production .....	114
Tableau 3.14: Emploi du temps journalier des forestières en période de reboisement.....	116
Tableau 3.15: La perception des répondantes sur la division du travail entre les hommes et les femmes .....	117
Tableau 3.16: Impact des changements climatiques sur les ressources naturelles.....	120
Tableau 3.17: Ordre d'importance des changements observés.....	120
Tableau 3.18: Degré d'affectation des changements environnementaux en fonction du genre .....	122
Tableau 3.19: Les mesures d'adaptation préconisées pour préserver les écosystèmes .....	123
Tableau 3.20: Les principaux marchés ciblés .....	125
Tableau 3.21: Revenu des productrices par secteur d'activité après une campagne de production.....	128
Tableau 3.22: Mode d'utilisation des revenus par ordre d'importance .....	130
Tableau 3.23: Les dépenses familiales par ordre de priorité.....	130





## LISTE DES FIGURES

Figure 1.1: Le Sénégal dans l'Afrique .....	27
Figure 1.2: La région de Thiès dans le Sénégal.....	28
Figure 1.3: Carte de Mboro.....	33
Figure 2.1: Schéma du Développement durable à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable », (Source : Grenier, 2010) .....	54
Figure 3.1: Diagramme à barres de l'âge.....	86
Figure 3.2: Diagramme circulaire de la situation matrimoniale.....	88
Figure 3.3: Diagramme à barres du nombre d'enfants biologiques.....	90
Figure 3.4: Diagramme circulaire du nombre de personne à charge .....	91
Figure 3.5: Diagramme circulaire du secteur d'activité du mari.....	97
Figure 3.6: Diagramme circulaire des propriétaires ou non de terre .....	99
Figure 3.7: Diagramme à bandes de l'avis sur le mode de partage des terres .....	101
Figure 3.8: Diagramme à bandes du degré d'importance de la tâche chez les maraîchères.....	104
Figure 3.9: Diagramme à bandes du degré d'importance de la tâche chez les transformatrices de fruits et légumes.....	106
Figure 3.10: Diagramme à bandes du degré d'importance de la tâche chez les forestières.....	106



## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>ACDI:</b>	Agence Canadienne de Développement International
<b>ANSD:</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>AUMN :</b>	Association des Unions Maraîchères des Niayes
<b>ASPO :</b>	Association pour la Santé Publique de l'Ontario
<b>BIT:</b>	Bureau International du Travail
<b>CFD :</b>	Commission Femmes et Développement
<b>CMED :</b>	Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement
<b>DAT :</b>	Direction Aménagement du Territoire
<b>DPS :</b>	Direction de la Prévision Statistique
<b>DRHC :</b>	Développement des Ressources Humaines Canada
<b>EDS :</b>	Enquêtes Démographiques et de Santé
<b>FAO:</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FED :</b>	Fond Européen de Développement
<b>FNUAP :</b>	Fonds des Nations unies pour la population
<b>GESA :</b>	Genre Empowerment et Sécurité
<b>IDH :</b>	Indice de Développement Humain
<b>IFAN:</b>	Institut Fondamental d'Afrique Noire
<b>GED :</b>	Genre et Développement
<b>GIE:</b>	Groupement d'Intérêt Économique
<b>IFD:</b>	Intégration des Femmes au Développement
<b>MEF:</b>	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>MEPN :</b>	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
<b>MSFOF:</b>	Ministère Sénégalais de la Famille et des Organisations Féminines
<b>NÉPAD :</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>OMD:</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG:</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OIT:</b>	Organisation International du travail
<b>PAFS :</b>	Plan d'Action Forestier du Sénégal
<b>PAN/LCD :</b>	Plan d'Actions nationales de Lutte Contre la Désertification
<b>PMA :</b>	Pays les Moins Avancés
<b>PNAE :</b>	Plan National d'Action pour l'Environnement
<b>PNAT :</b>	Plan National d'Aménagement du Territoire
<b>PAS:</b>	Programme d'Ajustement Structurel
<b>PNUD:</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>ONU:</b>	Organisation des Nations unies
<b>PAER:</b>	Plan d'Action Environnemental Régional
<b>PADEN:</b>	Programme d'Aménagement et de Développement Économique des Niayes
<b>UICN :</b>	Union International pour la Conservation de la Nature
<b>UGPM :</b>	Union des groupements des producteurs et productrices de Méouane
<b>USAID :</b>	Agence des États-Unis pour le Développement International



## AVANT-PROPOS

C'est en évaluant la place et le statut de la femme dans nos sociétés que j'apprécie, à sa juste valeur, la compréhension et le soutien de mon complice et époux dans mon combat pour l'émancipation de la femme. Toute ma gratitude d'avoir assuré en mon absence. À toi Salif Fall, ce travail t'est dédié en guise de mon amour et de toute ma reconnaissance. Longue vie et santé à toi...

À mes enfants Makhtar et Karim en signe de mon affection et de mes remerciements pour leurs empreintes laissées dans ce travail. Merci pour le travail de caméraman accompli avec enthousiasme et en espérant que vous ferez mieux, beaucoup mieux!

À feu mon père, à ma mère pour tous les efforts consentis pour mes études, à mes frères et sœurs pour leur soutien et leurs encouragements et au nom de toute la complicité qui nous lie, ce travail est le vôtre.

Je remercie la Fondation Ford pour sa politique de justice sociale et pour m'avoir offert l'opportunité de participer à la réflexion sur la question féminine. Et au-delà de la Fondation Ford à Madame Clothilde Sène Thiaré, mes collègues de l'Université Laval, de la faculté de foresterie, géomatique et géographie et à toute la cohorte 8, sans oublier mes collègues de lycée.

Ma reconnaissance s'adresse également à ma professeure et directrice Madame Caroline Desbiens, qui m'a supportée et guidée tout au long de cette démarche; j'ai grandement apprécié sa disponibilité, son intérêt et la valeur de son expertise dans la réalisation de cette étude. Et à travers elles toutes les amies et amis de la chaire de recherche du Canada en géographie historique du Nord/Canada et du département de géographie.

Je remercie Madame Nathalie Barrette et Monsieur Richard Marcoux pour leurs commentaires judicieux, sans oublier Mme Judith Giguère pour sa disponibilité et promptitude, Madame Hélène Charron pour son encadrement et ses précieux conseils et toute la chaire Claire-Bonenfant, Femmes, Savoirs et Sociétés.

Merci à toutes les agricultrices de Mboro pour leur détermination et leur engagement. Le combat de la femme, encore moins de la femme rurale, est loin d'être gagné...



# INTRODUCTION

Dans la plupart des pays en voie de développement, la contribution des femmes au travail agricole est incontestable (Bisilliat et Fielloux, 1983). Les agricultrices produisent la majorité des denrées de subsistance et contribuent de manière essentielle à la sécurité alimentaire (Baudouin, 2008). Dans les pays subsahariens comme le Sénégal, les femmes rurales représentent environ 60 % de la main-d'œuvre agricole et produisent presque 80 % de la nourriture, selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). En nous intéressant aux différentes activités menées par les femmes de Mboro, située dans la région de Thiès au Sénégal, nous avons constaté qu'elles sont fortement impliquées dans l'exploitation et la préservation des ressources naturelles. Ce qui permet à ces femmes, à l'image de leurs consœurs dans tout le pays, de jouer un rôle majeur dans la stabilité sociale et le développement économique des zones rurales selon Aida Modji, Ministre sénégalaise de la Famille et des Organisations féminines (Mbaye, 2011).

Cette forte contribution des femmes productrices constitue l'objet d'analyse dans ce présent mémoire qui traite de la participation des femmes agricoles de Mboro, région de Thiès, dans l'exploitation et la gestion des ressources naturelles.

## **Problématique de la recherche**

En Afrique, selon Jane Karuku, présidente de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, les femmes constituent la majorité des producteurs agricoles, transformateurs et vendeurs d'aliments (Bafana, 2012). En Afrique subsaharienne, « région de l'agriculture féminine par excellence » (1983 : 15), ce rôle est garant d'une stabilité sociale et économique attribuée surtout aux femmes rurales. Dans cette partie du monde, presque toutes les tâches en rapport avec la production de nourriture continuent d'être laissées aux femmes.

Au Sénégal, comme presque partout, les femmes rurales forment plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole, produisent l'essentiel des denrées alimentaires, démontrant par là tout leur engagement auprès des communautés surtout défavorisées (milieux rural, périurbain et urbain) pour assurer leur sécurité alimentaire. Face au défi majeur d'assurer la survie des communautés dans un contexte de faim et de famine au niveau de la sous-région, les femmes productrices, qui participent

beaucoup aux activités de subsistance des sociétés, selon le dossier d'Afrique-Avenir (2011), sont directement interpellées. Pour le Sénégal comme pour l'ensemble du monde subsaharien caractérisé par des écosystèmes très fragiles liés à la sécheresse de ces dernières décennies, la question alimentaire se pose avec acuité. Elle nécessite dès lors, une bonne prise en charge et une meilleure organisation du secteur agricole car, selon le sous-directeur général de la FAO Hafez Ghanem, l'agriculture est le pivot de la croissance globale pour la majorité de ces pays et essentielle pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire (FAO, 2009).

La commune de Mboro, qui appartient à la région de Thiès, a été choisie pour comprendre les difficultés liées à la participation des femmes dans le développement en milieu sahélien. Mboro constitue à cet égard une référence car les femmes se distinguent dans des activités agricoles professionnalisées mais menées dans un contexte où le travail des femmes ne jouit d'aucune grande valeur. Activités agricoles également menées dans un contexte de dégradation continue des ressources naturelles disponibles suite à la baisse de la pluviométrie observée depuis déjà quelques années et à la pression anthropique. Notre zone d'étude, la ville de Mboro et ses villages environnants, Touba Tawfekh (ou Santhie Touba Ndiaye) et Khondio, fait face à la fragilité de ses écosystèmes avec des pluies saisonnières qui se raréfient, des sols qui s'appauvrissent, une végétation qui se dégrade, des cours d'eau asséchés et à l'avancée des dunes qui menaçant par-là les activités agricoles. Une situation qui ne cesse de s'aggraver alors que nous sommes dans une zone fortement agricole et où l'exploitation des différentes ressources naturelles occupe une place prépondérante dans la vie des populations. Cette situation désastreuse affecte particulièrement les femmes, principales exploitantes des écosystèmes du milieu et majoritaires dans l'agriculture. Et, malgré les corvées domestiques inhérentes à leur statut social, ces femmes s'investissent de façon remarquable dans l'exploitation et la gestion des ressources naturelles disponibles dans la localité. Elles ont réussi à transformer ces activités agricoles en activités génératrices de revenus essentiellement basées sur le maraîchage, la foresterie et la transformation des céréales et fruits et légumes ainsi que sur la commercialisation des productions. Elles parviennent ainsi à pourvoir à une bonne partie de leurs besoins, de ceux de leurs familles et dans une large mesure de ceux des communautés. L'ampleur des besoins a cependant conduit ces femmes à une exploitation abusive des ressources déjà en déperdition (diminution des eaux, épuisement des sols et avancée des dunes) d'où une situation de plus en plus désastreuse. Cette nouvelle donne a nécessité chez ces agricultrices un nouveau comportement protecteur des ressources car pour elles, c'est la survie de



leurs activités qui est menacée, autrement dit de leurs principales sources de revenus, ce qui risque de rendre davantage précaires leurs conditions d'existence. Cette menace pressante est d'autant plus grave qu'elle vient trouver une situation déjà peu enviable pour ces femmes, caractérisée par des contraintes socio-culturelles qui limitent depuis toujours leur épanouissement rendant encore plus difficiles, d'une manière générale, leurs actions au développement.

Mais, la nécessité de résister et de survivre fait que ces femmes productrices, avec peu de moyens et beaucoup d'efforts, parviennent toujours à assurer des productions dans le domaine agricole jouant ainsi des rôles primordiaux, sans en avoir même quelquefois le statut, dans le développement socio-économique de leur localité, de leur région et bien au-delà. Selon ActionAID Sénégal, ce sont les femmes rurales qui nourrissent le monde même si leur action a souvent été sans grande considération (Dia, 2009). Mais leur participation, bien que vitale au sein de la société, est cependant invisible ou, même lorsqu'elle apparaît, sa valeur en est fortement dépréciée. Cette contribution est rarement évaluée en termes de travail, de temps, de valeur d'échange et encore moins en termes de mesures et d'impact sur les populations. Et pourtant à Mboro, comme dans tout le reste du pays et dans tout l'ouest de l'Afrique subsaharienne, la femme joue un rôle primordial dans le bien-être et la santé des populations, dans l'éducation des enfants, assure plusieurs des besoins familiaux par son apport financier et s'investit fortement dans l'agriculture et l'alimentation des communautés. On estime d'ailleurs que la moitié de la main-d'œuvre agricole dans les pays sahéliens est féminine, pour un secteur qui contribue à 30% du PIB régional (Baudouin, 2008). Et quand « les femmes représentent une proportion aussi importante pour l'économie nationale, les cantonner dans les secteurs de production à faible rendement, en leur refusant l'accès au crédit et en ne prêtant pas attention aux filières dans lesquelles elles sont, c'est hypothéquer l'avenir de ce pays » (Sarr, 1997 : 2). D'autant plus que la crise alimentaire et nutritionnelle qui sévit depuis au Sahel menace lourdement le Sénégal dans sa partie nord et centrale. D'ailleurs le chef du bureau régional des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) avait annoncé en février 2012 suite à l'enquête réalisée par son département et l'État sénégalais dans 8 régions du pays que : « 800 mille personnes seront affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal si rien n'est fait » (FAO, 2009). Donc, ne pas prendre en considération le travail des femmes agricoles dont l'agriculture est, avant tout, une agriculture de subsistance, c'est ignorer l'avenir des communautés. En tout cas, selon le rapport 2010-2011 de la FAO, cité par Puiggros (2012) : « [s]i les femmes dans les zones rurales avaient le même accès que les hommes à la terre, aux technologies, aux services

financiers, à l'instruction et aux marchés, il serait possible de nourrir 100 à 150 millions de personnes en plus dans le monde ... » (p.27). Ceci fait dire à son directeur général de l'époque Jacques Diouf que : « [L]a parité hommes-femmes n'est pas seulement un noble idéal, elle est également cruciale pour le développement agricole et la sécurité alimentaire » (p.27). Autrement dit, la souveraineté alimentaire ne saurait donc être atteinte sans une intégration effective des femmes dans le développement agricole.

Notre étude consistera à faire l'analyse critique du paradoxe entre le rôle joué par les femmes de Mboro, région de Thiès, dans la stabilité sociale et économique des communautés et la non valorisation de cette contribution par la société. En quelque sorte, il s'agit d'essayer de comprendre l'action de ces femmes au développement et son absence de reconnaissance. Ainsi, nous procéderons en décrivant le travail des femmes de notre zone d'étude dans la mise en valeur agricole des ressources disponibles et dans la gestion de celles-ci, et en évaluant les efforts fournis dans leurs multiples travaux et les retombées de ceux-ci au niveau des sociétés. Et aussi de revisiter les perceptions sur ce travail et sur celui des femmes d'une manière générale. Il s'agira donc, d'attirer l'attention, non moins méritée, sur ces agents de développement que représentent les femmes productrices à l'image de celles de Mboro.

## **PERTINENCE DE LA RECHERCHE**

Aujourd'hui la communauté internationale, à travers la FAO, compte sur tout un programme d'appui et d'amélioration de l'agriculture pour venir à bout de la faim et de la famine qui sévissent dans plusieurs régions d'Afrique depuis bientôt trois décennies. Désormais, dans cette lutte, soutenir et développer l'agriculture féminine, en outillant et en renforçant la capacité des femmes, est considéré comme la solution la plus pertinente. Nous avons saisi cette opportunité pour contribuer à une meilleure connaissance de la participation des femmes dans l'agriculture et dans les processus de développement d'une manière générale;

Les autorités étatiques sénégalaises ont, depuis des années déjà et particulièrement durant ces douze dernières, fait de la promotion des femmes une de leurs priorités. Selon Dia (2009) d'ActionAID, le Sénégal a ratifié multiples textes et lois, protocoles, déclarations relatives à l'égalité des sexes, adopté une loi sur la réforme agraire et le développement rural, repris les principes de l'élimination des discriminations faites aux femmes dans le préambule de sa constitution, souscrit aux

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Mais, paradoxalement, la situation des femmes et en particulier celle des femmes rurales reste encore à améliorer. Cette recherche permettra de revisiter l'organisation sociale, politique et économique qui régit le secteur de l'agriculture d'une manière générale et dans la région de Thiès et de Mboro pour mieux faire comprendre les raisons du peu de considération accordée aux activités des femmes agricoles. Mais aussi de voir la situation de la politique d'encadrement et d'appui à leur endroit. Ceci contribuera à une meilleure application des lois et conventions pour une amélioration du statut des femmes agricoles afin de mieux prendre en charge, et de façon durable, la question de la sécurité alimentaire qui est une urgence dans la région et le pays.

Les résultats de cette étude constitueront un document scientifique dans l'intention de servir de référence aux pouvoirs publics locaux comme les ministères (de l'Agriculture, de la Femme, de l'Entreprenariat féminin et du Genre) ainsi qu'aux pouvoirs privés comme les organisations non gouvernementales (ONG) et les partenaires au développement du Sénégal et de toute la région-Afrique. Ils contribueront ainsi à rendre visible une des problématiques qui touchent les femmes rurales dans une perspective de promotion féminine et de développement économique.

## **OBJET DE LA RECHERCHE**

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de porter le regard sur les femmes agricoles de la région de Thiès au Sénégal, et plus précisément sur celles de la ville de Mboro et de ses villages environnants durant ces dernières deux décennies. Ces femmes, face aux multiples contraintes à la fois environnementales, socio-culturelles et économiques, se maintiennent toujours dans les activités de mise en valeur agricole. Mieux, elles ont surtout réussi à transformer leurs activités en activités génératrices de revenus grâce à leur détermination et mobilisation. Leurs productions, souvent à des prix très accessibles sur le marché, sont bien prisées par les populations plus ou moins démunies qui constituent l'essentiel de la population sénégalaise. C'est donc d'elles que dépend l'essentiel de l'alimentation des communautés à travers les multiples services qu'elles leur offrent. Elles sont parvenues à démontrer, par-là, que le développement peut être aussi une affaire de femmes et qu'elles peuvent parfaitement porter des projets de développement pour le bien-être des populations. L'objet de cette étude n'est donc pas seulement de décrire et d'expliquer le rôle joué par ces femmes dans la prise en charge alimentaire des communautés, ni leur participation à la stabilité sociale et

économique mais, c'est aussi de décrire la mise en pratique de leurs savoir-faire professionnels et de leurs stratégies pour venir à bout des difficultés. Nous aurons donc à démontrer leur capacité de regroupements solidaires dans des actions communes de développement. Il s'agit donc de femmes conscientes de leur rôle économique au niveau de la société et qui comptent le mener de la façon la plus visible et la plus rentable possible, même si tout cela est sous-estimé, sous-valorisé, voir même ignoré au sein de la société.

L'objectif général de recherche est déployé dans les objectifs spécifiques suivants :

- 1) identifier les menaces naturelles et anthropiques qui pèsent sur les ressources exploitées par l'ensemble des agriculteurs et agricultrices;
- 2) déterminer les différentes actions mises au point par ces femmes, individuellement ou en partenariat pour les exploiter tout en les préservant;
- 3) décrire des activités d'exploitation menées par les femmes au niveau des ressources naturelles (types de travaux, temps de travail, valeur d'échange des produits à la vente...) et l'impact de ces activités sur leur propre autopromotion et sur les populations;
- 4) identifier les différentes contraintes empêchant la visibilité de l'action de ces femmes;
- 5) évaluer l'appui des différentes structures gouvernementales et partenaires internationaux au travail de ces femmes;

Pour nos hypothèses, nous retenons dans cette étude qu'à Mboro, région de Thiès au Sénégal:

- 1) Les femmes sont plus présentes que les hommes dans le secteur de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles, malgré les nombreuses contraintes auxquelles elles font face.
- 2) Les femmes, à travers de nouvelles stratégies, jouent toujours le premier rôle dans l'alimentation des communautés et participent tout aussi grandement que les hommes à la stabilité sociale et économique de la commune, et même au-delà. Mais leur labeur est peu reconnu et même s'il arrive qu'il le soit, sa valeur en est fortement dépréciée, sous-évaluée.

La présente étude est divisée en quatre chapitres. Le premier chapitre concerne le cadre d'analyse contextuel et est divisé en deux sections : une première section qui fait la recension des écrits et une

deuxième qui fait la présentation du milieu d'étude. Le deuxième chapitre présente les concepts clés, les fondements théoriques et la méthodologie. Le troisième chapitre présente les résultats, et le quatrième chapitre concerne la discussion et les conclusions de l'étude.

# CHAPITRE I : CADRE D'ANALYSE CONTEXTUEL

Le présent chapitre fera l'état des connaissances concernant les femmes et le développement agricole et situera l'étude dans son contexte géographique, démographique et institutionnel.

## **1.1 La situation des femmes agricoles dans le tiers monde, en Afrique subsaharienne et au Sénégal**

Plusieurs écrits se rapportant aux femmes et à leur travail ont fait l'objet de publications, particulièrement depuis l'année puis la décennie onusienne de la femme (1975-1985). Un grand nombre provient des femmes elles-mêmes, des institutions de l'ONU (FAO, PNUD) avec de pertinents rapports, et de tous ceux qui s'intéressent à la question féminine. La recherche a été orientée à partir des différents thèmes qui suivent.

### **1.1.1 La discrimination présente et la marginalisation des femmes rurales**

Il a été constaté à ce propos que les femmes rurales demeurent les plus vulnérables parmi les femmes. Elles éprouvent encore des difficultés à se libérer des nombreuses discriminations qui tendent à les marginaliser de tous pouvoirs et ressources au sein des sociétés. Cette marginalisation se perçoit au niveau des rapports de pouvoirs entre hommes et femmes dans les sociétés, au niveau économique et au niveau culturel.

#### **1.1.1.1. Les rapports de pouvoir**

Dans presque toutes les sociétés, le fait de naître femme traduit automatiquement un statut inférieur à celui d'homme. Le statut de femme n'offre en réalité que très peu, voire aucun, pouvoir aux femmes. Beaucoup restent sous la domination des hommes, ce que plusieurs auteurs, et particulièrement les féministes, ont théorisé en parlant de subordination et d'exploitation des femmes par le système patriarcal. Engels (1884), Delphy (1998) et Guillaumin (1992), en s'inscrivant dans les courants marxistes et du féminisme matérialiste, pointent du doigt le système capitaliste et patriarcal responsable, selon eux, de la domination de l'homme sur la femme. Pour Engels (1884), le

capitalisme, avec l'émergence de la société de classes, a universalisé le droit patrilinéaire et plus important encore l'installation de l'homme comme chef de famille. Ce fut alors, la grande défaite historique du sexe féminin, conséquence du renversement du droit maternel. Ainsi, « même à la maison, ce fut l'homme qui prit en main le gouvernail; la femme fut dégradée, asservie, elle devient esclave du plaisir de l'homme et simple instrument de reproduction [...] » (Engels in Delphy, 1998 : 36). Ces trois auteurs s'accordent sur le fait que la domination des femmes par les hommes est une réalité dans les sociétés postmodernes et qu'elle a pris naissance au sein de la famille d'abord et donc dans le mariage; même si Guillaumin l'étend encore plus loin, hors du cadre du mariage. Ce patriarcat présent dans les sociétés du nord est également fortement ancré dans celles des pays du sud avec des réalités encore plus lourdes. Pour Guillaumin (1992) et Delphy (1998), cette oppression des femmes par les hommes est tout simplement une question de rapports de pouvoirs entre les deux. Guillaumin (1992) parle d'un rapport de sexage, un rapport d'esclavage entre une femme esclave au service de son maître homme. Franklin et Stacey (1991) renforcent l'idée de Guillaumin en parlant de « chosification » et d'« objectification » de la femme dans le mariage, un bien de consommation au service du plaisir à l'homme. Mais pour Meillassoux (1982), ces rapports de pouvoirs, comme tous rapports, ne sont pas immuables. Il montre d'ailleurs comment, petit à petit, l'homme a pris une place de protecteur pour les femmes, puis de dominateur rendant ainsi les femmes vulnérables. Il poursuit son analyse en soulignant que, « [l]a femme malgré sa fonction irremplaçable dans la reproduction, n'intervient jamais comme vecteur de l'organisation sociale. Elle disparaît derrière l'homme » (p.116), démontrant par-là, une domination masculine.

Cette discrimination des femmes se perçoit également dans le volume de travail exécuté par les uns et les autres dans les sociétés. Des études du Bureau International du Travail (BIT) publiées par l'ONU (2008) font état de la surcharge de travail dont les femmes sont victimes dans les sociétés agricoles traditionnelles. Elles ont montré un cumul des rôles de la femme avec les fonctions de reproduction sociale et de production et le rôle d'organisation communautaire (à l'échelle collective). Ce cumul très pesant pour ces femmes traduit leur exploitation par les hommes et constitue un frein à leur émancipation et à leur épanouissement socio-économique. Il les rend très vulnérables, moins performantes et moins productives comme le soutient Sourang (1996) en affirmant que « [l]es multiples charges fragmentent le temps de travail et freinent l'implication économique » (p.123), alors que ces femmes sont obligées de travailler pour pallier aux besoins alimentaires des familles. Selon l'Organisation Internationale du Travail ou OIT (ONU), en milieu rural subsaharien, les effets

combinés de la désertification ayant affecté dangereusement les ménages et les femmes, ces dernières ont été alors « forcées de travailler davantage et de réduire le niveau de vie de leurs familles » (Cecelski, 1987 : 44). Les hommes ayant choisi la migration ou l'exode, il est donc évident que les femmes, propulsées de force à la tête des familles (chef de famille), succombent sous le poids de leurs nombreuses responsabilités. Comme le disait un gouverneur malien cité par Sarr (1997) : « [Q]uand tout le monde s'en va, ce sont les femmes qui restent pour faire le développement » (p.3).

Notons également que, dans les sociétés africaines, la domination des hommes sur les femmes est encore plus marquée. Les rapports entre les deux sexes sont basés sur la suprématie des hommes et la totale soumission des femmes : « Les femmes doivent obéir aux maîtres de la maison et se soumettre à eux » (Sindjoun, 2000 : 88). Cet effacement des femmes devant l'homme dépasse même le cadre du rapport entre homme et femme, entre mari et femme, et a même l'allure d'une menace envers les femmes. Cette soumission à l'homme est gage de paradis pour les femmes, de réussite pour leur progéniture, et de respect et d'admiration par tous. Selon Sarr (1997), dans la société sénégalaise, « l'avenir de l'enfant de même que sa santé physique et mentale dépendent du comportement irréprochable de la mère en tant qu'épouse, toute réussite dépend d'une mère » (p.47). L'analyse de la place assignée aux hommes et aux femmes dans les sociétés révèle le caractère dominateur et conquérant recherché depuis toujours en l'homme, et le caractère soumis recherché chez les femmes que Ferréol *et al.* (1996) résumeront en ces termes : « l'arc aux hommes et le panier aux femmes » (p.82). Sindjoun (2000) partage cette même vision de Ferréol et collaborateurs en déterminant les espaces de prédilection des hommes et des femmes en ces termes : « les femmes à l'intérieur, les hommes à l'extérieur » (p.236). Ces remarques illustrent, de la plus forte manière, la conception institutionnalisée de la domination de l'homme sur les femmes dans les sociétés, en l'occurrence africaine et sénégalaise que Sindjoun (2000) qualifie de « sociétés hyper masculinisées » (p.239).

#### **1.1.1.2. L'exclusion des moyens de production**

La discrimination des femmes dans le secteur économique est également très discutée dans la littérature. D'une manière générale, les rapports de pouvoir issus des relations entre hommes et femmes au sein du monde rural, dans presque toutes les sociétés agricoles, ont confiné les femmes au bas de l'échelle dans l'accès et le contrôle des ressources, et de l'économie en général. À cet



effet, selon Puiggros (2012), les rapports de la FAO révèlent que les femmes constituent presque 60 et 85% de la main-d'œuvre agricole dans les zones rurales; mais elles possèdent en moyenne 2% des terres et reçoivent 1% des crédits agricoles. En outre, elles bénéficient de seulement 7% des budgets de vulgarisation agricole » (p.12). Mais en Afrique subsaharienne la situation est encore plus décevante car, selon le rapport de la Banque Mondiale sur le développement de 2008, les projets agricoles représentent seulement 4% de l'Aide publique au développement (APD). De ce 4%, les femmes accèdent à seulement 1% des crédits agricoles et bénéficient de moins de 5% des ressources de vulgarisation. Pour Sarr (1997) et Puiggros (2012), c'est la notion de « chef de famille », ou encore de « chef d'exploitation », qui a fait que les femmes rurales n'ont pas accès directement aux intrants, aux semences, à la terre, au crédit, etc., car, elles sont considérées comme dépendantes, comme aides et jamais comme agricultrices à part entière. Ceci rejoint l'idée de Delphy (1998) que, les femmes sont classées en fonction de la position de leur mari (par alliance) et les hommes selon leur catégorie socio-professionnelle. Pour le cas de l'agriculture, cela signifie alors un accès inégalitaire aux moyens de production.

Sow (2004) a souligné que, dans l'agriculture, une discrimination sexuelle a été établie entre les travailleurs, suite à des tabous et des réflexions acquises et érigées en modèles de comportements quotidiens; ce qui place les femmes au rang d'infériorité par rapport aux hommes et se traduit par leur dépossession totale de tout ce qui est position sociale et moyens de production. L'économiste sénégalais Ibrahima Diagne ayant exposé sur le thème « Droits des femmes et accès au foncier » publié par le Centre de recherches pour le développement (dans les archives du CRDI, n° du projet : 104850), semble trouver une explication à cette dépossession des femmes agricoles. Selon lui, les femmes n'accèdent à la terre (moyen fondamental dans l'agriculture) que par un droit d'usage conféré par leurs frères ou leurs maris. Ceci explique leur place inférieure héritée dans la répartition des ressources et le non-respect des droits de propriété à leur endroit. Une autre discrimination désastreuse est que les femmes n'ont pas accès au crédit alors que tout le monde est d'accord que c'est un facteur important du développement. Autre que le travail, il est l'un des facteurs susceptibles d'augmenter la productivité (Dixon-Mueller et Anker, 1989). Pour Goislard (1996), une des raisons de l'exclusion des femmes aux moyens de production et particulièrement à la terre, est liée à de simples considérations. La femme étant considérée comme « une propriété » du lignage de son époux, l'appropriation de la terre équivaldrait à faire sortir une partie du patrimoine d'origine. Ainsi les femmes n'obtiennent de la part des chefs de lignages et des chefs de familles que des droits d'usage

précaires et révocables sur des terres qui restent toujours sous l'autorité de ces chefs. Mzee Mwalimu Julius Nyerere, premier Président de la République de Tanzanie dira à ce propos qu' « [e]n Afrique, les femmes triment toute leur vie sur une terre qu'elles ne possèdent pas, pour produire ce qu'elles ne contrôlent pas, et si leur mariage finit par un divorce ou la mort de leur mari, elles peuvent être renvoyées, les mains vides » (Commission Femmes et Développement (CFD), 2007 : 20). Ces considérations discriminatoires sont également parfois que de simples croyances fondées sur des préjugés biologiques privant les femmes de nombreuses initiatives de développement. Les écrits de Rocheleau et Fortmann (1984) montrent, à ce propos, comment des agricultrices ont été écartées des projets de développement par de simples croyances mystiques sans fondement logique sur leur anatomie (sa capacité physique et ses organes en tant que femme).

Il est également noté une marginalisation, voire une exclusion des femmes agricoles des politiques d'équipement et de vulgarisation technologique qui est, le plus souvent, le résultat de conceptions erronées et sexistes du développement observées surtout en milieu rural. L'idée de Bisilliat (1983) que les femmes sont souvent les parents pauvres des projets de développement est largement partagé par Fortmann et Rocheleau (1984) qui affirment que « de l'examen de 43 projets forestiers de la Banque Mondiale, il ressort par exemple que huit d'entre eux faisaient expressément référence aux femmes (Banque Mondiale, 1980). Les projets agroforestiers ne font pas exception à la règle » (p.1). Le constat pour l'Afrique et notamment le Sénégal est que, comme de l'avis de beaucoup de spécialistes, il n'a jamais été question pour ces États d'associer, dans leurs recherches de solutions, les acteurs principaux et directs, et particulièrement les femmes du secteur agricole, pour identifier leurs besoins.

Puiggros (2012) elle, accuse dans cette situation discriminante, le patriarcat. Pour elle, malheureusement, « les agricultrices et la terre souffrent de l'oppression qu'exerce la culture patriarcale qui prédomine dans le monde rural et la gestion productiviste des ressources naturelles » (p.26). Les hommes se considèrent souvent comme des êtres de culture, dominateurs, devant soumettre tout, la nature et les femmes comprises, à leur contrôle.

### **1.1.1.3. Les pesanteurs culturelles**

Au niveau culturel, dans les pays en développement et particulièrement dans toute l'Afrique, beaucoup des croyances et des pratiques rétrogradent les femmes. Les écrits sur le monde rural ont

montré que les croyances sont encore et toujours très ancrées dans les mœurs paysannes. Et, malgré les changements survenus au niveau des sociétés sous l'influence de la culture occidentale et d'une certaine ouverture qui, il faut le reconnaître, ont encore du mal à faire véritablement effet dans le milieu, les croyances traditionnelles demeurent toujours et continuent à discriminer les femmes. Il en est ainsi avec les textes sacrés des religions chrétienne et musulmane qui, en ayant fait de l'homme le chef spirituel, ont fortement contribué à inférioriser la femme (Sarr, 1997). Ceci est, en plus, renforcé par le système d'héritage des biens surtout en Islam, religion majoritaire au Sénégal. Avec l'Islam, l'héritage se faisant par la lignée paternelle, les femmes héritent la moitié de ce qu'hérite un homme contribuant ainsi à leur exclusion des biens matériels, leur pauvreté et au renforcement économique des hommes. À cela s'ajoute le fait que les femmes n'accèdent à aucun pouvoir de décision encore moins de guide dans cette religion. Pourtant le rôle de la femme dans la religion est notoire, selon certains auteurs, malgré leur statut inférieur. En effet, l'entretien des lieux de culte, de même que l'organisation et la restauration lors des cérémonies religieuses, reviennent aux femmes alors qu'elles n'ont aucun pouvoir de décision. Martini (2002) tente de trouver une explication à ce fait en soutenant que « les dogmes, les prescriptions et les discours religieux sont, presque toujours, une affaire d'hommes » et seuls les hommes (devins prêtres, imams), considérés comme les garants du sacré, sont impliqués dans les processus décisionnels, mais jamais les femmes. Ceci découle, selon elle, d'une vision de la femme tentatrice et dangereuse que les trois religions du Livre, dont le Christianisme et aussi l'Islam bien implantés dans notre territoire d'étude, véhiculent en commun. Ils font référence à la responsabilité d'Ève qui, en désobéissant à Dieu, aurait provoqué la chute de l'homme (le sexe masculin) et le début de la difficile condition humaine. Ce qui s'est traduit par des obligations, des interdits spécifiques pesant sur les femmes, et leur exclusion des lieux du pouvoir religieux. Avec les religions, la prédominance de l'homme sur la femme est bien établie : les femmes doivent obéissance et soumission aux hommes: à leurs maris et à défaut à leurs pères et frères.

D'autre part, la place de la femme n'est socialement acceptée et véritablement reconnue qu'au foyer. Sa fonction première est d'assurer la pérennité de la société et est surtout limitée et attendue au maternage et aux travaux domestiques. Ainsi, le véritable élément de valorisation du statut de la femme dans beaucoup de sociétés des pays en voie de développement et surtout en Afrique, est le nombre d'enfants, compte tenu de la valeur économique et sociale de ces derniers (l'enfant est comptabilisé dans la main-d'œuvre familial). La femme se fait donc valoir, d'une part, par la maternité

dans la mesure où une femme qui a mis au monde un enfant a un rang social plus élevé qu'une femme stérile, généralement stigmatisée, ou une jeune fille et d'autre part par la soumission envers son mari dans son ménage. Ainsi, dès leur tendre enfance, les jeunes filles reçoivent toute une éducation allant dans ce sens, ce que Sindjoun (2008) soutient en affirmant que : « la prédisposition des femmes à la soumission est incrustée au sein de la famille par leur socialisation » (p.88). Et ceci a conforté leur position sociale inférieure qu'elles finissent par accepter, le plus souvent n'éprouvant ainsi aucun problème à occuper leur place. Et c'est ce rôle social qui leur est culturellement conféré, comme il semble ressortir des analyses de Delphy (1998) de Guillaumin (1992), qui explique, qu'aux yeux de la société, toute autre activité que les femmes exercent en dehors du foyer n'est perçue généralement que comme le prolongement des travaux domestiques et n'auraient donc aucune valeur d'où leur invisibilité.

### **1.1.2. La féminisation de la pauvreté en milieu rural**

La conséquence majeure de ces discriminations est la dépossession totale des femmes. Ce qui, ajouté à la crise environnementale, conduit à l'extrême pauvreté des femmes rurales et influence de façon très négative leur vie mais aussi celle de leur entourage. Selon Puiggros (2012), « quand on approfondit dans l'étude de la pauvreté des femmes, on trouve que parmi elles, les plus pauvres sont les femmes qui travaillent dans l'agriculture dans les zones rurales des pays en voie de développement » (p.73). Pour Blasco (2006), la pauvreté des femmes vient essentiellement de leur statut dans les deux systèmes dominants actuellement notre société : le patriarcat et le néolibéralisme. Pour elle, « les deux se complètent souvent pour maintenir les femmes dans la pauvreté. L'un pour conserver tous les pouvoirs privés et publics, matériels et spirituels, politiques, économiques et culturels et le second maintenant une réserve de main d'œuvre bon marché et docile » (p. 3). Ainsi, poursuit-elle, dans la plupart des pays du nord comme du sud, les femmes ne sont pas considérées en tant qu'individus à part entière, mais en tant que fille, épouse ou mère. Donc, elles sont en permanence sous la tutelle d'un homme, ce qui les empêche d'avoir accès à la propriété, aux crédits ou à la terre. Mestrum (2003) lie la pauvreté des femmes à de purs préjugés. Pour elle, si la pauvreté des pays est perçue comme le déficit de développement, par contre celle des femmes relève purement de la culture. Elle poursuit en soutenant que ce sont les préjugés qui empêchent les femmes de participer à la vie sociale, économique et politique de leurs communautés. Ce qui ne leur offre donc aucune possibilité de s'autonomiser et de se développer. Ceci est d'autant

plus vrai que c'est souvent en milieu rural que la pauvreté est la plus accentuée, et particulièrement le continent africain.

Selon les propos de l'ONU, cités par Puiggros (2012), la pauvreté a une dimension sexospécifique claire, et elle ne doit pas se calculer seulement en termes de besoins alimentaires de base, mais aussi en termes d'accès aux opportunités et aux choix. Les femmes, surtout celles rurales, sont alors lourdement affectées par le manque d'alphabétisation, l'accès réduit à la scolarisation et aux services de santé, par la pauvreté et le manque de revenu. Souvent d'autres réalités viennent se greffer à ces rapports entre les sexes notamment la classe. Blasco (2006) en faisant l'état des lieux dans l'étude de la féminisation de la pauvreté, a effectué la répartition géographique et sociale de celle-ci. Dans la classification sociale, les femmes rurales demeurent les plus pauvres parmi les femmes pauvres. Cette classification fait ressortir la réalité des différences de niveau dans la pauvreté. Des classes existent donc dans les groupes pauvres et cette classification pourrait également s'appliquer à l'intérieur d'un même groupe notamment dans le groupe des agricultrices pour qui les plus vulnérables demeurent les veuves, les divorcées et aussi celles qui n'ont pas d'autres « bras » (progénitures, belles filles, coépouses etc.) pour les aider dans les travaux. Selon Sarr (1997) au Sénégal, par exemple, les mères célibataires, les veuves ou divorcées appartenant à la classe moyenne et responsables de familles demeurent les plus pauvres parmi les femmes pauvres. Elles ne peuvent bénéficier de terres généralement prêtées par les maris ou par la famille de ces derniers. Boserup (1980) en analysant les conditions de travail des femmes rurales africaines, notait bien l'importance de la polygamie et du maternage dans la vie de ces femmes pour qui les charges de travail incommensurables appellent à de l'aide.

D'autres auteurs lient cette situation de pauvreté de la femme rurale à l'émergence des chefs de famille femmes surtout, depuis l'avènement des crises que connaissent particulièrement les pays sahéliers (sécheresse, Programme d'ajustement structurel (PAS)). Selon Ogoth-Ogendo (1976), « Malgré leurs responsabilités familiales et productives accrues en raison du départ des hommes (décès, migration...), les femmes contrôlent peu ou pas la ressource essentielle que constitue soit la terre ou autre moyen de production (p.3). Il ne suffit donc pas d'être chef de ménage pour devenir chef d'exploitation, encore il faut être du bon sexe c'est-à-dire naître homme. Il poursuit qu'il est notoire que « les femmes chefs de ménage gèrent toujours des terres moins importantes que celles des hommes et c'est dans le cadre du mariage qu'on leur en alloue, en marge de celle du conjoint et

il s'agit généralement d'une petite surface (100 m<sup>2</sup> en moyenne au Sénégal) réservée à des productions jugées d'appoint et traitées comme telles (p.3).

Ainsi donc, les écrits sont assez parlants au sujet des discriminations majeures dont les femmes rurales font l'objet dans les sociétés. La prépondérance des hommes et l'infériorité des femmes dans les sociétés, d'une manière générale et au Sénégal particulièrement, permettent de les qualifier de sociétés hyper masculinisées, basées sur une domination des femmes par les hommes (Sindjoun, 2000: 239).

### **1.1.3. La division sexuelle du travail (DST) dans l'agriculture**

La question de la répartition des tâches au sein du travail a toujours intéressé les auteurs et les partenaires au développement. Leurs études ont révélé une grande inégalité dans la distribution des tâches entre hommes et femmes, et ceci à la défaveur des femmes. Les féministes ont été les premières à dénoncer cette inégalité.

Bourdieu (1998) a ressorti l'inégale distribution du travail entre les sexes et la domination masculine normalisée qui en est résultée. Boserup (1980) souligne cette inégale répartition à travers un constat situant « les hommes du côté du progrès, les femmes du côté de la tradition » (p, 61). Selon l'analyse de Bourdieu, qu'il s'agisse d'agriculture, de travaux ménagers ou d'autres formes d'activités, la division a toujours été nettement établie entre le travail féminin et masculin. Ainsi, les hommes, dans les sociétés africaines, s'activent plutôt au niveau des cultures de rente susceptibles de rentrées de devises tandis que les femmes s'adonnent aux cultures vivrières pour les besoins alimentaires de la famille d'abord.

Plusieurs rapports (FAO, 1998, 2004 et 2011) ont montré une distinction dans la répartition des tâches et le partage des responsabilités entre les hommes et les femmes, dans les activités de la sphère productive, celles de la sphère reproductive et celles se rapportant à la communauté. Ainsi, pour ce qui est de la production, la distinction est faite, mais leurs professions, activités et responsabilités varient souvent en fonction de la DST établie par la société. Pour ce qui est de la reproduction, les femmes sont assignées aux travaux domestiques. Partout, les femmes sont le plus souvent chargées de la préparation de la nourriture, de l'éducation et des soins aux enfants et autres membres du ménage, du ramassage du bois et de la collecte de l'eau, etc. Pour leur part, les hommes sont généralement responsables de la construction de la maison, de la sécurité du ménage

et de la prise de décision au sein du ménage et de la société. Pour ce qui est des activités communautaires, la répartition des tâches et des responsabilités entre les hommes et les femmes est la même que celle prévalant au sein des ménages. La fonction des femmes est plutôt liée à l'entretien des familles (le social) et celle des hommes est liée au pouvoir (politique et économique). Ainsi, les femmes se voient confier le bien-être des membres de la communauté, l'organisation des repas pour les fêtes et rassemblements, etc. Et les hommes eux, participent aux réunions, discussions et à la prise de décision, jouissant du pouvoir, du prestige ou de la richesse. Meillassoux (1982) montre que dans les sociétés africaines, par la DST, les hommes sont producteurs et les femmes reproductrices et ceci est « une forme d'organisation sociale intégrale qui persiste depuis le néolithique » (p.14). Il s'agit donc là, d'un fait culturel hérité des anciens et qui se perpétue avec les générations présentes et, la division des tâches entre hommes et femmes au sein des sociétés entre dans ce cadre. L'analyse de Baudouin (2008) fait ressortir d'ailleurs la part de la tradition dans la répartition des tâches agricoles entre les hommes et les femmes. Certaines tâches étant strictement réservées aux uns et aux autres « même si la femme aide également l'homme [...], les semis, le désherbage, les récoltes, le conditionnement lui sont, par tradition, réservés. » (p.1). Bourdieu (1998) conforte cette thèse en affirmant, que la division du travail n'est pas basée sur une convention tacite, mais elle est établie depuis des siècles et consacrée par les traditions locales et qu'elle varie suivant les différentes ethnies.

D'autre part, Boserup (1980) et Sarr (1997) vont, elles, montrer comment dans l'agriculture les femmes se sont retrouvées, par la conception que les colons se sont fait sur les susceptibles agents du développement, écartées des moyens de production (intrants, formation, crédits...) et de la formation technique. En reconnaissant les hommes comme les seuls chefs de famille et les seuls acteurs du développement, les colons leur ont tout simplement attribué tout ce qui était moyen de production. Les femmes se sont donc retrouvées sans moyens fondamentaux pour exécuter plus de la moitié des tâches agricoles. Elles travaillent donc dans des conditions très difficiles alors que toute la société est d'accord sur leur vulnérabilité. D'ailleurs pour Tabet (1998), « on doit en effet se demander ce que signifie le fait que l'un des deux sexes détient la possibilité de dépasser ses capacités physiques grâce à des outils qui élargissent son emprise sur le réel et sur la société, et que l'autre, au contraire, se trouve limité à son propre corps, aux opérations à main nue ou aux outils les plus élémentaires dans chaque société » (p.19). Ceci est la grande question, car comme le montrent Beaulieu et Prud'homme (2008), la DST, établie par le patriarcat, n'a pas fait que dévaloriser le

travail des femmes, mais elle a en même temps survalorisé économiquement et symboliquement le travail des hommes. Ainsi la division sexuelle dans la répartition des tâches au sein des sociétés semble révéler un constructivisme favorisant un groupe par rapport à un autre. Ce caractère construit des discriminations est souligné par Delphy (1998), Guillaumin (1992) et Sarr (1997) qui dénoncent ces discriminations fondées uniquement sur la nature biologique des femmes et prônent tout simplement leur dénaturalisation. Ceci est d'autant plus vrai que, dans beaucoup de sociétés comme dans celle de Mboro, notre zone d'étude, on observe un glissement d'actrices dans des rôles qui ne leur sont jadis pas attribués. Avec la crise économique actuelle qui a entraîné l'exode des hommes vers les villes, beaucoup de femmes se sont retrouvées chefs de ménage remplaçant ainsi les hommes dans leur fonction sécuritaire du ménage (Sarr, 1997).

#### **1.1.4. Rôle et contribution des femmes dans l'agriculture et l'agroforesterie**

Fortmann et Rocheleau (1984) et aussi Boserup (1980) montrent la forte présence des femmes et leur rôle primordial dans la prise en charge des besoins aussi bien sociaux qu'économiques des communautés dans les pays en voie de développement. Ainsi, elles montrent, à partir d'études de cas, que dans beaucoup de sociétés les femmes, plus que les hommes, sont des agricultrices dont dépend presque toute la production vivrière qu'ont besoin les populations pour vivre. La première étude a permis de mieux apprécier la proximité réelle entre les femmes et la forêt, entre les femmes et la préservation des ressources forestières et leur engagement dans l'agroforesterie. Quant à la deuxième, elle a permis de montrer, que l'agriculture est par « excellence » une activité féminine surtout pour les pays en voie de développement. Ces idées sont nettement ressorties dans les études de la FAO et de la Banque Mondiale citées par Puiggros (2012) qui révèlent que, « la contribution des agricultrices est plus importante dans les pays à faibles revenus car ils reposent surtout dans le secteur de l'agriculture [...]. Dans ces pays, les agricultrices sont le pilier de la production vivrière et donc de l'économie de leurs villages et de la sécurité alimentaire » (p.52-53).

Kiptot et Franzel (2012) traitent eux de la question de genre et agroforesterie en Afrique et apportent une lumière sur la participation des femmes comparée à celle des hommes dans ce secteur. À partir des exemples pertinents des agroforestières du Bénin et du Zimbabwe mais aussi et surtout de la prise en charge des besoins familiaux grâce aux avantages de la production, la contribution des femmes est reconnue et jugée rentable dans l'agroforesterie. Il ressort de leur étude que l'agroforesterie reste potentiellement « mieux indiquée » pour offrir des avantages aux femmes en



Afrique. Meillassoux (1982) abonde dans le même sens en s'intéressant aux différents rôles sociaux joués par les femmes permettant ainsi de voir que ces dernières ont de tout temps assuré ces fonctions pour l'équilibre de la société. Pour Sarr *et al.* cité par Baudouin (2008), dans la société rurale de l'ouest de l'Afrique subsaharienne, les femmes jouent un rôle primordial. Près de la moitié de la main d'œuvre agricole est féminine, pour un secteur qui contribue à 30% du PIB régional. C'est principalement au niveau des cultures vivrières, qui occupent plus de la moitié de son temps de travail, que le rôle des femmes est le plus important, puisqu'elles y produisent 70% des récoltes. En outre, les femmes remplissent ces tâches traditionnelles de "mère nourricière" (elles font le ménage, la cuisine, soignent les enfants, collectent l'eau et le bois, etc.). Elles aident également les hommes dans les grandes cultures, s'occupent de la transformation et la commercialisation des produits récoltés. Les semis, le désherbage, les récoltes, le conditionnement lui sont, par tradition, réservés (p.1). Fall (2009) montre combien les femmes, à l'image de celles des îles du Saloum au Sénégal, s'investissent dans l'exploitation des ressources naturelles locales. Outre l'espace domestique, elles participent aux activités agricoles, au ramassage des produits de mer, à la transformation d'une partie des prises de poisson et à l'exploitation des amas de coquillages transformés en chaux pour la construction, à l'entretien des champs de mil familial en hivernage et du jardin-potage, et enfin à la commercialisation des productions. Les productions vivrières des femmes ont une telle importance pour l'autosuffisance alimentaire de l'Afrique que la région se voit considérée comme celle de « l'agriculture féminine par excellence » (Boserup, 1980 : 16). Non seulement la production vivrière est, aujourd'hui, partiellement ou totalement entre les mains des femmes, mais certaines de leurs activités sont même transformées en activités génératrices de revenus destinées vers l'exportation (sous-région et Europe) notamment les productions de légumes et fruits. Les exemples du Ghana, du Nigeria, du Togo ou du Bénin pour le manioc; les haricots verts, les tomates et les fraises pour le Zaïre, le Congo et le Cameroun et les produits maraîchers de contre-saison des paysannes burkinabés et sénégalaises. Toutes ces activités renseignent sur les efforts significatifs que déploient chaque jour des milliers de femmes pour assurer l'alimentation des familles et communautés.

Mais pour Savané (1986), il y a une détérioration du rôle et du statut de la femme dans les pays au sud du Sahara, survenue avec les transformations sociales et économiques qu'ont subi les sociétés notamment les politiques d'ajustements structurels (PAS) qui ont fini par mettre à genoux l'agriculture et les agricultrices. Cette responsabilité des institutions dans la dégradation des conditions de vie des ruraux est soulignée par d'autres auteurs. Ainsi, Ba (2006), en donne la raison, soutenant qu'après

l'échec des politiques de développement fondées sur la croissance, le FMI et la Banque Mondiale ont appliqué ces PAS dans plusieurs pays d'Afrique (à partir des années 80), car selon eux, ces pays étaient trop enfoncés dans une crise et qu'il fallait une réforme en profondeur. Sourang (1996) et Sarr (1997) reconnaissent l'échec de ces politiques sur les populations qui ont, selon elles, augmenté le chômage, réduit l'assistance de l'État au monde rural, etc., et surtout appauvri les ménages qui étaient déjà très démunis. Ba (1995) cité par Halimatou Ba (2006) dira que l'ajustement dont il est question ne correspond pas aux besoins des populations, mais sert plutôt à l'exportation perpétuant ainsi les déséquilibres déjà existants. La sévérité des PAS dira-t-il a d'ailleurs amené les pays développés à assortir les conditions de mesures sociales d'accompagnement. En un mot, « les PAS n'ont réussi qu'à augmenter la misère des populations » (p.15).

Certains auteurs ont aussi souligné les conséquences de l'appui des gouvernements aux cultures de commercialisation. Ainsi, la recherche effrénée du profit soutenue par les projets cultureux a poussé les agriculteurs à se détourner des cultures vivrières pour les cultures de rente, ce qui s'est traduit par un surplus de travail gratuit pour les agricultrices qui devaient, elles seules, assurer la production alimentaire des familles. Boserup (1980) dira, à ce propos que « les femmes accomplissaient en fait plus de la moitié de ce travail; dans certains cas, il arrivait qu'elles effectuent autour de 70% de tout le travail » (p. 21). Mais ces multiples contraintes ont permis de mesurer, encore une fois, le rôle joué par les agricultrices de ces pays pour assurer l'alimentation des communautés au prix d'innombrables efforts dans la production, la solidarité, l'entraide, le regroupement (groupements d'intérêt économique (GIÉ) etc., appuyées par les bailleurs de fonds. Partout en Afrique, les femmes se sont mobilisées pour sortir de l'embarras dans lequel les crises de 1970, les PAS et la conjoncture économique actuelle les ont mis. Leur stratégie principale est leur regroupement en association pour s'entraider, partager et développer ensemble de nouvelles méthodes de survie. Au Sénégal, selon Sarr (1997), les associations rurales féminines qui se comptent par milliers, se sont réorientées vers des activités lucratives, soit à leur initiative, soit sur incitation des encadreurs qui les ont poussés à devenir des GIÉ et des Groupements de Promotion Féminine (GPF). Souvent aussi, selon la FAO (2007) les femmes combinent leurs activités agricoles ou agroforestières à d'autres activités comme la couture, l'artisanat, la coiffure, etc. Cette diversification répond à une logique de sécurisation des revenus et s'adapte généralement au temps morcelé des agricultrices africaines. Ainsi, elles aspirent à la diversification, la transformation et la commercialisation de leurs productions, à une formation

aux nouvelles techniques culturelles, à l’alphabétisation, à des crédits, à la diversification de leurs activités, en un mot, elles aspirent à une autonomisation et à une meilleure situation.

Toutefois, le constat sur les obstacles à la visibilité de ce rôle socio-économique soulevé par Dixon-Mueller et Anker (1989) est que la contribution des femmes dans les revenus familiaux est réelle, bien que méconnue, sous-évaluée et dévalorisée. Et grâce à la pression des féministes surtout, le travail des femmes a suscité un intérêt nouveau envers les décideurs qui s’attèleront à une intégration plus grande et plus rentable des femmes dans les secteurs de développement.

#### **1.1.5. Les politiques d’encadrement envers les femmes rurales**

Les politiques d’encadrement ont fait l’objet de plusieurs critiques dans la littérature. Depuis qu’elles se sont déroulées pour renforcer le travail des femmes, les résultats n’ont pas toujours convaincu bien que leur impact, si minime soit-il sur les populations, est fortement apprécié. L’une des raisons souvent soulevée est leur inadaptation aux réalités selon les contextes. Eva Rattheberg (1994), dans son analyse critique des modèles de développement instaurés par les institutions, montre les trois possibilités d’intégration des femmes dans les programmes de développement:

L’approche Women in development (WID) ou « Intégration des femmes au développement » (IFD) apparue selon le PNUD (2009) au début des années 1970, promeut « l’intégration des femmes dans les processus de développement afin qu’elles puissent tirer profit des retombées des programmes de développement (p 15). Rattheberg dira qu’il privilégie l’égalité dans le développement en éliminant toute discrimination pour une meilleure implication de la femme dans l’économie des pays. Ainsi, comme le souligne toujours le PNUD, des projets spécifiques aux femmes sont initiés pour améliorer leurs conditions de vie. Il s’agit entre autres de projets d’adduction d’eau potable et de fours améliorés pour alléger leur charge de travail, de l’installation de services de santé pour améliorer leur santé, et de l’accès aux ressources économiques pour les aider à développer des activités génératrices de revenus. Il est ressorti des critiques sur cette approche que les projets ont certes contribué à améliorer un tant soit peu les conditions de vie des femmes concernées, mais cela n’a pas véritablement changé les choses dans le statut des femmes et des rapports de genre. Il fallait dès lors chercher à améliorer cette approche, ce qui a permis à l’approche « femmes et développement » de voir le jour.

L'approche Women and development (WAD) ou « Femmes et Développement » (FED) qui met plutôt l'accent sur la corrélation entre femmes et développement en plus de l'intégration des femmes au développement. Selon Rattheberg, l'approche WAD serait liée au féminisme marxiste et serait apparue au cours de la seconde moitié des années 70 pour palier aux limites de l'approche IFD. Elle met l'accent sur le processus et pas seulement sur les stratégies de développement. Mais il lui est reproché de ne pas insister sur les relations de classe, de race ou d'ethnie. Même si elle est plus critique que la première approche, l'approche WAD s'attarde un peu trop sur les activités productives traduisant ainsi une négligence des autres secteurs clefs du développement comme les aspects reproductifs du travail et de la vie des femmes. Cela a limité ses impacts sur les conditions des femmes impliquées.

Et enfin, l'approche Gender and development (GAD) ou « Genre et Développement » (GED) apparue, vers les années 80, qui s'appuie sur une perspective holistique cherchant à étudier tous les aspects de la vie des femmes (sociale, économique, politique). Elle vise à répondre aux besoins pratiques (amélioration des conditions de vie) et aux besoins stratégiques (amélioration du statut social) des femmes à travers la promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes. Elle a pour objet de développer les capacités des femmes ou de favoriser leur habilitation afin qu'elles puissent intervenir aux mêmes niveaux que les hommes. L'approche GAD prend donc en compte les préoccupations et les choix des femmes et des hommes dans toutes les composantes des programmes de développement (PNUD, 2009).

En résumé, l'approche IFD se concentrait plus sur les femmes en tant que groupe spécifique, l'approche WAD a plus privilégié le secteur de la production, et l'approche GED s'est plutôt intéressée aux rapports sociaux et plus spécifiquement aux relations de genre, là où se façonnent véritablement les inégalités. Ces différentes approches ont servi de modèles aux projets de développement surtout dans les pays en voie de développement, en reconnaissant le rôle que peuvent désormais y jouer les femmes. Pour Champagne (1989), de ces trois approches, l'approche genre est plus pertinente dans l'exécution des projets dans la mesure où elle est la seule à intégrer véritablement la dimension féminine en reconnaissant l'importance du travail des femmes, et par conséquent leur intérêt, leur rôle et leur responsabilité. Sarr (2009) dans le tableau qui suit fait la comparaison des différentes démarches en se basant sur leurs visions, les centre-d'intérêts, les problématiques, les objectifs, les solutions et les stratégies. Elle dira que l'approche Femme et

Développement est restée théorique, l'approche IFD a été largement développée, tandis que le GED n'en est qu'à ses premiers balbutiements (p.62).

**Tableau 1.1: Comparaison des approches**

	<b>INTÉGRATION DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT (IFD)</b>	<b>FEMME DÉVELOPPEMENT (FED)</b>	<b>ET</b>	<b>GENRE DÉVELOPPEMENT (GED)</b>	<b>ET</b>
<b>Approche</b>	Considère les femmes comme étant le problème	Met l'accent sur les structures de production		Met l'accent sur les relations de pouvoir entre hommes et femmes	
<b>Centre d'intérêt</b>	Les femmes	Les femmes		Les rapports femmes-hommes	
<b>Problème</b>	L'exclusion des femmes (qui représentent la moitié des ressources potentielles de production) du processus de développement	La sous-représentation des femmes au sein des structures économiques		Les relations de pouvoir inégales qui empêchent un développement équitable	
<b>Objectif de développement</b>	Amélioration de la condition de vie des femmes	Amélioration de la représentation des femmes		Un développement plus équitable et durable	
<b>Solution</b>	Intégrer les femmes dans le processus de développement existant	Placer les femmes au cœur du développement		Transformer les relations non inégalitaires	
<b>Stratégies</b>	Accroître l'accès des femmes aux revenus, par des projets de programmes	Accroître le niveau de représentation et de participation des femmes dans les structures économiques		Viser les intérêts stratégiques des femmes et un meilleur contrôle des ressources	

(Source : reproduit de Sarr 2009)

Au Sénégal, par exemple, on a assisté depuis 1975 à « l'élaboration de politiques et la création de diverses structures comme le Ministère de la condition féminine, puis celui de la femme, de l'enfant

et de la famille (MFEF). Leurs politiques ont été sous-tendues par une forme d'encadrement spécifique qui a donné naissance aux groupements de promotion féminine (GPF) » (Sarr, 1997 :12). Aussi, dans l'étude de l'appui des partenaires dans la promotion de la femme, les projets, inscrits dans une dynamique de genre, constitueront notre cadre de référence. Le projet Programme d'Aménagement et de Développement Économique des Niayes (PADEN) financé par l'ACDI, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture du Sénégal, appuie le secteur agricole dans la perspective d'une dynamique de genre, pour améliorer la situation sociale et économique des populations. Ce projet est d'une importance capitale pour notre étude car il a permis de suivre les différentes étapes de l'exécution d'un projet de développement rural et de mesurer l'espoir que les projets suscitent chez les populations et en particulier les femmes. Ce projet montre également l'intérêt souvent accordé à la situation des femmes productrices par les grandes institutions internationales.

Oakley (1972) cité par Coche (1995) soutient que pour promouvoir un développement équilibré, les projets de développement devraient impérativement tenir compte des relations de genre. C'est en reconnaissant et en valorisant la réelle participation des femmes dans l'ensemble de leurs domaines d'action qu'il serait possible de faire évoluer leur statut et leurs situations. Et ceci passe nécessairement par la connaissance approfondie de leurs différents rôles, des modalités de leurs interventions dans les différentes productions et des relations de complémentarités entre hommes et femmes. Même vision pour Coche (1995) qui affirme qu'il est évident que l'omission du rôle des femmes et de leurs potentialités constitue un frein au développement dans son ensemble. Il devient donc indispensable, pour réussir des actions de développement et pour promouvoir des changements durables et équilibrés, de prendre en compte et de valoriser le rôle des femmes (p.6). Mais, pour Sarr (2008), le grand problème pour ces politiques de développement, c'est qu'elles ne visent que l'amélioration des conditions de vie des femmes et pas la transformation des rapports de pouvoir qui marginalisent les femmes. La critique de Bisilliat (1983) est également fort intéressante dans la mesure où, comme elle l'affirme, on ne peut reconnaître partout la nécessité d'intégrer les femmes au développement et ensuite ne pas les intégrer dans l'élaboration des projets. Ce paradoxe constitue un fait majeur quant à la réussite des projets de développement. Pourtant le rôle des femmes demeure primordial dans l'agriculture étant donné que leur agriculture est avant tout une agriculture destinée à nourrir les communautés d'abord. N'est-ce pas là l'une des principales raisons

qui fait que l'Afrique peine encore à atteindre l'autosuffisance alimentaire encore moins la sécurité alimentaire?

#### **1.1.6. Quelques exemples de contribution féminine au développement**

Beaucoup d'écrits ont tenté de rendre visible la contribution des femmes au développement en décrivant l'apport de leur travail dans la vie des familles et des communautés. Fall (2009) rend bien visible la contribution des femmes niominkas et socés des îles du Saloum au développement de leurs localités. Grâce à leurs productions réalisées dans le domaine de la pêche (ramassage et transformation des fruits de mer), ces femmes assurent une bonne partie de l'alimentation de beaucoup de communautés de la région et même du pays. Et ceci au prix d'une très grande détermination dans un contexte de dégradation avancée des écosystèmes marins de leurs localités. Cette détermination et cet engagement des femmes se lisent également dans les études réalisées par le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI, 2009) sur les femmes ouest-africaines et la « filière karité ». Elles révèlent leur leadership dans l'exploitation de la ressource karité. La production, estimée à 10 tonnes annuellement, est essentiellement l'œuvre des femmes, depuis la récolte jusqu'à la transformation en beurre, au prix de longues journées de travail. Elles se sont regroupées en associations telles que la coopérative des productrices de la commune rurale de Siby (Mali) qui compte plus de 800 femmes de 21 villages et l'Union des groupements des productrices de Sissili et de Ziro (Burkina Faso) constituée de 2500 femmes (p.11). Grâce à leur travail, ces femmes contribuent au développement économique de leurs pays. Au Burkina par exemple, la filière représente 20% des recettes du pays, indique Solange Kamuanga cité par l'étude. Cette filière permet également aux productrices d'améliorer leur niveau de vie et celui de leurs familles grâce à l'exportation de leurs productions (beurre de karité naturel et savons) vers l'Italie et le Canada. Les bénéfices qu'elles en retirent représentent de 80% à 100% de leurs revenus : des gains d'une grande importance qui leur permettent de subvenir aux besoins de leurs enfants en nourriture, en soins de santé et en fournitures scolaires, pour ne citer que ceux-là. Dans la même lancée, les études de Ba (2006) ont étudié la participation des femmes sénégalaises dans les groupements économiques féminins. Et grâce à cette participation, ces femmes ont réussi à se construire une identité sociale et ont désormais un projet de société. Ceci leur a permis de changer leurs conditions de vie et d'atteindre l'autonomie au grand bénéfice de leurs proches et de leurs communautés. Dans leur lutte

contre la pauvreté, elles ont sorti des logiques de développement avec la création d'associations telles les « tontines », qui sont des réseaux de solidarité permettant aux femmes de mettre en commun leurs moyens en versant une mise régulière et à tour de rôle et chacune pourra bénéficier de ce capital, soit pour résoudre des problèmes ou pour démarrer une activité économique (Sarr, 1997 :119). De même, et aussi les mbootayes (petits regroupements), qui ont été transformés par la suite en de nouvelles structures associatives telles que les groupements, ont pour fonction de permettre aux femmes de s'unir pour exercer une activité socioéconomique. Et ceci, au grand bénéfice pour elles et pour leurs communautés. Sourang (1996) revient sur l'implication des femmes dans le développement économique et social. Elle montre comment les femmes du « Centre de promotion et de réinsertion sociale » (CPRS) El Hadji Omar de Thiès ont réussi, à partir de différents niveaux d'implication, à s'approprier le projet et à tirer profit du programme « Caisse d'épargne et de crédit » du CPRS. À partir de son étude, on a pu surtout apprécier le leadership féminin dans les associations et les groupements de la région de Thiès. Ce leadership ressort dans les études de Sarr (1997) sur les entrepreneures dakaroises qui, parties de rien, ont réussi grâce à une logique de solidarité et à une grande détermination, à développer des activités qui leur ont permis de s'imposer sur la scène économique. Elles ont réussi à résoudre leurs problèmes socio-économiques, mais aussi à renforcer leur statut et leur pouvoir au sein des communautés.

Ces exemples de contribution, loin d'être exhaustives, montrent que les femmes, peuvent elles aussi, porter au même titre que les hommes des projets de développement économique et les mener avec succès. Retenons que, dans le cadre des actions au développement, la femme est l'égale de l'homme et il n'y a pas de différence de sexe qui tienne, le développement engage aussi bien la responsabilité des hommes que de celle des femmes (Boserup, 1983).

En conclusion, la recension des écrits aide à mieux comprendre que le paradoxe de la non-reconnaissance du labeur des agricultrices dans notre société. Elle nous éclaire également sur le système patriarcal, fortement ancré dans notre territoire d'étude, mais aussi sur les obstacles qui freinent l'épanouissement social et économique des femmes. Nous retenons de cette recension que le travail pour la visibilité de la contribution des femmes africaines dans le développement reste toujours un combat. Et c'est dans le prolongement de cette lutte que se situe notre recherche. La prochaine section traite du contexte géo-spatial et institutionnel de l'étude.



## 1.2. Le contexte géographique, démographique et institutionnel de l'étude

Notre zone d'étude appartient au Sénégal (figure 1.1), pays de l'Afrique de l'ouest et à la région de Thiès (figure 1.2), une des 14 régions du pays situé au centre ouest du Sénégal. Du point de vue écologique la commune de Mboro région de Thiès, qui abrite notre zone d'étude, appartient à la région naturelle des « Niayes »<sup>1</sup> qui présente des conditions physiques particulières dans une région sahélienne. Cette section permet de découvrir le Sénégal, la région de Thiès et la commune de Mboro dont Mboro-ville et les villages environnants de Santhie Touba Ndiaye et de khondio.



Source : <http://www.apgse.fr/local/>

Figure 1.1: Le Sénégal dans l'Afrique

<sup>1</sup> Terme local pour désigner les dépressions ou les bas-fonds qui sont inondés surtout pendant la saison des pluies. Les « Niayes », zones humides côtières du Sénégal constituent des écosystèmes fragiles, riches en biodiversité tout en étant traditionnellement des zones de maraîchage dans un environnement sahélien.



Source : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Regions\\_of\\_Senegal](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Regions_of_Senegal)

Figure 1.2 : La région de Thiès dans le Sénégal

### 1.2.1. Présentation du Sénégal

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain entre les 12° et 17° de longitude ouest et 12,5° et 16,5° de latitude nord. Il s'étend sur 196 722 km<sup>2</sup> et est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par la Guinée et la Guinée Bissau et à l'ouest par l'océan atlantique. La Gambie constitue une enclave de 10 300 km<sup>2</sup> à l'intérieur du territoire sénégalais avec une ouverture sur l'océan. Le Sénégal est aligné sur l'heure du méridien de Greenwich (GMT) et est au confluent de l'Europe, de l'Afrique et des Amériques et à un carrefour de routes maritimes et aériennes. Sa capitale Dakar, est une presqu'île de 550 km<sup>2</sup>, située à l'extrême ouest du pays et du continent.

Le Sénégal est un pays relativement plat avec un relief constitué essentiellement de plaines et de plateaux. C'est un pays sahélien dont le climat est caractérisé par deux saisons nettement

tranchées : une saison chaude et pluvieuse appelée hivernage qui dure quatre mois (de juin à septembre) et une saison sèche qui dure huit mois (d'octobre à mai). Selon le RGPH 3 de 2006, la pluviométrie a baissé de manière significative au cours des 40 dernières années (ANSD, 2007), et varie fortement passant de 1000 mm/an dans le sud à moins de 300 mm/an dans le nord. L'hydrographie est représentée essentiellement par le fleuve Sénégal (1700km), la Gambie (850 km), la Casamance (300 km) et le Sine-saloum (bras de mer de 130 km). Le fleuve Sénégal constitue la principale ressource hydraulique du pays et alimente les nappes phréatiques et le lac de Guiers qui est la plus importante réserve d'eau douce permanente du Sénégal. Les sols sont assez variés constitués de sols steppiques subarides dans les régions nordiques sahéliennes, de sols ferrugineux tropicaux dans les régions soudaniennes du centre, de sols ferrallitiques dans les régions méridionales et d'autres types de sols azonaux qui sont rencontrés dans les dépressions interdunaires des niayes constitués de sols sablo-argileux dans les bas-fonds et de sols sablonneux lessivés au sommet des dunes. Climat, pluviométrie et sols influencent considérablement la végétation dont trois types dominant : la forêt au sud, la savane au centre et la steppe au nord.

Selon toujours le rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2007), aux derniers recensements de 2002, la population sénégalaise s'élevait à 9 855 388 habitants et selon les estimations de 2011 elle est de 12 855 154 habitants soit une densité de 63,5 habitants/km<sup>2</sup>. Le profil démographique révèle l'importance des femmes et des jeunes de moins de vingt ans avec respectivement 50,6% et 54,9 %. Le taux d'accroissement qui est de 2,4% connaît une légère baisse avec un taux de fécondité de 4 enfants/femme. La population est composée majoritairement de Wolofs (35%), de Sérères (20%), de Peuls (15%), de Toucouleurs (10%) de Diolas (8%) et d'autres ethnies minoritaires. Le français est la langue officielle et les langues courantes sont les dialectes parlés par les différentes ethnies. L'Islam est la religion dominante (94%), suivent le Christianisme (4%) et l'animisme (2%). L'école primaire est en principe obligatoire et commence à 7 ans. Le niveau de pauvreté était de 65% en 2001, depuis il ne cesse de croître. En milieu urbain, plus de 16% de la population est pauvre et en milieu rural ce taux est de plus de 40%, et plus de 80% des ménages pauvres vivent en milieu rural. La pauvreté affecte davantage les femmes et surtout les femmes qui sont chefs de ménage, dont le nombre ne cesse d'augmenter avec un pourcentage de 16%.

La part des principaux secteurs d'activité dans le PIB est de 16% pour le primaire, 24% pour le secondaire et 61% pour le tertiaire (The Economist Intelligence Unit, 2011). Le taux de la population active est de 41%. L'Indice de Développement Humain (IDH) classe le Sénégal 155<sup>ème</sup> sur 187 pays (PNUD, 2011) alignant le Sénégal parmi les pays les moins avancés (PMA). Le pays conserve une L'économie formelle fragile fondée en grande partie sur le tourisme mais l'agriculture représente un des secteurs clés de l'économie. Elle contribue à 20% du PIB et occupe environ 80% de la population. Le Sénégal exporte l'arachide, les phosphates et le poisson. Le pays n'a pas atteint son autosuffisance alimentaire (Ministère de l'Agriculture, 1995) qui n'est couverte qu'à 50-60% et doit importer jusqu'à 500 000 tonnes de céréales. La croissance économique a été marquée par un net ralentissement en 2011 à +2,6% (contre une prévision de + 4%) en raison notamment du recul de la production agricole dû à la sécheresse dans le Sahel (baisse du secteur agricole de l'ordre de 20%), de l'environnement international, et des carences de l'approvisionnement électrique. La croissance devrait reprendre grâce notamment à une bonne pluviométrie qui relance la production céréalière. Mais le taux de chômage et la pauvreté en croissance continuelle impactent négativement sur le niveau de vie des populations. Elles se trouvent confrontées à d'importantes difficultés socio-économiques aggravées par la hausse des prix mondiaux.

### **1.2.2. Présentation de la région de Thiès**

La région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal, située dans l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert (figure 1.3). Elle s'étend sur 6 601 km<sup>2</sup>, soit 3,4% du territoire national et est limitée au nord par la région de Louga, au sud par la région de Fatick, à l'est par les régions de Diourbel et Fatick et à l'ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique (ANSD, 2010).

Thiès constitue la deuxième région la plus peuplée du pays, après la capitale Dakar dont elle est très proche, avec une densité d'environ 214 habitants au km<sup>2</sup>. La région est composée de 3 départements que sont Thiès, Mbour et Tivaouane qui abrite la commune de Mboro. Les données de l'ANSD (2010) informent également sur les principales activités économiques de la région qui se résument aux productions industrielles, minières, agricoles et maraîchères, halieutiques et au tourisme. Ainsi, la région renferme l'essentiel des industries minières du pays avec l'exploitation des phosphates, de l'attapulгите et des carrières. La région de Thiès est aussi un grand pôle de production agricole pratiquée dans trois zones que sont : la zone côtière des Niayes à vocation

maraîchère et fruitière (30,25 % de la production nationale), la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc, et la zone sud à vocation maraîchère et vivrière. Selon toujours la même source, l'élevage se développe et a un impact certain sur le développement régional (embouche, aviculture, installation de fermes laitières, utilisation des chevaux dans le cadre du transport urbain et rural, etc.). La région de Thiès, à cheval sur deux façades maritimes (la grande côte et la petite côte), dispose de plus d'une dizaine de sites de pêche. Le tourisme occupe la seconde place sur le plan économique après la pêche.

La population thiessoise estimée à 1 413 448 habitants est à majorité rurale avec 764964 ruraux contre 593694 urbains (ANSD, 2008). Les données de l'Agence révèlent également les informations suivantes sur la région. Thiès constitue la deuxième région la plus peuplée du pays, après la capitale Dakar dont elle est très proche, avec une densité d'environ 214 habitants au km<sup>2</sup>. La région est composée de 3 départements que sont Thiès, Mbour et Tivaouane qui abrite la commune de Mboro. Dans cette région, les femmes représentent un pourcentage égal à 50,1% et sont majoritairement agricultrices. Selon le RGPH 3, la situation matrimoniale des femmes âgées de 15 ans et plus fait état de 67% de mariées contre 20,2% de célibataires et les veuves font moins de 10% (ANSD, 2007). Toujours selon la même source, le mariage est précoce à 15-19 ans et la divortialité élevée avec 40% c'est-à-dire que 4 femmes sur 10 sont divorcées ou séparées. La mortalité maternelle est estimée à environ 510 décès pour 100000 naissances vivantes. La fécondité reste encore forte malgré une légère baisse observée et tourne aux environs de 5 à 6,9 enfants par femme depuis 1997. Cependant la mortalité tout comme la fécondité subit l'effet de déterminants qui peuvent agir sur sa baisse telle que l'instruction, l'urbanisation et le mariage tardif. Ces femmes sont aussi touchées par l'émigration, surtout à partir de 1990 ou la sécheresse s'est fait de plus en plus sentir, et vont chercher à Dakar particulièrement des emplois domestiques. Le taux de chômage chez les 10 ans et plus selon le sexe montre une prédominance chez les femmes avec 14,4 contre 7,5 chez les hommes, toutefois il faut noter que dans cette répartition les travaux domestiques ne sont pas pris en compte comme toujours d'ailleurs. Les femmes sont plus touchées par la pauvreté que les hommes en raison du poids de la famille dont la charge leur revient de plus en plus. Selon l'Enquête Démographique et de Santé de 2004 (EDS II) la taille moyenne de la famille serait de 9,3 individus par rapport à la moyenne nationale qui est de 9,8 individus (Service régional de Thiès, 2005). En plus la région a l'une des pourcentages de chefs de ménage de sexe féminin le plus élevé du pays avec

17%. Selon le RGPH 3, la répartition des personnes handicapées par sexe laisse entrevoir une prédominance chez les femmes avec 1,6% contre 0,8 pour les hommes (ANSD, 2007).

Les données de l'ANSD (2010) informent sur les principales activités économiques de la région qui se résument aux productions industrielles, minières, agricoles et maraîchères, halieutiques et au tourisme. Ainsi, la région renferme l'essentiel des industries minières du pays avec l'exploitation des phosphates, de l'attapulгите et des carrières. La région de Thiès est aussi un grand pôle de production agricole pratiquée dans trois zones que sont : la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière (30,25 % de la production nationale), la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc, et la zone sud à vocation maraîchère et vivrière. Selon toujours la même source, l'élevage se développe et a un impact certain sur le développement régional (embouche, aviculture, installation de fermes laitières, utilisation des chevaux dans le cadre du transport urbain et rural, etc.). La région de Thiès, à cheval sur deux façades maritimes (la grande côte et la petite côte), dispose de plus d'une dizaine de sites de pêche, répartis entre Joal et Fass Boye. Le tourisme occupe la seconde place sur le plan économique après la pêche. Le département de Mbour (la petite côte) présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly portudal. La population active occupée selon le genre est de 12,9 % chez les hommes et de 9,3 % chez les femmes, ce qui se traduit chez les actifs privés d'emploi l'exode vers les zones urbaines (ANSD, 2010).

Il ressort de cette présentation, basée sur les études de l'ANSD de 2007, 2008 et 2010 et du Service régional de Thiès (2005) que, la région de Thiès constitue un important pôle de développement agricole et industriel qui explique son rayonnement économique au niveau du pays et de la sous-région. Mais elle subit, comme les autres régions du pays, les conséquences de la rareté des pluies qui agit négativement sur la capacité de production agricole, expliquant l'importance de l'immigration des hommes et la forte présence des femmes dans l'agriculture.



Mboro est une petite ville côtière située sur la section du littoral nord-ouest appelée la Grande côte. S'étendant entre 15° et 15°30' de latitude nord et 16°40' et 17°30' de longitude ouest, la ville couvre une superficie d'environ 548 km<sup>2</sup> et bénéficie d'une façade maritime de 65 km. Elle est limitée à l'ouest par l'océan atlantique, à l'est par la communauté rurale (CR) de Méouane, au nord par la région de Louga (département de Kébémér) et au sud par la CR de Taïba Ndiaye et celle de Notto Guy Diama. Notre zone d'études, la commune de Mboro se trouve dans l'arrondissement de Méouane à l'ouest du département de Tivaouane et est ceinturée par la CR de Darou Khoudoss dont elle était le chef-lieu de conseil rural. La commune de Mboro est une ancienne CR érigée en commune en février 2002. Ses limites, très sommairement définies, doivent, sur le vœu de toute la population communale, être redéfinies à la mesure des perspectives de développement à court, moyen et long termes. Juste à la limite des concessions, elles compriment la commune sur une superficie de 310 ha dont 207 ha de surface urbanisée. Des démarches idoines sont ainsi menées auprès des Autorités compétentes par l'équipe communale, pour leur modification.

Mboro se trouve dans la région naturelle des Niayes. La zone des Niayes correspond à une bande de terre qui longe le littoral Nord entre Dakar et le Sud du Delta du fleuve Sénégal. D'une superficie de 2759 km<sup>2</sup>, la bande est caractérisée par la présence des "Niayes" qui sont des dépressions interdunaires où affleure la nappe phréatique et où se pratiquent des cultures maraîchères. Sur le plan administratif, la zone des Niayes regroupe la région de Dakar, ainsi qu'une partie des régions de Thiès (département de Thiès et de Tivaouane dont Mboro) et de Louga (départements de Louga et Kébémér). La commune de Mboro est située au nord-ouest du département de Tivaouane.

Mboro a connu sa première expansion avec l'installation en 1936, par l'administration coloniale française, d'une station expérimentale agricole. Jusqu'aux années 1950, son rayonnement et son évolution spatiale, économique et démographique ont été étroitement liés à la dynamique de cette station agricole. À la fin des années 1950, une nouvelle dynamique est apparue avec la création d'une industrie extractive minière : la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba (CSPT) et en 1985 avec la naissance des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Ces trois créations ont fait de Mboro un important foyer de main-d'œuvre et une terre d'immigrants (saisonniers agricoles et ouvriers). Bien qu'appartenant au domaine soudano-sahélien, la zone de Mboro, caractérisée par un modelé dunaire, se particularise par un climat doux sous l'influence de l'alizé maritime provenant de l'océan atlantique et qui y souffle presque toute l'année. Du fait de cette proximité avec l'océan, la température moyenne annuelle ne dépasse guère 27°C et la hauteur annuelle des précipitations



avoisine les 400 mm. Mais la dégradation de l'environnement observée dans tout le pays et caractérisée par le déficit croissant de la pluviométrie durant ces dernières décennies, la salinisation des terres et l'avancée des dunes ont eu un impact sur les ressources naturelles et sur leurs rendements. Mboro a toujours bénéficié de la présence de lacs, de marigots et de la mangrove qui a permis une longue tradition de culture maraîchère et fruitière distribuée vers les autres centres urbains du Sénégal, de la Mauritanie, de la Gambie et de la Guinée-Bissau avec un peu plus de « 80 000 tonnes par an » d'après le Service départemental de l'agriculture cité par Diop (2004 :27). Mais, la rareté des pluies continue cependant d'entraver cet important rôle alimentaire sous régional. D'autre part, en raison de sa grande ouverture maritime dans sa partie nord, des activités de pêche et de tourisme s'y développent également. Selon les statistiques, 21,8 % de la population active de Mboro sont dans le secteur agricole et 8,22 % dans l'artisanat (ADM<sup>2</sup>, 2003).

Selon les statistiques les estimations officielles, la commune de Mboro a une population d'environ 20 000 habitants avec un taux de croissance de l'ordre de 6,3 % par an, dépassant ainsi la croissance moyenne nationale estimée à 2,4% par an. L'importance de ce taux s'explique en grande partie par la présence des industries extractives qui emploient un grand nombre de personnes venues de toutes les régions du Sénégal, et même de l'étranger et par les travailleurs saisonniers qui convergent vers la zone pendant les périodes de cultures maraîchères. Ainsi, Mboro regroupe presque tous les groupes ethniques du pays dont les Wolofs 39 %, les Sérères 22%, les Peuls (les autochtones) 17 %, et la religion musulmane reste la dominante à 98% devant le catholicisme. Cette diversité se traduit également par une diversité des modes de vie, des comportements, et des valeurs culturelles.

#### **1.2.3.1. Le diagnostic des ressources naturelles de la zone**

La commune de Mboro se particularise par ses potentialités naturelles fortement appréciables surtout dans un contexte régional, national et même sous-régional fortement marqué par des difficultés climatiques (domaine soudano-sahélien). Elle offre de grandes possibilités agricoles attirant ainsi de nombreux travailleurs saisonniers à la recherche d'emploi. Mais son appartenance à la bande climatique sahélo-soudanienne ne l'a pas épargnée, même si c'est à des degrés moindres par rapport à d'autres localités, de la persistance et de l'aggravation du déficit pluviométrique qui affectent l'ensemble du Sahel (Sagna, 1995), et ceci depuis presque trois décennies. Cette situation,

---

<sup>2</sup> L'Agence de Développement Municipal (de Mboro)

à laquelle s'ajoute la forte pression de la population sur les ressources en vue de satisfaire des besoins de plus en plus importants, a eu raison sur les ressources naturelles qui menacent de s'épuiser ou de disparaître. Il ressort des études de Fall (2000), Sagna (1997) et des rapports de l'Agence municipale de Mboro ou ADM (2003) que Mboro est une zone écologiquement riche, aux énormes potentialités économiques (maraîchage, pêche, industries, tourisme, commerce...), mais qui fait face à une situation dégradante de ses ressources naturelles liée aux actions anthropiques et naturelles.

- **Les ressources pédologiques**

Elles offrent des types de sols à potentialités différentes :

Les **dunes blanches**, qui sont la dernière génération des dunes, s'étirent le long de la plage et qui forment un cordon littoral tout au long de la façade maritime. Elles constituent des sols minéraux bruts très pauvres en matières organiques avec une faible couverture végétale résistante à l'embrun marin. On y note une forte tendance à la salinisation.

Les **dunes jaunes**, qui sont des dunes littorales semi-fixées, dominent les dépressions interdunaires. Ces sols ont une assez bonne capacité de rétention d'eau et une teneur de 10 à 25% de matières organiques. Les dunes jaunes sont favorables à la culture maraîchère et constituent des zones de parcours pour le bétail. Mais, elles sont soumises à l'action du vent qui est un important facteur d'érosion dans les régions sahéniennes. En effet, ici, les alizés rencontrent des conditions favorables à leurs actions du fait de l'exposition et de l'importance du matériel sableux.

Les **dunes rouges**, qui sont des sols ferrugineux peu lessivés à 95 % sablonneux et à faible capacité de rétention d'eau, sont très pauvres en matières organiques. Ces dunes rouges sont principalement réservées à l'habitat et sont rarement exploitées, utilisés en particulier lors des cultures d'hivernage (arachide, mil et niébé) et dans les cuvettes des dunes, elles supportent le maraîchage et l'arboriculture. Aujourd'hui on assiste à leur appauvrissement en raison des pratiques culturelles inadaptées.

Les **dépressions interdunaires** quant à elles sont localisées entre le cordon littoral (dunes blanches et dunes jaunes). Elles se caractérisent par des sols à hydromorphie temporaire ou permanente avec des aptitudes agronomiques bonnes à moyennes. On y retrouve les sols tourbeux riches en humus

et en matières organiques avec possibilité de maraîchage, et les sols deck dior dans les cuvettes de dunes aptes pour l'arboriculture et le maraîchage. On les appelle communément les « Niayes », et elles offrent aussi de grandes possibilités de maraîchage. Toutefois, elles sont confrontées à une salinisation, à un appauvrissement et à la présence de parasites.

- **Les ressources hydriques**

Selon l'étude de l'ADM (2003), elles sont constituées par :

Les **eaux de pluies** dont profitent les populations et qui freinent l'érosion éolienne durant toute la période hivernale. Toutefois, elles sont depuis quelques années en baisse continue.

Les **eaux de surface**, qui apparaissent pendant la période pluviale et quelques mois après, quand l'eau stagnante remplit les cuvettes, les marigots et lacs de la zone. Elles servent à l'agriculture et à l'élevage surtout. Mais avec les sécheresses récurrentes, on assiste à leur disparition dans les cuvettes des Niayes et au tarissement des lacs et marigots.

Les **eaux souterraines**, qui constituent le potentiel hydrique le plus important, avec une nappe phréatique affleurant surtout en saison des pluies et une diversité des nappes souterraines. La nappe est captée entre 0,5 et 20 mètres (Fall, 2000) et très exploitée par les ménages, les maraîchers et les industries, ce qui laisse entrevoir déjà des menaces sur cette ressource. Les besoins ménagers et le développement de l'activité maraîchère et industrielle se traduisent par une forte pression sur les ressources en eau (surexploitation et pollution). En effet, l'utilisation souvent incontrôlée des engrais, des pesticides et le rejet des déchets chimiques polluent la nappe par contamination chimique et bactériologique à partir de la surface du sol. La conséquence est qu'un biseau salé est en lente progression de la plage vers l'intérieur (Tchani (1996) cité par Fall 2000: 31). La nappe est d'autre part très dépendante des apports pluviométriques. Dès lors, les ressources hydriques de la zone s'épuisent et leur qualité demeure douteuse surtout pour la consommation directe et nécessite un certain traitement des eaux.

- **Les ressources végétales**

Elles comprennent :

Une **forêt naturelle** constituée de nombreuses espèces dont l'exploitation offre aux populations de la pharmacopée, du bois de chauffe très utilisé par les ménages, du matériel de construction et par la cueillette des aliments multiples et des rentrées de devise grâce à leur commercialisation.

Un important **périmètre de bois** grâce au reboisement qui a permis à la commune de se doter d'une bande de filaos sur les dunes littorales et d'une haie vive et brise vent constituée des eucalyptus, des prosopis et des leucaena. Ces espèces sont entretenues par les populations sous l'encadrement des Eaux et Forêt et constituent de par leur exploitation et leur commercialisation d'importantes sources de revenus. Aujourd'hui, on assiste à la diminution, voire à la disparition même, de certaines espèces dû au manque d'eau (sécheresse), aux coupes abusives et clandestines et aux feux de brousse.

- **Les ressources fauniques**

Elles sont constituées par :

La **faune aquatique marine**, la seule véritable potentialité dans ce domaine grâce à une façade maritime long de 65 km et riche en de nombreuses espèces (crustacés, poissons, mollusques etc.). Mais la surpêche et les déchets domestiques et industriels menacent la multiplication et la survie des espèces. Le phénomène le plus menaçant demeure le déversement en mer d'effluents industriels par les Industries chimiques du Sénégal (ICS) qui ont entre autres conséquences la contamination ou la mort d'espèces marines par les résidus d'engrais, d'acide phosphorique ou des gaz de condensation et des boues de phosphore, mais aussi la dégradation de la plage (Fall, 2000 : 24).

La faune terrestre se caractérise elle par sa pauvreté, accentuée par les répercussions de la dégradation climatique sur l'habitat des animaux sauvages : tarissement des points d'eau, disparition du couvert végétal.

### **1.2.3.2. Le cadre institutionnel et la dynamique organisationnelle**

La commune de Mboro rayonne aujourd'hui par ses structures administratives et d'encadrement technique et à une multitude d'associations et de groupements féminins.

## **Les institutions**

Mboro qui était le chef-lieu de la communauté rurale du même nom a été érigé en commune en février 2002. Elle fut alors dotée d'un conseil municipal pour assurer ses nouvelles fonctions de ville-commune.

- **Le Conseil municipal**

Il est logé à l'Hôtel de ville construit en 2003 et est administré par le bureau municipal formé par le maire et ses trois adjoints et un secrétaire municipal. Il est composé de 36 conseillers dont 7 conseillères répartis au niveau des dix commissions que compte la communauté et qui interviennent entre autres dans le commerce; la santé et l'environnement; le développement social, l'éducation et la formation professionnelle; l'assainissement; la pêche, l'agriculture, l'élevage et l'artisanat; et la coopération décentralisée. La loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités locales, définit les fonctions du Conseil municipal à travers l'article 88 qui suit :

Article 88 : « Le conseil municipal règle par ses citations en exergue les affaires de la commune. Il doit assurer à l'ensemble de la population, sans discrimination, les meilleures conditions de vie. Il intervient plus particulièrement dans le domaine de la planification et de la programmation du développement local et de l'harmonisation de cette programmation avec les orientations régionales et nationales ».

D'autre part, le conseil municipal peut émettre des vœux, par écrit, sur toutes les questions ayant un intérêt local, notamment sur celles concernant le développement économique et social de la commune. Il est tenu informé de l'état d'avancement des travaux et des actions financées par la commune ou réalisées avec sa participation. Ainsi donc le Conseil municipal a un rôle important à jouer dans l'organisation et la gestion de la commune.

- **Les structures d'encadrement et d'appui technique**

Elles sont nombreuses et variées et offre de multiples services visant le développement local. On distingue :

La Station agricole, créée en 1936, est une structure de recherche et de conseil pour le développement agricole. Elle œuvre à l'encadrement et la sensibilisation des producteurs et productrices. Elle mène les campagnes de phosphatage des terres pour la régénération des sols agricoles.

Le Service de pêche, créé en 1988, est chargé d'appliquer la politique étatique en matière de pêche. Elle est une structure d'encadrement et de conseil pour les pêcheurs.

Le Service des Eaux et Forêts, créé depuis 1963, assure la protection du domaine forestier. Il organise les campagnes de reboisement et est aussi une structure de conseil et d'encadrement. Il collabore avec les groupements féminins très dynamiques, dans le reboisement.

Le Service de l'élevage conseille les éleveurs et contrôle l'état de santé du cheptel en menant des campagnes de vaccination contre les épizooties. Il contrôle également la qualité de la viande au niveau des zones d'abattage et de vente dans la commune.

L'Union forestière de Mboro, créée en 1992, regroupe actuellement 1200 membres dont 810 femmes et 430 hommes. Elle s'est fixée comme objectifs : d'améliorer le niveau de vie des populations en menant des activités telles que : petit commerce, élevage, transformation de fruits et de légumes, micro crédit etc., ainsi que de lutter contre les dunes qui envahissent le littoral en reboisant des bandes de filaos dans la zone allant de Notto à Diobass. La principale ressource de l'association découle des recettes obtenues à partir des ventes de bois. En effet, avec autorisation des Eaux et Forêts, l'association bénéficie parfois de parcelles au niveau des bandes de filaos que ses membres exploitent pour en replanter d'autres. Mais auparavant ils avaient reçu pour démarrer un appui de dix millions de francs CFA du Projet d'appui à l'entrepreneuriat paysan de Thiès (PAEP), leur principal partenaire. L'association est membre d'AUMN (Association des Unions Maraîchères des Niayes) et certains membres se recoupent souvent à travers d'autres instances localisées dans la zone. L'union dispose d'un véhicule de transport du bois (Nigog) obtenu par leur propre moyen.

L'Union des Maraîchers de Méouane (Mboro), créée en 1984, était à ses débuts coordonnée par le Fond Européen de Développement (FED) puis par l'Organisation Nationale des Caisses Agricoles du Sénégal (ONCAS) avant qu'elles ne passent la relève aux maraîchers en 1992. L'union regroupe sept secteurs et chaque secteur est composé de plusieurs groupements. L'union rassemble en son

sein plus de 15 000 membres (hommes et femmes) constitués en groupements et chaque groupement a son autonomie. Les décisions sont prises au sein du bureau de l'union en présence des représentants des secteurs et des groupements. Elle a pour vocation de faciliter la tâche aux différents acteurs et actrices pour la mise en œuvre des projets sollicités : maraîchage, transformation de légumes ou de fruits, élevage, micro-crédit etc. Elle favorise le dialogue avec les partenaires au développement mais aussi facilite l'échange d'expériences de capitalisation des savoirs paysans par l'organisation de rencontres, séminaires ou ateliers.

L'Union des Groupements des Producteurs et Productrices Maraîchers de Méouane (UGPM), a été créée le 15 décembre 1990. Elle est l'émanation des producteurs et productrices évoluant dans le domaine de l'horticulture en général, et du maraîchage en particulier. L'UGPM dit mener un combat solidaire pour vaincre le sous-développement (pauvreté) par une auto-gestion soutenue. Elle a pour objet, la résolution de l'ensemble des problèmes socio-économiques liés à l'horticulture en particulier, et la promotion et la coordination de toutes les activités de développement dans la zone des « Niayes » en général. A cet effet, elle s'est fixée comme objectifs : d'unir les moyens et les forces des producteurs et productrices de la zone par une organisation cohérente à la base, de servir de cadre de concertation et de défense des intérêts des producteurs, d'inciter et d'encourager la modernisation des méthodes de productivité et d'approvisionnement des producteurs, d'organiser et de garantir au profit des membres, l'acquisition et l'utilisation des moyens de production sur la base individuelle ou collective, d'assurer la commercialisation des produits créés par les membres et de contribuer à leur éducation et à leur formation. L'UGPM intervient dans la zone des « Niayes », singulièrement dans les régions de Thiès et de Louga pour un espace d'intervention de plus de 1000 km<sup>2</sup> tout au long de la grande côte de l'océan atlantique. C'est pourquoi, pour des raisons fonctionnelle et d'implication des producteurs dans la gestion, l'UGPM a procédé au découpage de la zone en six secteurs et avec une stratégie d'intervention basée sur le concept « Genre et Développement ». Depuis la phase projet (1988) à juillet 2009, le membership a connu une nette évolution à la hausse. A ses débuts, les groupements encadrés par le projet n'étaient ouverts qu'aux hommes (producteurs) mais les femmes ont été par la suite intégrées et depuis leur nombre n'a cessé de croître. En 2009, l'UGPM comptait 4000 membres dont 1600 hommes (40%) et 2400 femmes (60%).

Le Programme d'Aménagement et de Développement Économique des Niayes (PADEN) est étalé sur 5 ans et est initié par le Ministère sénégalais de l'agriculture et l'ACDI. Étant convaincu que l'horticulture et l'agroforesterie pratiquées dans la zone des Niayes sont créatrices de richesses, le PADEN s'est fixé pour but de contribuer à mettre en valeur le potentiel productif de la zone éco-géographique des Niayes (environ 120 km : de Dakar à Potou) pour accroître les revenus des producteurs et productrices et en faire de véritables entrepreneur(e)s tout en protégeant les ressources naturelles. Il vise à développer l'entrepreneuriat et à renforcer l'autonomie des producteurs et productrices de filières ciblées dans une zone à fortes potentialités. Sa démarche repose sur une approche filière et sur l'intégration de plusieurs maillons dont la production et la commercialisation mais aussi d'autres paramètres tels que le financement et le renforcement des capacités des producteurs et productrices. Ses principes d'intervention sont basés sur la prise en compte systématique de la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes et sur la nécessité d'intégrer la dimension environnementale dans toutes les stratégies et actions de développement des Niayes.

Le projet « Bande de filaos » est initié par le Service des Eaux et Forêts de l'État sénégalais au niveau de la zone des Niayes. Les alizés maritimes, qui y soufflent, constituent des facteurs d'érosion des sols. Ces vents favorisent l'enlèvement de la couche arable ou ensevelissent les cuvettes maraîchères de sable marin impropre à la culture. Pour protéger cette zone, dès les années 1940, une plantation d'une bande de filaos y a été érigée et, en 1990 l'opération a été reconduite. Le projet en partenariat avec SOS SAHEL a décidé de procéder à la fixation des dunes au niveau de cette zone car les Niayes constituent l'un des poumons nourricier du Sénégal. Le projet dispose de 9 pépinières gérées par les groupements de producteurs partenaires. Chacune des pépinières peut produire jusqu'à 50 000 plants par an et les producteurs et productrices procèdent ensuite au reboisement sous l'encadrement des agents des Eaux et Forêts. Le projet permet de créer des conditions durables de productions agricoles, principales sources de revenus des maraîcher(e)s. Par ailleurs, SOS SAHEL accompagne les groupements de producteurs pour une exploitation judicieuse de la forêt à travers l'utilisation de techniques agricoles durables : agroforesterie, compostage à partir de la litière de filao, fixation des dunes, fours améliorés qui permettent de réduire la consommation de bois de 70% etc. Aujourd'hui, le projet est repris par le PADEN qui s'engage dans la même voie en privilégiant l'approche genre.



Les institutions financières comme la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCA), le Partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal (PAMECAS), le Crédit mutuel du Sénégal (CMS), l'Alliance de crédit et d'épargne pour la production (ACEP), présentes dans la zone. Elles travaillent toutes avec les agricultrices en intervenant dans le financement des projets individuel ou collectif des maraîchères, des transformatrices et forestières, des GIÉ, des organisations villageoises et des groupements féminins. Elles sont aussi chargées de faire un travail de prospection et de conseil auprès des clients et de les accompagner dans la gestion des projets.

### **Les associations de développement**

La commune compte 21 groupements socioprofessionnels officiellement reconnus et très dynamiques. L'essentiel de ces groupements est dirigé par des femmes. Dans cette commune à la fois semi-urbaine et rurale, en transformation rapide et en contact permanent avec l'extérieur, les femmes tentent de s'adapter. Elles le font en mobilisant les associations féminines auxquelles elles donnent un nouveau souffle (Piroux, 2000). Se faisant, elles cherchent à rendre visible leur contribution au développement et à se rapprocher des institutions de développement susceptibles de leur apporter reconnaissance et soutien économique. Les associations sportives et culturelles jouent également leur partition dans cette lutte pour le développement. On retrouve dans ces associations de développement :

- **Les Groupements d'Intérêt Économique (GIÉ)**

Ils sont nombreux dans la zone avec une grande implication des femmes qui gèrent l'essentiel des groupements. Elles s'investissent dans diverses activités de développement illustré par le tableau 1.2 qui renseigne sur leurs activités, leur date de création, leur nombre, leur mode de financement et leurs contraintes. Ainsi, le commerce, l'agriculture, l'élevage, l'agro-industrie locale etc. sont les principaux domaines prisés par les femmes.

**Tableau 1.2: Situation des GIÉ de la commune**

Nom de groupe-ment	Date de création	Nombre d'adhérents	Activités	Source de financement	Contraintes
Soppi Doxaline	1996	54	Commerce Maraîchage	Cotisations des membres	Insuffisance de financement Problème d'écoulement des produits
Bokk Yaye	1995	39	Maraîchage Élevage Agro-industrie locale Commerce	UGF COOPEC <sup>3</sup> Cotisations des membres	Difficulté d'écoulement des cultures et des produits transformés
Jappoo Liggey	1994	20	Micro-crédit Agro-industrie Activités Hygiène et Santé Teinture	Auto financement	Insuffisance de moyens financiers et matériels
Mboro Féminin	1994	30	Commerce Agro-industrie locale	Auto financement	Insuffisance de financement Problème d'écoulement des produits
Mbaye-Mbaye Peuhl	1994	30	Teinture Agro-industrie locale Commerce	COOPEC Cotisations des membres	Insuffisance de financement
Daan Sadoolé	1999	06	Teinture Couture	COOPEC Cotisations Recettes	Manque d'outils de travail
Mérina Gueye	1994	30	Commerce Agro-industrie locale	COOPEC Cotisation des membres	Insuffisance de financement Problème d'écoulement des produits
Dotabal	1998	11	Maraîchage Commerce	COOPEC Cotisation des membres	Insuffisance de financement Problème d'écoulement des produits
Saforal	1998	50	Commerce	COOPEC Cotisation des membres	Insuffisance de financement Manque de formation Manque d'information
And Soukhali	2002	46	Élevage Agriculture	Cotisations des membres	Insuffisance de financement
Jeunesse, sport, environnement (JSE)	2003	14	Élevage Transport Génie civil Reboisement Sport et loisirs	Fonds propres	Insuffisance de moyens financiers et matériels

Source : enquêtes GERAD, 2003

<sup>3</sup> Coopératives d'épargne et de crédit

- **Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)**

Ils sont fonctionnels sans compter les petits groupements de femmes dans les villages de la commune. Les femmes agricoles de Mboro ont su suivre le courant de l'émancipation et des nouvelles approches genre du développement local. Bien qu'étant la plupart du temps restées femme au foyer, elles ont su adapter et concilier leurs tâches ménagères à d'autres activités socio-professionnelles les impliquant encore plus amplement dans le développement économique de la commune. Le tableau 1.3 renseigne sur ces GPF en les identifiant et en donnant leur date de création, leur nombre, leurs activités et leur mode de financement. Le commerce, la transformation des fruits et légumes et le maraîchage constituent les principales des femmes.

**Tableau 1.3: Situation des GPF de la commune**

Nom de groupement	Date de création	Nombre de Membres	Activités	Financement	Contraintes
And Dimbelenté	1994	31	Commerce Micro-crédit Couture	UGF Cotisations membres	Insuffisance du montant des financements Absence de formation
Takku Liggey	1997	50	Commerce Transformation Fruits et légumes	COOPEC Cotisations Recettes	Insuffisance de financement Problèmes d'écoulement des produits
And Jeff	1993	20	Transformation Fruits et légumes Agriculture ; Teinture	Auto financement	Manque de financement Difficultés d'écoulement et de conservation des produits
Bokk Jom - Keur Abour	1994	65	Commerce Transformation fruits et légumes	Cotisations Mutuelles UGF	Insuffisance de financement Problème d'écoulement des produits
Bokk Jom	1995	37	Transformation Fruits et légumes Elevage	Cotisations membres	Insuffisance de financement Problème d'écoulement des produits
And Mandèm Liggey	1994	20	Maraîchage Commerce.	Auto financement	Manque de financement Problème d'écoulement des produits
Deggo Liggey	1994	32	Commerce Agro-industrie locale	Cotisations Mutuelles COOPEC	Manque de moyens matériels
Jiggen Deggo	1995	30	Commerce ; Transformation Fruits et légumes	Auto financement	Insuffisance de financement Problème d'écoulement des produits
Bokk Jubo	1990	22	Commerce Transformation Fruits et légumes Teinture	COOPEC ; Cotisations membres	Manque de moyens matériels et financiers Difficulté d'écoulement des produits
Darou Salam lycée	1995	25	Commerce Transformation Fruits et légumes	COOPEC Cotisations membres	Insuffisance de financement Problème d'écoulement des produits

Source : enquêtes GERAD, 2003

- **Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) :**

La commune de Mboro compte plusieurs associations sportives et culturelles qui jouent un rôle important dans le domaine des sports et des loisirs mais aussi dans le domaine du développement

communal (assainissement des quartiers, information-sensibilisation en hygiène et santé communautaire, reboisement etc.).

En résumé, la commune de Mboro, malgré les méfaits du climat dans une région touchée par les sécheresses récurrentes de ces dernières décennies, réussit grâce à ses productions agricoles, à se ranger parmi les régions nourricières du pays et de la sous-région. La commune est dotée sur le plan encadrement et appui technique de plusieurs structures pour son développement économique. Les femmes, via les associations féminines, sont bien représentées dans certaines structures de développement de la commune dans lesquelles elles constituent un groupe dynamique de par leur implication dans le secteur agricole et leur effort notoire d'adaptation aux nouveaux défis qui interpellent aujourd'hui les femmes et le développement. À ce propos, la revue de la littérature a déjà montré la détermination permanente des femmes sahéliennes dans le développement agricole de leurs régions. Elles doivent faire face à un environnement de plus en plus hostile et à des contraintes socio-économiques pour apporter leur contribution au développement. Les agricultrices vivrières de Mboro, région de Thiès, ne font pas exception à la règle. Leur participation est réelle et semble primordial dans la sécurité alimentaire et le développement, ce que nous examinerons dans l'étude.

Le chapitre suivant définit et clarifie les concepts clefs permettant de mieux appréhender l'action de ces femmes, et détaille la procédure d'approche méthodologique utilisée pour recueillir les perceptions et sentiments des femmes agricoles et aussi d'autres témoins sur leur quotidien et leur travail.

## **CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE**

Ce chapitre vise à définir les concepts clés et la théorie fondamentale et ensuite les méthodes sur lesquelles repose notre recherche.

### **2.1. Clarification des concepts et théories**

Au moins trois concepts paraissent primordiaux pour la bonne compréhension des conduites adoptées dans la recherche. Il s'agit des concepts de « participation »; de « sécurité alimentaire » et de « genre et développement ». D'autres notions relatives aux concepts sont également prises en compte dans le souci toujours d'une meilleure compréhension. L'approche « genre et développement » a constitué le fondement théorique de l'étude.

#### **2.1.1. Le concept de participation**

Il s'avère nécessaire de définir d'abord certaines notions notamment l'« exploitation et la gestion des ressources naturelles » et le « développement durable ». Ces deux notions constituent des réalités fortes intéressantes qui sous-tendent la participation des femmes au développement local et national. Commençons par définir d'abord les ressources naturelles qui font l'objet aujourd'hui de plusieurs définitions plus ou moins complexes en fonction des disciplines. En fait, les ressources naturelles qui constituent des richesses pour le développement des communautés revêtent à cet effet une importance capitale surtout pour les pays agricoles qui tirent l'essentiel de leurs nourritures et de leurs revenus dans leur mise en valeur. Vues sous cet angle, les ressources naturelles drainent alors des enjeux sociétaux énormes face à la croissance démographique, au développement économique et des échanges à tout point de vue. Mercoiret (1994) définit les ressources naturelles comme les éléments du milieu physique que les humains utilisent pour satisfaire directement ou indirectement leurs besoins alimentaires domestiques et monétaires. Cette définition est complétée par le document de travail réalisé par l'Enseignement sup-recherche de Paris (2009) qui définit les ressources naturelles comme « les éléments physico-chimiques et biologiques ainsi que les services

fonctionnels préexistants dans l'environnement que les sociétés humaines utilisent pour leurs besoins vitaux et leur bien-être. Les ressources naturelles sont utilisées et mises en valeur aux plans économique et culturel par des activités artisanales, industrielles, agricoles, touristiques, sportives et autres. » (p. 3). Ces notions d'utilisation et de mise en valeur sont prises en charge par les économistes dans leur définition des ressources naturelles intégrant alors les notions de productivité et de rentabilité. Ils distinguent ainsi : les ressources renouvelables dont la quantité s'accroît ou qui se renouvellent sur une courte période (une période pertinente du point de vue économique) : eau, vent et soleil etc., et les ressources non renouvelables qui ne se renouvellent pas avec le temps, autrement dit qui existent en quantités finies : gisement minier, sol, etc.

Rotillon (2010) va, lui, donner une vision plus globale des ressources naturelles tout en faisant leur historique. Pour lui, la notion de ressource naturelle semble relativement récente et a beaucoup évolué pour faire suite aux avancées de la connaissance scientifique et aux progrès techniques. Elles ont d'abord été considérées comme ressources naturelles : la biomasse utile et les « matières premières », puis les formes d'énergie utiles aux humains et en particulier à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche, puis à l'industrie (bois de feu, traction animale, moulins à vent et à eau), aux carburants fossiles et enfin nucléaires. Ensuite, la notion a évolué pour être considérée comme un bien, une substance ou un objet présent dans la nature. Ainsi il peut s'agir d'une matière première, minérale (ex. : l'eau) ou d'origine vivante (ex. : le poisson), de la matière organique fossile comme le pétrole, le charbon, le gaz naturel ou la tourbe, d'une source d'énergie : énergie solaire, éolienne ou par extension d'un service écosystémique (la production d'oxygène via la photosynthèse par exemple), et exploitée pour les besoins d'une société humaine. Cette notion va évoluer à nouveau et s'élargir aux ressources utiles à tous écosystèmes, et tous les secteurs socio-économiques. Elle va donc concerner les surfaces de sol disponibles, la qualité de l'eau ou de l'air, l'aspect des paysages, la biodiversité, etc. Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition et la rapide diffusion du concept de développement durable, en réaction notamment à la dégradation ou disparition de bon nombre des ressources naturelles, le terme s'est élargi. Aujourd'hui les ressources naturelles intègrent la notion de fonctionnalité écologique et de service écologique en identifiant « les ressources utiles ou indispensables non seulement à l'Homme, mais aussi à l'ensemble des écosystèmes ». La définition de Rotillon qui semble plus complète a fait l'objet du tableau synthèse qui suit.

**Tableau 2.1: Évolution dans le temps du sens des ressources naturelles**

Rang de la période de mutation	Besoins humains ou contexte favorisant la mutation	Contenus évolutifs du concept
<b>A l'origine</b>		Biomasse utile aux matières premières
<b>1e</b>	Rendre performant le secteur primaire	Forme d'énergie utile aux humains : Agriculture Sylviculture Pêche
<b>2e</b>	Essor des industries	Bois de feu Traction animale Moulin à vent Moulin à eau Carburant fossile Carburant nucléaire
<b>3e</b>	Besoin de bien-être des humains. Centralité de l'homme dans l'environnement	Bien : substance ou objet présent dans la nature Matière première d'origine Minérale (eau) Vivante (poisson) Organique (fossile) pétrole Charbon Gaz naturel Source d'énergie : Solaire, éolienne ou hydraulique Service éco systémique Exemple : production d'O <sub>2</sub> via la photosynthèse)
<b>4e</b>	Recherche de ressources utiles à tous écosystèmes et à tous les secteurs économiques	Surface de sol disponible Qualité de l'eau Qualité de l'air Aspect des paysages Biodiversité
<b>5e fin 20e s jusqu'à nos jours</b>	Alerte à la dégradation et disparition de certaines ressources = concept de développement durable	Fonctionnalité écologique Service écologique Ressources utiles ou indispensables non seulement à l'homme mais également à l'ensemble des écosystèmes

Dans le cadre de notre étude, la définition des ressources naturelles allie les caractéristiques de bien naturel, de bien périssable et de prépondérance économique. Ainsi, elles correspondent ici à l'ensemble des moyens naturels dont dispose la région, qui sont exploités par les populations et qui, à défaut d'une gestion rationnelle, baissent en rendements. Il s'agit donc des eaux (de pluies et souterraines), des sols (de culture), de la forêt (sylviculture), de la mer et des lacs (pêche et agriculture), des animaux domestiques (élevage). Autrement dit, ce sont les ressources communes disponibles dans la zone d'études et mises en valeur par les populations et dont la préservation leur incombe tout aussi qu'aux différents partenaires.



Pour ce qui est de la notion d'« exploitation et de gestion des ressources naturelles », elle est souvent conçue selon une vision géoéconomique. Exploiter une ressource naturelle signifie la mettre en valeur en vue d'en tirer profit. Et la gérer, c'est adopter un ensemble de stratégies et de pratiques qui visent à résoudre de manière consensuelle les exploitations abusives. Wone (2009), donne à la notion d'« exploitation et de gestion des ressources naturelles » une définition à la fois économique, sociale et politique. Pour lui, le terme d'« exploitation des ressources naturelles » est souvent employé à l'ensemble des ressources extraites de l'environnement et désigne les formes de mises en valeur développées dans un lieu. Il voit à la fois en ce terme, un important levier pour l'amélioration des revenus des familles pauvres, un enjeu d'aménagement du territoire et un défi en termes de préservation des ressources naturelles. Il perçoit la notion de « gestion des ressources naturelles » comme les façons dont les ressources sont utilisées par une communauté et qui renvoie donc à l'aménagement du territoire ou à l'organisation de l'espace, tout en ayant une portée plus vaste. Il y inclut toutes les formes d'interventions dans l'environnement ayant pour finalité l'utilisation optimale d'un environnement donné, dans la perspective d'un développement durable (p.12). Ainsi, la notion de « gestion des ressources naturelles » répond à celle d'« exploitation des ressources naturelles ».

Dans le cadre de notre étude, le concept d'« exploitation et de gestion des ressources naturelles » signifie les formes de mises en valeur développées à Mboro, région de Thiès, dans la production de biens : exploitation agricole (maraîchage, arboriculture), exploitation de bois (sylviculture), exploitation et transformation des produits agricoles. Et toutes ces productions servant à l'alimentation des communautés et à la commercialisation. Leur gestion renvoie à une utilisation judicieuse et raisonnable, qui permet à ces ressources de se renouveler et d'être conservées de manière pérenne sans être menacées de disparition. L'expression « exploitation et gestion des ressources naturelles » pourrait donc être comprise en ces termes plus simples : tirer profit des ressources et : sans gaspillage pour les ressources renouvelables et usage contrôlé pour les ressources non renouvelables. De nos jours, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles incluent davantage la notion de durabilité pour protéger l'environnement, et de qualité pour améliorer le régime alimentaire des populations ou pour répondre aux exigences du marché. Elle renvoie donc directement ou indirectement au concept de développement durable.

Quant à la notion de développement durable, elle est apparue vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, et est aujourd'hui, plus que jamais, au centre des diverses stratégies de développement avec la dégradation des écosystèmes suite aux aléas climatiques, à la croissance démographique et à la pression anthropique grandissante sur les écosystèmes. Que ce soit au niveau local, national, sous-régional, continental ou planétaire, les dégradations dramatiques de l'environnement ont suscité une prise de conscience générale quant aux rapports de l'humanité avec la nature. L'avenir semble sombre de ce point de vue pour les humains et pour les ressources naturelles desquelles ils dépendent fortement. Il est donc devenu urgent pour la communauté internationale et les États de développer des politiques de préservation de l'environnement pour lutter contre la faim et la pauvreté et pour le développement économique. Cette nouvelle approche du développement se veut donc une rupture avec le concept occidental qui a prôné une croissance économique infinie sans tenir compte des aspects sociaux et environnementaux (Gendron et Réveret, 2000). Les principaux acteurs du développement (États, organismes, bailleurs) en sont venus à l'idée que la population, le développement et l'environnement sont liés entre eux. C'est pourquoi ces trois notions sont aujourd'hui intégrées dans les diverses politiques de développement et sont matérialisées par de multiples conventions et traités dont l'objectif est de promouvoir le développement durable. La prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement est devenue mondiale lors de la première conférence des Nations Unies sur l'environnement qui s'est tenue en 1972 à Stockholm. On note par exemple son principe 13 qui stipule que: « Afin de rationaliser la gestion des ressources et ainsi d'améliorer l'environnement, les États devraient adopter une conception intégrée et coordonnée de leur planification du développement, de façon que leur développement soit compatible avec la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement dans l'intérêt de leurs populations » (Nations Unies, 1972 : 3). Pour la première fois, les questions écologiques sont placées au rang de préoccupations internationales. Ce sommet a donné naissance, entre autres, au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Au cours des années 1980, l'avancée des connaissances scientifiques; couplée à la médiatisation de phénomènes environnementaux tels que la détérioration de la couche d'ozone, la désertification, les pluies acides, la catastrophe de Tchernobyl etc., ont mis en évidence l'urgence d'agir pour la planète. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) fut la première à employer le terme « Sustainable Development » (UICN, 1980) dont la traduction en français devrait être « développement soutenable » mais, l'expression « développement durable » lui a été préférée.

L'union considère même que la préservation des ressources naturelles et le développement durable ne sont pas incompatibles, mieux ils sont même étroitement liés (UICN, 1980). Et, depuis la conférence de Stockholm, les thèmes de l'environnement et du développement sont désormais inséparables. Le rapport de Brundtland publié en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement a donc défini la politique nécessaire pour parvenir à un développement durable. Et pour marquer la nécessité d'une approche nouvelle, la commission conforte donc le concept de «Sustainable Development».

À partir de 1990, les organisations internationales ont alors pris comme piliers du développement durable les domaines d'actions que sont la lutte contre la pauvreté (action fondamentale), la création d'emploi et de moyens d'existence durable, l'habilitation de la femme, la protection et la régénération de l'environnement et la bonne gouvernance. Lors de la Conférence de la Terre qui a eu lieu à Rio en 1992, l'environnement est défini comme un bien à la fois commun et public. L'Assemblée générale de l'UICN en mars 1997, la signature du protocole de Kyoto et le plan d'action sur l'environnement à Johannesburg, du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NÉPAD) en 2002 étaient un gage d'un équilibre entre les humains et la nature.

Au Sénégal, la protection et la gestion des ressources naturelles se traduisent d'abord par la signature de ces différents traités par l'État, ensuite par l'élaboration et l'adoption de politiques nationales pour une meilleure gestion des problèmes environnementaux définis dans le Code de l'environnement (1983). Ce dernier fut réactualisé suite à l'évolution de la politique nationale de protection des ressources de l'environnement ainsi que l'accroissement des normes et principes internationaux souscrits par le Sénégal. Et parmi les éléments actualisés, on relève :

- Le transfert des compétences en matière de gestion des ressources naturelles avec la Loi sur la décentralisation de 1996;
- Des instruments ou documents de planification : le Plan national d'aménagement du territoire (PNAT), le Plan national d'action pour l'environnement (PNAE), le Plan d'actions nationales de Lutte contre la désertification (PAN/LCD), le document d'orientation générale du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature (MEPN), le Plan d'action forestier du Sénégal (PAFS), la Stratégie nationale de mise en œuvre de la convention-cadre sur les changements climatiques, le Programme d'action sur la diversité biologique, le Plan d'action pour la protection de la couche d'ozone et le Plan de gestion de déchets dangereux;

- L'adoption d'un processus participatif et décentralisé en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, en phase avec les OMD, établi par les Nations Unies en vue de réduire la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie d'ici 2015. Parmi les six objectifs déclinés, trois parmi eux prennent parfaitement en charge la gestion des ressources naturelles et de l'environnement : la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, la promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'assurance d'un environnement durable. Les OMD prônent donc un développement basé plutôt sur des politiques économiques favorables au développement des plus pauvres.

Aujourd'hui, le développement durable s'explique selon une approche qui vise à réconcilier développement économique, bien-être des humains et protection de l'environnement. Mieux, il signifie plus généralement un développement respectant simultanément les trois critères de finalité sociale, de prudence écologique et d'efficacité économique illustrés par le schéma qui suit.



**Figure 2.1: Schéma du Développement durable à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable », (Source : Grenier, 2010)**

Mais le développement durable a aussi fait l'objet de nombreuses critiques. Le philosophe écologiste Ferry (2007) soutient que personne ne voudrait plaider pour un développement intenable et l'expression chante plus qu'elle ne parle. Pour lui, le développement durable peut également parfois être instrumentalisé, soit à des fins politiques pour légitimer des idées protectionnistes par exemple ou à des fins commerciales comme argument de vente par de grandes sociétés. C'est donc un terme

qui cache parfois des réalités contraires à l'éthique environnementale. Pour Bourdillon (1996), le développement durable met la croissance économique au cœur de la stratégie de protection de l'environnement accordant notamment une place importante à l'innovation et aux solutions techniques. Certains de ses détracteurs estiment que c'est la croissance économique elle-même qui est à l'origine de la dégradation de l'environnement, d'où la théorie de la décroissance qui est un modèle théorique prônant la décroissance de l'économie dans le but de réduire les impacts humains sur l'environnement. Bien que les définitions du développement durable soient nombreuses et variées, il y a cependant certains éléments qui semblent toutefois universels. Il s'agit de la nécessité que les bénéfices du développement atteignent tous les peuples; de la solidarité et de l'éthique intergénérationnelle en matière de préservation de l'environnement; de l'approche décisionnelle participative et horizontale; des liens entre l'économique, le social et le pouvoir de prendre des décisions équitables. Ainsi, un développement rural, par exemple, qui ne tient pas compte des besoins et des apports des agricultrices ne peut être considéré comme un développement durable. De plus, plusieurs études démontrent la corrélation du développement durable et du rôle économique et social des femmes surtout au sein de leurs communautés (UNCCD, 2006, Banque mondiale, 2003).

Au vu de toutes ces définitions, le développement durable, dans le cadre de notre étude tiendra compte des aspects sociaux et environnementaux. Il s'agit de politiques et décisions environnementales relatives au développement socio-économique, conçues et menées par la Communauté internationale, l'Union africaine, l'État sénégalais et les populations locales. Il intègre une conception tripolaire, à savoir l'économie qui est considérée comme un moyen, l'environnement comme une condition, le social comme un but et complété par l'idée d'équité qui est à la fois une condition, un moyen et un but. Le développement durable vise à satisfaire une réglementation rationnelle de l'accès et de l'usage des ressources naturelles dans le but de satisfaire les besoins actuels des populations et aussi de pérenniser ces mêmes ressources afin d'assurer la survie des générations futures.

Les éclaircis sur les notions étant apportés, nous allons en faire autant pour le concept de « participation » aussi bien des hommes et des femmes. La participation en vogue durant ces dernières décennies, apparaît comme une condition nécessaire au développement des pays du tiers monde. En effet, les institutions internationales, les gouvernements et les ONG se sont rendus

compte que, pour asseoir le développement durable par exemple dans les pays du tiers monde essentiellement agricoles, la contribution des populations rurales pauvres au processus du développement du monde rural était indispensable. Une prise de conscience qui les a conduite, à partir des années 80, de s'engager à impliquer les populations rurales aux prises de décisions, à la planification et à l'exécution des projets ainsi qu'à leur suivi et évaluation. Le concept de participation a commencé à s'imposer sur la scène internationale depuis la Conférence Mondiale de 1979 sur la Réforme Agraire et le Développement Rural (CMRADR). Par ailleurs, avec la situation économique du moment dans les pays en développement caractérisée par les ajustements structurels, le concept de participation était pris en compte dans toutes les politiques de développement avec l'émergence des méthodes dites « participatives » imposées par les institutions de Bretton Woods. En Afrique selon Guèye (2000) cité par Ba (2006), le concept de participation s'est imposé entre les années 70-80, suite aux constats des limites des stratégies de développement adoptées au cours des deux premières décennies qui ont suivi les indépendances. Mais à cette époque, dira-t-il, toutes les décisions des différents projets de développement émanaient des États par l'intermédiaire des techniciens de développement, les populations concernées n'étaient pas réellement impliquées dans les projets de développement concernant leurs localités. Mais, l'implication suppose, pour certains, quelques préalables envers les populations. Il s'agit entre autres d'un appui financier supplémentaire pour renforcer et pérenniser les activités des populations, d'une formation pour les faire acquérir des savoir-faire pratiques, de leur adhésion et participation aux différentes phases des projets, etc. pour ainsi gagner le pari du développement.

L'idée de participation, comme le soulignent sociologues et anthropologues cité par Ba (2006) est un thème récurrent qui existait dès la mise en valeur coloniale et peut revêtir plusieurs objectifs : contribuer à changer les rapports de production (par exemple une réforme agraire) entendus au sens large (incluant les rapports de commercialisation, de crédit, etc.) et les rapports de pouvoir (participation des couches dominées ou marginalisées à l'élaboration et à la prise de décisions et au contrôle de leur application). Selon Logie (2003), la participation signifie, pour les individus organisés autour d'une cause, le fait de prendre une part active aux décisions de la mise en œuvre et d'en évaluer les résultats (p.16). La participation revêt donc une fonction sociale qui se traduit par des engagements, un certain nombre de responsabilités dans la vie culturelle, économique, et en particulier dans différents secteurs de la vie économique. Pour sa part, Grawitz (1988) voit en la participation, une fonction plutôt économique. Elle la définit comme un ensemble d'activités

concourant à la production, à l'échange et à la répartition des richesses dans la société moderne ou dans un espace géographique donné. Et actuellement, c'est cette vision économique qui prédomine dans la notion de participation surtout pour l'action des femmes dans le développement; elles qui ont réussi à s'approprier des parcelles de pouvoir jadis jamais imaginées dans les sociétés traditionnelles grâce à leurs activités économiques. On utilise alors le terme d'« empowerment » pour traduire ce pouvoir des femmes d'accomplir des actions de développement. Caroline Moser (1989 in Sarr, 2009) définit d'ailleurs l'empowerment comme : « [L]a capacité des femmes à accroître leur propre autonomie et leur force interne. Cela est identifié comme le droit de faire des choix dans la vie et d'influencer la direction des changements via la capacité d'acquérir le contrôle sur les ressources matérielles et non matérielles » (p. 34). On pourrait également mettre ce concept de participation féminine en relation avec l'approche Intégration des femmes au développement (IFD) qui privilégie la contribution des femmes au développement des communautés. Plusieurs termes ont été aussi utilisés pour parler sensiblement de la même chose : implication, engagement, contribution, participation citoyenne etc., dans le but de mieux cerner le concept. On le voit donc, le concept de participation comme le souligne Sourang (1996), revêt plusieurs dimensions, à la fois politique, sociale, culturelle et économique dans la réalisation de transformations sociales et requiert des pré-acquis (éducation, formation et des ressources pour exercer les habiletés). Elle n'a toutefois pas manqué de relever la forte corrélation existante entre la participation, les ressources et le développement. Mais, elle poursuit en disant que « la participation dépasse la simple adhésion à un processus, elle implique la capacité pour les acteurs de comprendre les stratégies mises au point et de pouvoir contrôler la marche de l'organisation » (p.46). Idée renforcée par Champagne (1989) qui analyse la participation des populations en termes de rapports sociaux. Elle considère que la participation des populations, en l'occurrence les femmes dans ce contexte ci, est primordiale à tout processus de développement économique et que son absence est responsable de l'inégalité des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et de l'exclusion de ces dernières. La participation des femmes est devenue d'ailleurs une nécessité dans tout programme de développement.

À la lumière de ces définitions, la participation est avant tout perçue comme une volonté politique de l'État sénégalais à promouvoir les femmes agricultrices qui refusent la fatalité et l'exclusion et tentent de trouver des solutions à la précarité et à la pauvreté en relevant le défi de l'emploi et du développement. Il s'agit donc de l'implication de ces femmes dans des activités économiques en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie et celles de leurs familles et communautés.

Dans la même veine, cet engagement aussi bien de l'État que des femmes de Mboro entre dans le cadre du développement local et rejoint par-là l'idée que Vachon (2001) s'est faite du développement local. Pour lui, l'approche du développement local est originale parce qu'elle stimule surtout le dynamisme des populations et les ressources de la collectivité en vue de susciter de nouveaux projets, de déclencher et d'accompagner les processus individuels et collectifs de changement et de développement. Pour Vachon, l'impulsion devrait venir de l'intérieur et, pour se faire, un ensemble d'actions et d'initiatives devra être engagé pour entreprendre le développement du territoire et dès lors générer des initiatives créatrices d'emplois. Il poursuit dans son analyse que, le développement local se fait à deux niveaux complémentaires. Le premier niveau (endogène) mobilise la population, stimule les idées innovantes, élabore des projets, met en valeur les ressources disponibles, rehausse la volonté et la capacité d'agir, tandis que le second niveau (exogène) procure les aides en matière d'investissement structurant de formation, de financement, de support technique, de pouvoir décentralisé etc. (p.17). Il s'agit donc d'une rencontre entre ceux qui viennent de la base et ceux qui viennent des paliers supérieurs. Le développement local pourrait donc être perçu à travers son impact sur les agricultrices qui, par leur participation dans le développement économique et social de leur localité, assument une grande responsabilité dans la gestion de leurs activités économiques, de leur existence et de leur environnement. Ainsi elles mettront l'accent sur leurs capacités à choisir, à initier, à réaliser et à évaluer des actions s'inscrivant dans leur intérêt et surtout dans celui de leurs familles et communautés. Et, c'est à ce titre que cette participation des agricultrices de Mboro entre dans le cadre du développement local, alors perçu comme la contribution que ce petit territoire apporte au mouvement général de développement, en termes de plus-value économique, sociale, culturelle et spatiale. Il s'agit en fait d'un produit de nature globale instrumenté par le projet de territoire d'une équipe, articulé autour d'initiatives économiques et écologiques. Le développement local est donc cette démarche partant du bas (populations locales), privilégiant les ressources endogènes, faisant appel aux traditions locales et insistant particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours des modalités coopératives (Kolosy, 1998: 95).



### 2.1.2. Le concept de « sécurité alimentaire »

Retenons d'abord que la sécurité alimentaire est la réplique à l'insécurité alimentaire. Ce dernier est un phénomène très présent en Afrique subsaharienne lié particulièrement aux fortes fluctuations de la production agricole au niveau de la zone, dues en particulier aux conséquences de la sécheresse et des guerres. Selon Azoulay et Dillon (1993), l'insécurité est un terme qui regroupe l'ensemble des situations où les populations souffrent ou risquent de souffrir des manifestations de la faim (malnutrition, famine etc.). Et aux analystes de la sécurité alimentaire de relever, en général, deux types d'insécurité alimentaire: l'insécurité alimentaire chronique qui est celle où les populations ne sont pas capables de satisfaire leurs besoins nutritionnels sur une longue période de temps, et l'insécurité alimentaire temporaire qui est une diminution soudaine de la capacité de produire des aliments ou d'avoir accès à suffisamment d'aliments pour maintenir un bon état nutritionnel. C'est ce deuxième aspect qui nous concerne le plus dans ce travail de recherche, à savoir l'insécurité alimentaire temporaire au niveau de la zone d'études de Mboro. Ainsi, face aux situations désastreuses causées par la faim, et à ses menaces dans de nombreuses régions, la sécurité alimentaire est devenue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures de la Communauté internationale nécessitant d'ailleurs la mise sur pied d'institutions spécialisées en questions alimentaires comme particulièrement la FAO et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Tous les partenaires au développement (États, ONG, institutions) sont aujourd'hui d'accord que la participation des agricultrices est la condition sine qua non pour atteindre la « sécurité alimentaire » dans les pays touchés ou menacés par la faim, en l'occurrence les pays sahéliens. Si pour ces pays, la sécurité alimentaire se confond à l'autosuffisance alimentaire, Jacques Diouf, alors Directeur général de la FAO, a levé toute équivoque en affirmant que « la pertinence n'est pas d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, mais c'est celle d'assurer leur sécurité alimentaire ». D'après Montfort (2012), le concept de sécurité alimentaire est loin d'être unique et universel. Depuis son apparition dans les années 1970, il a, en effet, fortement évolué à tel point que plus de 30 définitions ont pu être repérées entre 1975 et 1991, ce qui montre la diversité des approches. Le concept a ainsi évolué de considérations très économiques et quantitatives vers des considérations plus humanistes et qualitatives. Déjà en 1948, lors de la ratification de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le droit à l'alimentation a été reconnu ne fut-ce qu'indirectement. Selon Seagle (1995) et USAID/ Mali (2005), au milieu des années 70 jusqu'au début des années 80, des discussions sur la sécurité

alimentaire se sont plus concentrées sur l'augmentation de la production agricole dans des pays déficitaires et la création des réserves de céréales. Le Conseil Alimentaire Mondial reprit le thème en 1974 et déclara que : « chaque homme, femme et enfant a le droit inaliénable d'avoir à manger et ne doit pas souffrir de malnutrition afin de se développer pleinement et de conserver ses facultés physiques et mentales » (FAO, 1997). En 1975, à la Conférence alimentaire mondiale tenue à Rome, le concept de sécurité alimentaire fut avancé pour la première fois en réponse aux nombreuses crises alimentaires que connaissent particulièrement les pays sahéliens au début des années 70, et la sécurité alimentaire fut alors définie comme « la capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix » (Sommet mondial de l'alimentation, 1974). Mais cette définition ne s'intéressant qu'à l'approvisionnement et la consommation des populations concernées, Sen (1981) dira que la disponibilité alimentaire est seulement une condition nécessaire, mais pas suffisante à la consommation alimentaire. Et d'ailleurs selon la FAO (1997), la recherche sur le terrain a montré que même un accès assuré à une alimentation en suffisance ne constitue pas la garantie d'un bon état nutritionnel. La nourriture doit être obtenue. Et l'exemple est donné de certaines populations qui se trouvent en insécurité alimentaire parce qu'elles préfèrent parfois avoir faim plutôt que de vendre directement une partie de leurs actifs en échange de denrées. Nous le voyons donc, la voie vers une bonne situation nutritionnelle se trouve parsemée d'obstacles et les définitions se veulent de plus en plus pertinentes.

Au milieu des années 80, la sécurité alimentaire est posée en termes de droits. Une attention accrue a été portée à la réalité dans certaines grandes famines des années précédentes où les proportions de nourriture étaient à des niveaux adéquats dans les pays mais non accessibles aux pauvres par manque de ressources. Une nouvelle définition de la FAO voit donc le jour, basée cette fois-ci sur l'accès à l'alimentation et sur l'équilibre entre la demande et l'élément de l'offre de l'équation de la sécurité alimentaire. Le concept s'est alors enrichi pour être défini comme « la capacité d'assurer que le système alimentaire fournit à toute la population un approvisionnement alimentaire adéquat sur le long terme » (Staatz et *al.*, 1990 : 1311-1317). En conséquence, la sécurité alimentaire s'est transformée en un paradigme plus complet par lequel la capacité globale d'un ménage d'accéder à la nourriture ait été soulignée comme le moyen le plus important par lequel le problème de la faim mondiale pourrait être amélioré. Vers la fin des années 80 et 90, les questions d'utilisation et du partage des ressources dans le ménage, la corrélation entre la santé et la consommation de

nourriture, et des micro-nutriments et les qualités sanitaires et hygiéniques des aliments ont gagné une grande importance.

Ces deux précédentes visions ne prenant en compte jusque-là que la dimension quantitative allaient se compléter par la définition adoptée lors de la déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale de 1996 qui intègre à la fois la dimension quantitative, mais aussi celle qualitative. Ainsi, on conçoit que la sécurité alimentaire est assurée quand « toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine (Sommet mondial de l'alimentation, 1996 et GESA (Genre Empowerment et Sécurité) de la Commission Femmes et Développement (CFD) 2007 : p.16). Il s'agit là d'une définition qui intègre trois dimensions principales de la sécurité alimentaire; à savoir la disponibilité physique, l'accès économique et physique des aliments et l'utilisation des aliments ou la sécurité nutritionnelle, éléments indispensables pour atteindre la sécurité alimentaire. Le monde semble plus ou moins s'accorder sur une définition plus ou moins commune de la sécurité alimentaire, c'est-à-dire celle qui oriente la sécurité alimentaire vers la recherche en quantité et en qualité de besoins alimentaires indispensables à la vie. Comme l'affirment les traités des Organisations Non Gouvernementales (ONG) sur la sécurité alimentaire : « La sécurité alimentaire, c'est avoir les moyens, en tant qu'individu, famille, communauté, région ou pays, de pouvoir satisfaire ses besoins nutritionnels sur une base journalière et annuelle. Cela comprend à la fois de n'être menacé ni par la famine, ni par la malnutrition ».

Mais pour l' « Agence de Développement Internationale des États-Unis » ou USAID/Mali (2005), il est important pour comprendre ce qu'est la sécurité alimentaire, de comprendre ce qu'elle n'est pas. Ainsi, pour l'agence de développement : Premièrement la sécurité alimentaire ne se fonde pas sur la procuration de produits alimentaires aux populations vulnérables. Puisque la sécurité alimentaire est atteinte quand le ménage a la capacité de satisfaire ses propres besoins de nourriture, les ménages dépendants de l'aide alimentaire ne sont donc pas sécurisés. Cependant l'agence souligne qu'on peut trouver d'autres secteurs productifs afin d'aider les communautés et les ménages à satisfaire leurs propres besoins alimentaires. D'autre part, on sait que l'aide peut parfois faire défaut ou aussi ne pas venir à point nommé, ce qui se passe souvent avec les pays touchés qui sont parfois obligés de compter plusieurs morts avant d'être secourus.

En deuxième lieu, la sécurité alimentaire n'est pas seulement composée de la production agricole, « certes l'agriculture est assurément importante, mais elle n'est qu'un élément de l'équation de la sécurité alimentaire » (p.5). Vouloir donc satisfaire tous les besoins alimentaires d'un ménage à partir de sa propre production peut être non pratique ou être une utilisation inefficace de ses ressources disponibles. Les populations peuvent parallèlement avoir d'autres manières de production de capitaux (entreprises de petite taille, commerce...) pour assurer leur sécurité alimentaire.

Troisièmement, la sécurité alimentaire n'est pas un concept qui s'applique seulement aux situations de secours ou de développement car les programmes de sécurité alimentaire peuvent simultanément satisfaire les besoins aigus et des causes fondamentales de situations de vulnérabilité alimentaire. Ce faisant, le concept sert donc de pont pour programmer les activités qui ont été traditionnellement limitées aux seuls contextes de secours ou de développement.

Quatrièmement, la sécurité alimentaire n'est pas simplement la construction et la gestion des réserves nationales de nourriture. Même si ces dernières sont d'une grande contribution dans l'atteinte de la sécurité alimentaire, les mêmes questions de la disponibilité et de l'accès au niveau des ménages pendant les périodes de besoin restent posées. Il peut y avoir des quantités suffisantes de nourriture disponibles dans la localité concernée ou des réserves locales de céréales, mais si les ménages n'ont pas les moyens de les avoir, ils restent en insécurité alimentaire. D'ailleurs, selon l'étude de l'USAID/Mali, « l'investissement des ressources disponibles dans la construction excessive et la gestion des réserves de céréales consomme les ressources qui seraient autrement disponibles pour des investissements alternatifs et probablement plus rentables pour l'acquisition de la technologie pour une productivité croissante » (p. 6). Selon l'étude, expérience à l'appui, un secteur agricole productif et des marchés fonctionnels sont des moyens pertinents efficaces pour déplacer l'excédent de la nourriture vers les zones déficitaires. Et l'étude de conclure que la sécurité alimentaire n'est point un secteur isolé, elle jette plutôt un pont sur beaucoup de disciplines abordant la question de la faim : agronomie, sciences économiques, nutrition, santé, environnement, anthropologie, science politique, etc. dans un cadre cohésif (p.6).

Il ressort ainsi un lien fondamental entre la production, les besoins et divers paramètres relatifs à la qualité nutritionnelle des aliments. Toutefois, la définition la plus récente semble plus générale car intégrant d'autres dimensions dans l'atteinte de la sécurité alimentaire. En plus de la quantité et de la qualité, la connaissance et le vouloir des produits octroyés ainsi que les conditions d'accès et la dignité des victimes sont pris en compte. Cette définition, émanant de l' « Association pour la Santé

Publique de l'Ontario » (ASPO), soutient que « les gens vivent dans une situation de sécurité alimentaire lorsqu'ils sont en mesure de se procurer une quantité suffisante d'aliments sûrs pour la santé. La manière dont ils se procurent ces aliments doit leur permettre de préserver leur fierté, et celle de leur famille » (Développement des Ressources Humaines Canada, [DRHC] 2001). En conséquence, aujourd'hui, l'intégration de la production agricole, les revenus produits, et les problèmes d'utilisation comportent le cadre des efforts de sécurité alimentaire et impliquent, comme le montre l'étude de l'USAID/Mali (2005), l'entrée d'une variété de disciplines dont encore la géographie, la botanique, et la sylviculture entre autres (p.4). Mais d'après Sen (1981), pour comprendre la pauvreté et la famine, il est nécessaire de se pencher d'abord sur le problème de l'accès à une nourriture par ailleurs disponible. Pour lui, il faut partir de la situation des plus pauvres, comprendre quels sont les obstacles à l'accès à l'alimentation pour pouvoir prendre des mesures qui seront évaluées de manière participative par l'opinion publique et ne pourront ainsi pas se permettre d'être inefficaces. Il établit une nouvelle façon de penser les solutions participatives et une nouvelle manière d'avancer dans l'organisation institutionnelle.

Au vu de toutes ces définitions, la sécurité alimentaire pourrait se comprendre dans notre étude comme la capacité de la ville de Mboro, à travers le rôle socio-économique joué par ses agricultrices, à atteindre des niveaux de consommation alimentaire souhaitable pour répondre aux besoins de la présente génération, sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre à leurs besoins. Et ceci dans le respect de l'environnement, des habitudes alimentaires, de la santé et de la dignité des populations. Ici, la sécurité alimentaire pourrait bien passer par l'autosuffisance alimentaire car de par ses potentialités et la dynamique de ses agricultrices, il suffit d'un peu plus d'appui pour que les productions puissent permettre aux populations de s'approvisionner correctement et sûrement en produits vivriers.

### **2.1.3. Les concepts de « genre » et de « développement »**

Depuis l'avènement du mouvement féministe qui a fortement contribué à illustrer la situation des femmes à travers le monde, la question de genre en lien avec le développement n'a cessé de faire l'actualité. Durant les trois dernières décennies, États, organismes internationaux, partenaires au développement etc. ont intégré la femme dans les réflexions concernant le développement. Le principe d'égalité entre les hommes et les femmes n'a cessé d'être proclamé à travers les

conventions et rencontres internationales depuis la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Ainsi l'égalité est non seulement reconnue comme fondement des droits humains, mais aussi et surtout comme une condition essentielle pour atteindre le développement humain (PNUD, 2009). Le PNUD qui fut d'ailleurs créé à cet effet va s'engager dans une politique de « Gender Mainstreaming » pour promouvoir l'avancement des femmes et l'égalité entre les sexes.

### **2.1.3.1. Le concept de « genre »**

Pour une meilleure compréhension du concept genre, il convient de revenir d'abord sur certaines pratiques observées dans les sociétés patriarcales et qui ont fait l'objet de nombreuses critiques pour enfin aboutir à l'intégration du genre dans les programmes de développement. Il s'agit en l'occurrence de la « division sexuelle du travail » et de la « contribution des femmes ».

La division sexuelle du travail ou DST, selon le dictionnaire critique du féminisme (2000), fut en premier utilisée par les ethnologues qui la définissaient comme une répartition « complémentaire » des tâches entre les hommes et les femmes dans les sociétés qu'ils étudiaient. D'ailleurs, Lévi-Strauss va utiliser le terme pour expliquer la structuration de la société en famille. Mais, ce sera les anthropologues femmes qui lui donneront un nouveau contenu réfutant le terme complémentaire des tâches préféré à celui de relation de pouvoir des hommes sur les femmes (Tabet, 1998). La DST va également intéresser d'autres disciplines comme l'histoire ou la sociologie prenant ainsi au fil des travaux, valeur de concept analytique et devenant alors, comme l'affirme Mendras (1975), un phénomène quasi universel. Il va d'ailleurs, en définissant la DST, renforcer la thèse des femmes anthropologues en soutenant que la DST traduit une certaine prééminence de l'homme sur la femme. C'est, dira-t-il, la question du pouvoir qui est au cœur des rapports de sexes. Ces rapports peuvent revêtir des formes différentes et peuvent se manifester aussi bien au niveau économique, politique que social. Cette même vision de rapports sociaux se retrouve également dans la définition de Kergoat (2000) qui considère que cette division représente tout l'enjeu des rapports sociaux entre les hommes et les femmes. La DST soutient-elle : « est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe; cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc. » (p. 35). La DST est également analysée en fonction de son organisation. Celle-ci repose sur deux principes : le

principe de séparation qui se traduit par des travaux assignés aux hommes et des travaux assignés aux femmes; et le principe hiérarchique qui traduit une différence de valeur entre le travail d'un homme surévalué et celui d'une femme totalement dévalorisée (Kergoat, 2000 : 36). Ainsi, cette distinction entre les travaux selon le sexe demeure le point fort dans la DST. Elle est donc définie couramment comme le principe d'affectation de tâches selon le sexe au sein et en dehors du ménage, fondé à la fois sur la perception des rôles sociaux des hommes et des femmes et sur l'idéologie du genre en la définition de tâches « féminines » et « masculines ».

Cependant, dans les sciences humaines, et particulièrement en sociologie, la DST a fait l'objet d'une certaine critique. Kergoat (2000), en citant Fougeyrollas-Schwebel (1998) relève qu'il est reproché au terme, de rester, la plus part du temps, dépouillé de toute connotation conceptuelle et ne fait que renvoyer à une approche qui décrit les faits, constate les inégalités, mais qui ne les organise pas de façon cohérente. De plus, il est estimé que le travail domestique, qui était le principal thème d'analyse, n'est plus que rarement pris en compte de même que le débat en termes de rapports sociaux qui est lui totalement délaissé (p.36). Toutefois, la DST semble être aussi à l'origine de la discrimination dont les femmes sont victimes dans les sociétés. C'est en leur assignant une charge de travail énorme que les femmes sont isolées et consignées dans la sphère domestique. Le concept de « DST » va donc de pair avec le concept de « discrimination » sociale qui, au sens courant est un concept récent. C'est dans les années 1950 que le mot prend son acception négative actuelle et donne naissance à des luttes politiques pour l'égalité de droit entre les humains qui aboutissent dans la plupart des pays occidentaux à l'abolition progressive des différences légales de traitement (l'abolition de la ségrégation aux États-Unis). Dans les pays en voie de développement, l'organisation de la décennie de la femme par l'ONU et les conférences sur les femmes (Mexico 1975 et Nairobi 1985) ont fortement contribué à lever le voile sur la situation des femmes et engagé les gouvernements dans des politiques de promotion féminine. Mais, cela n'empêche évidemment pas les inégalités de fait de subsister : les structures sociales continuent de reproduire les inégalités.

En ce qui concerne la notion de « discrimination », ce mot viendrait du latin « discriminis » qui signifie « séparer ». C'est une notion assez complexe car elle est une action qui suppose des acteurs, c'est-à-dire un ou des auteurs du comportement discriminatoire, et inclut le traitement préjudiciable des personnes et aussi les désavantages. La discrimination est souvent définie comme l'acte de mettre de côté ou de distinguer une personne pour sa couleur de peau, son genre, sa sexualité, sa religion, un handicap, le physique, etc. Dans le contexte de notre étude, il est constaté

partout dans le monde que les femmes constituent le groupe qui subit le plus des attitudes discriminatoires et cela dans plusieurs domaines : la sphère productive, la sphère domestique, l'éducation, la politique, la culture, etc. Pour éviter ce traitement et contrecarrer les désavantages qui en résultent, on a recours à des législations antidiscriminatoires, au traitement préférentiel ou à des mesures compensatoires. La « Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale, définit à cet effet, la discrimination envers les femmes. Elle l'identifie comme toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe et qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil, ou dans tout autre domaine.

Le mot discrimination s'est imposé dans le langage courant des sciences sociales avec un sens plus restreint signifiant le fait de traiter de manière inégale et défavorable un ou plusieurs individus. De manière plus précise, il s'agit de distinguer un groupe social des autres en fonction de caractères extrinsèques (fortune, éducation, lieu d'habitation, etc.) ou intrinsèques (sexe, origine ethnique, etc.) afin de pouvoir lui appliquer un traitement spécifique, en général négatif. Battagliola (2000) bien que s'inspirant des réalités de la société française fait une analyse pertinente de la division du travail entre hommes et femmes qui se vérifie parfaitement au niveau des sociétés du sud. En effet pour elle, la différence entre le travail des hommes et des femmes ne s'explique pas par une moindre complexité des travaux féminins, bien au contraire l'explication serait plutôt due à la place de la femme dans la société qu'à la nature des tâches accomplies. Ainsi, l'agriculture comme le domestique, le soin aux malades par exemple sont considérés comme une affaire de femme et reposent dans beaucoup de sociétés sur des qualités naturelles qui sont reconnues uniquement chez les femmes à savoir la méticulosité, la dextérité, la sensibilité, opposées à la force physique masculine. Et selon Battagliola, les femmes seront longtemps enfermées dans les professions comme l'agriculture, le commerce et le service domestique. L'habileté requise pour ces travaux n'est pas reconnue comme une qualification mais comme liée aux qualités féminines décrites plus haut et n'aurait donc aucun mérite. Cette idée se retrouve dans les rapports de la FAO (1999) où il est reconnu que l'essentiel des activités reproductives, non génératrices de revenus sont considérées comme féminines et les hommes, en vertu de leur statut de principal soutien du ménage, ou en tant



que propriétaires de biens de production du ménage, ont un accès prioritaire aux activités génératrices de revenus ou aux revenus tirés de la production familiale.

Partant de toutes ces définitions, la discrimination, dans le cadre de notre étude, consiste à traiter différemment les hommes et les femmes se trouvant par ailleurs dans une situation comparable. Ils exercent tous une activité agricole, mais, en fonction du sexe et de la culture, ne jouissent pas des mêmes droits économiques dans l'exercice de leurs activités. Ces dernières sont divisées en tâches « masculine » et « féminine » tout en dévalorisant (symboliquement et économiquement) celles dites féminines et en surévaluant celles dites masculines.

Ces deux notions étant donc définies, celle de genre pourrait alors paraître plus facile à appréhender. Le « genre » est la traduction française du mot anglo-saxon « Gender ». Dans son usage récent, le genre serait apparu avec les féministes américaines qui voulaient insister sur le caractère fondamentalement social des différences sexuelles (Scott 1998 cité par Sarr 2009). Le concept « genre » est donc une réponse à la DST et de la discrimination des femmes qui en a résulté. Mais dès les années 30 déjà, la notion de rôle social avait été mise en évidence par les anthropologues notamment par Margaret Mead qui a abordé la division du travail fondée sur les rôles sociaux de sexe alors que jusque-là on ne parlait que de DST. Selon Sarr (2009), les réflexions de Margaret Mead (1950) ont permis d'étayer les analyses portant sur les différences entre sexe et genre et de jeter les bases d'une réflexion collective sur la place des femmes dans la société (p.17). Mais il faudra attendre le début des années 70 pour que la distinction soit faite de façon précise entre les concepts de sexe et de genre. Toujours selon Sarr (2009), c'est Ann Oakley qui utilisa le concept de genre pour la première fois dans son ouvrage « Sex, Gender and Society » pour analyser la distinction entre la dimension biologique (le sexe) et celle culturelle (le genre). À partir de ce moment, les besoins des femmes ont commencé à être pris en compte dans les programmes de développement. Notons qu'auparavant les approches de développement étaient davantage axées sur la croissance économique et le développement des infrastructures. On croyait que les femmes tiraient aussi profit de ces interventions alors qu'elles en profitaient très peu, et dans certains cas cela contribuait même à les appauvrir ou à les rendre davantage vulnérables parce que non impliquées aux processus de décision et de mise en œuvre des actions de développement (PNUD, 2009).

Selon la définition anthropologique, le concept de genre fait référence à l'ensemble des caractéristiques qui marquent l'identité et la différence entre les espèces et permet dans le cas de

l'espèce humaine de les classer selon le sexe masculin ou le sexe féminin. C'est un concept qui met donc l'accent sur les rôles sociaux qui sont appris à travers le processus de socialisation et qui changent selon la localisation et l'époque. Le genre relève donc de la culture. Pour Bisilliat (cité par Coche 1995), les relations de genre sont essentiellement dynamiques et le genre renvoie aux catégories sociales et non aux catégories sexuelles. Alors que le sexe « biologique » lui, fait plutôt référence aux caractéristiques physiologiques des hommes et des femmes, qui ont pour fonction la reproduction de l'espèce humaine (PNUD, 2009). Le sexe est donc un fait biologique. Autrement dit : on naît mâle ou femelle (sexe) et l'on devient un « homme » ou une « femme » (genre), une idée mise de l'avant par Simone de Beauvoir dans sa fameuse phrase : « On ne naît pas femme, on le devient ». De ces deux phrases naît souvent une confusion entre genre et femme, ce que Sarr (2009) tente de résoudre en reconnaissant que le genre est un concept abstrait nécessitant une clarification d'avec le mot femme. Le genre n'est pas la femme dira-t-elle, et utiliser les deux termes de manière interchangeable est conceptuellement erroné. Pour elle, le genre résulte du processus de socialisation des hommes et des femmes, processus qui leur assigne des rôles et des positions différentes au niveau de la reproduction, de la production et de la distribution des responsabilités. Elle poursuit en disant que le genre renvoie aux rapports socialement construits à partir de la différence sexuelle, rapports qui changent selon les sociétés, selon les époques historiques ou selon les circonstances. Le genre définit donc les valeurs et les attitudes qu'une communauté ou une société juge comme appropriées à un sexe ou à l'autre.

Le concept genre est pertinent pour notre étude à plus d'un titre. Il permet, d'une part, de tendre vers une approche qui reconnaît la contribution des femmes, celles de Mboro en particulier, au développement de la localité, de la région et voire même du pays et qui leur donne les moyens de cette contribution. Et d'autre part, le concept genre revêt un double intérêt : il est à la fois un outil d'analyse pertinent et un instrument de changement social. En premier lieu, en tant qu'outil d'analyse, le concept de genre, dira Coche (1995), permet de s'attarder sur les rôles, les responsabilités et les chances des femmes et des hommes dans une société donnée, en prenant compte de leurs différences, leurs complémentarités, leurs synergies et même de leurs conflits. Cette idée est renforcée par Sarr (2009) qui voit en ce concept un puissant outil d'analyse scientifique par sa capacité à offrir une nouvelle clé de lecture des réalités sociales. Elle soutient que l'apport de l'analyse genre se situe principalement à deux niveaux :

- D'abord au niveau de la démonstration du caractère construit des relations de genre, par opposition au caractère naturel des catégories hommes/femmes, et cela est valable quelle que soit la société. Elle est soutenue dans cette idée par Coche (1995), selon qui ces relations sont une construction sociale, culturelle, historique et psychologique déterminant les relations hommes-femmes à l'intérieur d'un système social donné. Ces relations définissent ainsi « le rôle et le statut de chacun dans les différents domaines de la vie familiale et domestique, villageoise et sociale, économique, politique, religieux » (p. 15).
- Ensuite au niveau de la prise en compte des rapports politiques, car le genre montre que : « la position de subordination de la femme relève des rapports de pouvoir, de domination sociale et culturelle et non d'un déterminisme biologique » (1995 :18). Et pour terminer, Sarr (2009) relève la portée scientifique et universelle de l'outil d'analyse genre et surtout sa pertinence pour toutes formes de situation d'inégalité liée soit au sexe, soit à l'ethnie, soit à l'âge. Le genre, dira-t-elle, permet de démontrer le caractère socialement construit des relations entre hommes et femmes dans les sociétés aussi bien du Nord que du Sud et la possibilité de les déconstruire. Ainsi, en se focalisant sur les catégories sociales et non les catégories sexuelles, le genre a réussi à démontrer le caractère construit des rapports sociaux et à remettre en question l'invariabilité des rôles sociaux (Bisilliat, 1997).

De plus, en tant qu'instrument de changement social, le genre est un concept qui reconnaît l'interaction complexe des aspects social, économique, politique et idéologique et ne traite pas l'intégration des femmes au développement de manière séparée. En fait, il ne s'agit pas de considérer séparément les femmes et les hommes, mais au contraire de comprendre les relations dynamiques qui existent entre les deux genres, leurs rôles respectifs et leurs complémentarités dans l'ensemble du système social, économique, politique, rural. Toutefois, l'approche genre a évolué et constitue aujourd'hui un outil qui permet d'appréhender la situation qui existe non seulement entre hommes et femmes, mais aussi, par extension à toutes les formes d'inégalité entre les différents groupes sociaux, soit: les différences entre les rapports hommes/femmes, femmes/femmes, hommes/hommes et les différences à l'intérieur du même genre, entre femmes, entre hommes, en fonction de la classe sociale, de la race, de l'ethnie, du statut, de l'âge. Cette évolution conceptuelle a engendré de multiples visions du genre sur la scène du développement.

### 2.1.3.1. Le concept de « développement »

Le développement est une notion dynamique et évolutive qui revêt plusieurs définitions et interprétations selon l'histoire, la discipline, l'orientation idéologique, etc. Toutefois, la définition généralement utilisée est que le développement est souvent considéré comme étant un processus politique, social et économique cohérent et harmonieux engendrant un état de vie, d'être et de pensée favorable à l'amélioration durable et désirée des conditions de vie.

Pour Oakley et Garforth (1986), le développement renvoie à une certaine forme d'actions et d'interventions d'acteurs dans le but d'entamer un processus de changements et de transformations sociaux. Il s'agit alors de changer une situation par une autre jugée meilleure. Le développement, tel que nous le connaissons aujourd'hui et généralisé mondialement, n'est apparu qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et est une invention purement occidentale (Rist, 2002: 36). La notion de développement est attribuée aux philosophes Saint Augustin, Pascal et Darwin qui ont eu à percevoir le développement comme l'évolution du savoir. Pour ces auteurs, l'accumulation des richesses suit des principes naturels ayant une dynamique spécifique: « At the heart of western thought, then, lies the idea of a natural history of humanity namely, that the development of societies, knowledge and wealth corresponds to a natural principle with its own source of dynamism » (2002: 39). L'idée de supériorité des sociétés occidentales par rapport à celles des autres pays a été à la base de l'aventure coloniale. Arocena (2002) dira que ceux qui ont proposé l'utilisation de cette notion se considèrent déjà comme des « développés », comme des êtres parfaits et mûrs qui se voient investis de la mission de civiliser d'autres. Dans le même sens, Partant (1982) dira que la société occidentale croit qu'elle incarne l'avenir de toutes les sociétés. Elle pense qu'elle a une mission civilisatrice vis-à-vis de gens qu'elle qualifie de sauvages, de non-civilisés (p. 25). Selon Rist (2000), c'est le président Harry Truman en 1949, alors président de L'État le plus puissant du monde qui conceptualisa et popularisa, pour la première fois, le terme sous-développement. Il évoque la mission des « pays développés » de diffuser leurs technologies et d'apporter leur aide aux pays dits « sous-développés », pour leur permettre de décoller. Se faisant, Truman inaugure en même temps l'ère du développement (p. 66). Le sous-développement est alors défini comme un développement inachevé permettant une bipolarisation du monde : monde développé riche et monde sous-développé en besoin d'aides. Les États africains et occidentaux et les organismes comme le FMI et la BM, adhèrent à cette idée et considèrent que la principale difficulté du continent africain est un manque

de modernisme et que la solution ne peut venir que de l'intégration au marché mondial. Dès lors, les politiques et les structures sociales qui empêchent l'intégration massive de ces États au marché mondial sont considérées comme les obstacles au progrès (Sarr, 1997 : 54). Toutefois, les deux notions renvoient à une même conception mais surtout à un même rapport de pouvoir, comme le traduit Partant (1982) en affirmant que : « les sauvages d'hier sont devenus les sous-développés d'aujourd'hui et ceux qui les civilisaient hier, aujourd'hui les développent » (p.34).

De nombreuses critiques ont ainsi été formulées à l'endroit du concept de développement, particulièrement sur son caractère exploiteur des pays en voie de développement soulevés par les « dépendantistes », et sur ses répercussions destructives de l'environnement. D'une part, pour les théoriciens de la dépendance comme Gendron et Réveret (2000), la situation de pauvreté des pays sous-développés est le résultat des rapports de domination historique (esclavage, colonisation, néo-colonialisme...) et économique (exploitation de leurs ressources) d'avec les puissances coloniales. Une telle conscience, dira Rist (2000), a été à l'origine de l'émergence du mouvement des non-alignés avec les pays sous-développés pour qui le développement n'est plus simplement une affaire de croissance économique à l'occidentale mais un processus complexe qui doit émerger de la société et de la culture en question. D'autre part, des intellectuels du monde occidental même ont commencé aussi à remettre en question leur concept de développement qui mettait l'emphase sur la croissance économique. Les impacts négatifs de cette croissance économique occidentale « à l'infini » sur l'environnement ont été le thème d'innombrables rencontres (Founex 1971, Stockholm 1972, conférence de l'ONU 1974, CMED 1987). Les débats ont toujours porté sur le développement et les impacts négatifs de la croissance économique. Depuis, de nouveaux qualificatifs ont été trouvés pour accompagner le développement : développement intégré, durable, local, équitable endogène, viable etc. Désormais, le développement devient un concept qui intègre à la fois l'économique, le social, le culturel et qui se veut davantage dynamique et relatif à un contexte. Le concept de développement a donc beaucoup évolué, il réfère à des choix à la fois éthiques et politiques complexes et lourds d'implication pour la société (Anadon *et al.*, 1990 : 11).

Dans le cadre de notre étude, le développement pourrait être assimilé au développement humain portant sur les populations de Mboro et qui est le fait d'étendre les choix réels des femmes et les libertés significatives (les aptitudes) qui leur permettent de mener des vies qu'elles valorisent. Ce développement est surtout orienté vers l'économique, en ce sens que l'économie permet aux

femmes de s'autonomiser tout en propulsant leur développement qui conduirait leur progression sociale (en normes quantitatives) et même culturelle (en terme de statut), en ce sens que la culture constitue le levier et l'élément intégrateur d'une telle démarche.

#### **2.1.4. L'approche « genre et développement » comme fondement théorique**

L'approche « Genre et Développement » ou GAD ou GED est une approche du développement apparue vers la fin des années 80. Elle s'inscrit dans le courant du développement humain avec comme fondements théoriques le féminisme socialiste. Elle vise à la fois l'amélioration des conditions de vie des femmes et celle de leur statut tout en mettant fin à l'existence d'un développement séparé des hommes et des femmes. L'approche GED vise donc à promouvoir les femmes au rang de partenaires réelles des opérateurs. Les stratégies et les actions promues dans le cadre de cette approche visent à répondre aux besoins pratiques (amélioration des conditions de vie) et aux besoins stratégiques (amélioration du statut social) des femmes à travers la promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes. Et, contrairement aux autres projets antérieurs qui reconnaissaient le rôle majeur des femmes essentiellement dans la reproduction, ceux initiés dans le cadre de l'approche GED reconnaissent, en plus, leur rôle productif et économique. Ces projets ont donc pour objet de développer les capacités des femmes ou de favoriser leur habilitation afin qu'elles puissent intervenir aux mêmes niveaux que les hommes. Dans cette approche, les besoins, les préoccupations et les choix des femmes et des hommes sont pris en compte dans toutes les composantes des programmes de développement (PNUD, 2009). L'exemple du projet PADEN dans notre terrain d'étude, initié par l'ACDI, traduit bien ce fait, s'inscrivant dans une approche genre pour développer les activités génératrices de revenus des femmes et des hommes de Mboro. L'approche GED prend en compte la dynamique sociale existante entre les hommes et les femmes c'est-à-dire que les informations au sujet des femmes impliquent aussi celles au sujet des hommes, et vice-versa (Coche, 1995 : 31). Elle s'intéresse donc aux rapports sociaux et plus spécifiquement aux relations de genre, là où se façonnent les inégalités. L'approche GED semble la plus pertinente et la plus appropriée pour notre étude pour différentes raisons :

- elle est plus générale pour aborder des problèmes de développement;
- elle privilégie toutes les personnes, autant les femmes que les hommes;
- elle est une approche participative qui contribue à habiliter les personnes;

- et elle est un outil d'analyse, de planification et d'évaluation qui peut contribuer, grandement, à des changements sociaux et organisationnels en vue d'atteindre les objectifs d'équité et d'égalité dans les sociétés inégalitaires et « fortement masculinisées » comme celles de notre zone d'études et du Sénégal.

## **2.2. Cadre méthodologique**

La méthodologie adoptée pour cette étude est déclinée dans les différentes sections qui suivent. Elle explique le type de recherche, la population à l'étude et la technique de l'échantillonnage, définit les variables à l'étude, justifie le choix des techniques de collecte des données et donne le plan d'analyse et les limites de la recherche.

### **2.2.1. Type de recherche**

Le but de notre recherche étant de lever le voile sur le travail des agricultrices de Mboro pour qui la contribution au développement de la localité n'a pas, à juste valeur, la reconnaissance méritée, nous avons voulu documenter la question. Il s'est agi de donner particulièrement la parole aux actrices agricoles de la zone pour recueillir leurs avis et leurs perceptions en ce qui concerne leurs travaux et l'état actuel de leur environnement physique. Ainsi nous nous entretiendrons avec elles, en l'occurrence, sur leur situation d'épouse et de mère, sur la répartition des tâches et des biens entre les membres de la communauté, sur l'organisation de leur espace de travail et sur celle de la nature de leur travail dans la sphère privée et publique. Nous aborderons ensuite leur contribution dans la prise en charge des besoins au sein des familles et communautés.

Mais aussi fidèle à notre démarche de genre et par souci de vérification, nous avons tenu à recueillir d'autres idées d'acteurs concernés, de près ou de loin, par la question des femmes agricoles notamment quelques agriculteurs et partenaires au développement de la zone. Les agriculteurs ont surtout été appelés à se prononcer sur le questionnaire, en particulier sur les questions relatives à la place de leurs collègues femmes dans la société par rapport aux hommes, à la répartition des tâches et des biens entre membres de la communauté. Les partenaires quant à eux ont répondu aux questions relatives surtout à la volonté et implication des femmes dans des actions de

développement local, mais aussi aux types d'appui fourni pour promouvoir le travail de celles-ci et de ce qu'il faut privilégier.

Dans tous les cas il s'agit d'analyser des paroles (avis, perceptions, témoignages). Et bien que nous soyons consciente qu'une approche quantitative puisse aider à comprendre des phénomènes importants de l'étude, nous croyons que l'approche qualitative est la plus pertinente dans pareille cas et nous aiderait à mieux comprendre les raisons de la non valorisation du travail des femmes pour les fins de l'étude. Car, comme l'affirme Weber, pour comprendre la réalité sociale, il est nécessaire de prendre en considération « la signification subjective » de cette réalité, « les valeurs, les objectifs poursuivis par une personne, son interprétation des événements, sa façon de comprendre sa société » et la méthode de recherche qualitative permet en quelque sorte « d'étudier objectivement l'aspect subjectif » de la réalité sociale (Weber in Deslauriers, 1991 :11).

### **2.2.2. Population à l'étude et échantillonnage**

Selon Beaud (1993), « la population est un ensemble d'unités élémentaires sur lesquels porte l'analyse et donc il peut s'agir autant d'individus, de groupes, d'une ville, de syndicats, etc. » (p. 200). Concernant l'étude, la population mère est composée essentiellement des maraîchères, des transformatrices de céréales et fruits et légumes et des forestières. La population cible est composée de deux groupes : les femmes des groupements du village de Santhie Touba Ndiaye et les femmes de l'Union locale des groupements féminins de Mboro-ville.

Pour le village de Santhie Touba Ndiaye, sur les 3 groupements de femmes que comptent le village, le groupement « Mame Diarra » a été choisi et 28 femmes sur 33 ont été enquêtées.

Pour Mboro-ville, nous avons les femmes l'Union des groupements féminins (UGF) de Mboro<sup>4</sup> dont :

- Sur les 12 groupements de promotion féminine (GPF) membres de l'union forestière de la commune, 10 femmes en raison d'une par groupement ont été enquêtées pour ce qui concerne l'exploitation de la forêt;
- Toutes les femmes de l'unité de production et de transformation de céréales et de fruits et légumes, membres du groupement féminin Takku liggey de la ville de Mboro, ont été questionnées soit 10 femmes.

---

<sup>4</sup> L'Union est constituée de 20 groupements féminins de la ville de Mboro. Chaque groupement compte en moyenne une dizaine de femmes.



Le tableau 2.2 ci-dessous renseigne sur le nombre de personnes et les activités concernées.

**Tableau 2.2: Répartition de l'échantillon suivant le secteur d'activité**

<b>Activités</b>	<b>Transformation de fruits et légumes</b>	<b>Maraîchage</b>	<b>foresterie</b>	<b>Total</b>
Effectif	10	28	10	48
Fréquence en %	20,83%	58,34%	20,83%	100%

Mayer et Ouellet (1991) diront que, l'échantillon non probabiliste, contrairement à celui probabiliste, est intentionnel [...], c'est un échantillon le plus proche qui offre des renseignements à partir des cas les plus facilement accessibles » (p.58). La méthode d'échantillonnage choisie est non probabiliste pour la population mère car nous avons retenu les catégories de femmes qui nous ont été référées et répondant aux différents critères de sélection. L'échantillonnage a consisté à choisir nos actrices en tenant compte de la pluralité des identités individuelles qui composent notre population cible. Nous nous sommes intéressées ici à des actrices agricoles d'une même communauté et dont les conditions d'existence et les expériences se différencient en fonction du statut matrimonial et des besoins (charge familiale), de leur statut de propriétaire de l'outil de production, etc. d'où différentes stratégies de survie.

### **2.2.3. Variables à l'étude**

Selon Mace et Pétry (2000), la variable est « un instrument de précision ou de spécification qui permet de reproduire d'une manière plus concrète la relation établie en hypothèse et joue un rôle central dans le processus de recherche » (p. 54-55). Dans le cadre de l'étude, deux variables ont été identifiées: les variables indépendantes et les variables dépendantes.

### **2.2.3.1. Les variables indépendantes**

Pour Mace et Pétry (2000), en recherche expérimentale, il s'agit de « la ou des variables que les indépendantes de la présente étude sont le statut et la place de la femme dans la société et la discrimination et l'oppression dont les femmes sont victimes dans leurs travaux (domestiques et agricoles) et répartition des biens, de la part du patriarcat sociétal.

### **2.2.3.2. Les variables dépendantes**

Mace et Pétry (2000) diront qu'en recherche expérimentale, la variable dépendante est « la variable qu'on ne manipule pas mais qu'on observe pour évaluer les répercussions sur elle des changements intervenus chez les autres variables » (op.cit., p.56). La variable dépendante principale de la présente étude est la non reconnaissance de la participation des femmes agricultrices dans la stabilité sociale et économique des communautés.

Et les variables qu'on peut qualifier ici de variables intermédiaires, nécessaires à la réalisation de la relation entre les variables dépendante et indépendante. Il s'agit d'abord des variables portant sur les caractéristiques socio-démographiques des répondantes, à savoir :

- L'âge pour déterminer le niveau de responsabilité et l'aptitude à participer au processus de développement de la commune.
- La situation matrimoniale pour comprendre la disponibilité des femmes à développer leur activité génératrice de revenus selon qu'elles sont plus ou moins absorbées par l'entretien du foyer.
- L'activité pour déterminer la profession de la répondante c'est-dire une agricultrice dont l'activité est une activité génératrice de revenus et en plus qu'elle soit impliquée, seule ou en groupement, dans une ou des actions de préservation des ressources naturelles.
- Le nombre d'enfants pour comprendre la place de la répondante dans la société.
- Le nombre de personne en charge autres que les enfants biologiques qui a permis d'évaluer le poids de la charge familiale selon, en plus du nombre d'enfants, les personnes vivants dans le ménage. Ceci a une influence sur l'épanouissement du ménage et sur l'orientation des dépenses familiales en termes de priorité.
- Le niveau d'instruction et de formation professionnelle utilisés pour analyser l'implication de l'agricultrice dans la compréhension et l'interprétation des grands enjeux du développement,

dans les prises de décisions relatives à l'amélioration de son travail et dans les formations de sensibilisation et de renforcement de capacités.

Et ensuite de variables contextuelles, à savoir :

- Le système de partage des terres pour apprécier la répartition des terres entre les hommes et femmes, le niveau de satisfaction des femmes sur les modes d'acquisition des terres et des moyens de production et les corrections envisagées jugées plus satisfaisantes.
- La division des tâches au niveau des différentes activités pour identifier les tâches les plus importantes dans les activités agricoles des femmes, comprendre la division stricte des tâches entre les sexes et les circonstances d'exécution des tâches de l'un par l'autre sexe et pour déterminer le facteur explicatif de la division des tâches entre les sexes et le degré de satisfaction des femmes à ce sujet.
- L'organisation du travail qui a permis de comprendre la division du temps de travail entre la sphère publique et la sphère privée et entre les travaux domestiques et les activités génératrices de revenus.
- La diminution des ressources naturelles qui a permis d'apprécier le degré de conscience de ces femmes sur la dégradation des ressources de leur environnement et son impact sur leurs activités, Elle a également permis de recueillir leurs propositions de solutions pour la pérennité de ces ressources.
- Les retombées des activités des femmes pour évaluer les revenus générés par les activités génératrices de revenus, la prise en charge de la satisfaction des besoins personnels, familiaux et communautaires et d'apprécier la pertinence de leur adhésion à un système de solidarité.

La collecte des données a eu lieu dans la région de Thiès au Sénégal, plus précisément dans la commune de Mboro (Mboro-ville et village de Santhie Toubà Ndiaye) où résident toutes nos répondantes. Elle a débuté le 15 juillet 2012 pour se terminer le 30 septembre 2012.

#### **2.2.4. Les techniques de collecte des données**

Elles ont porté sur la recherche documentaire, le questionnaire, les interviews et l'observation directe.

#### **2.2.4.1. La recherche documentaire**

Selon Landry (1993), le document renvoie « à toute source de renseignements déjà existante à laquelle le chercheur peut avoir accès » (p.337). Elle a donc consisté pour nous, à la consultation des ouvrages généraux et spécialisés, des thèses et des mémoires de fin d'études supérieures et d'études approfondies, des rapports d'études des institutions et organismes, des revues, des documentaires tous portant sur les femmes et leur travail en général et sur les femmes agricoles en particulier, aussi bien dans le monde qu'en Afrique. Elle a ensuite été complétée par une recherche électronique via Internet sur la thématique du genre particulièrement. Cette première démarche a permis de faire l'état des connaissances sur la question, d'identifier les concepts fondamentaux et de déterminer les théories pertinentes et nécessaires à notre étude d'où la recension effectuée sur la littérature. La méthode d'analyse de ces documents est la même que celle utilisée pour analyser le contenu du questionnaire et des entrevues et qui sera décrite ultérieurement (cf. partie: Analyse des résultats).

#### **2.2.4.2. Le questionnaire**

Mayer et Ouellet (1991) diront à propos du questionnaire que : « de façon générale, on peut dire que le questionnaire est un instrument de recherche ayant pour base la communication écrite entre le chercheur et l'informateur. » (p.273). Le questionnaire nous a semblé pour cette étude, être la technique la plus appropriée pour recueillir des faits, des pratiques et des connaissances. A partir d'une prise de contact avec tous les groupements, la feuille de présentation qui mentionne le but et l'objet de l'étude leur a été présentée. Une discussion a lieu sur le projet, sur le caractère confidentiel des réponses mais surtout sur la contribution attendue de chacune d'elles. Et un calendrier a été établi avec des rencontres périodiques.

Ainsi, le questionnaire (annexe 2) a été soumis pendant des séances d'entretien qui ont duré entre 50 minutes et une heure trente minutes, ce qui a permis de revenir sur certains sujets non compris par les enquêtées et les interviewés. Les entrevues se sont faites dans la langue du terroir, le wolof parlé par les enquêtées et les réponses ont été directement notées et enregistrées en même temps et sur place. Les entrevues se sont déroulées pour la grande majorité dans leurs lieux de travail et très peu à leurs domiciles. Le questionnaire a porté, après la partie identification des répondantes,

sur les 5 thèmes suivants : l'utilisation et le partage des terres; le partage des tâches au niveau de leurs différentes activités; l'organisation de leur espace de travail; la nature et l'organisation de leur travail (répartition des types d'activité et des heures de travail, conditions de travail); les risques de leurs activités dans les écosystèmes et les actions de préservation et enfin les retombées de ces activités sur leur vie. Et 22 questions leur furent posées portant en grande partie sur leur travail, ses risques sur les ressources environnementales et ses retombées sur la famille et la communauté.

#### **2.2.4.3. L'observation directe**

L'observation directe a été pertinente pour l'étude car comme le soutient Bouchon (2009), c'est une méthode de collecte par laquelle on observe directement par sa présence sur le terrain les faits que l'on cherche à étudier et on décrit les événements qui se déroulent au moment de l'observation. Ainsi, l'observation directe des faits physiques et humains dans notre zone d'étude a été menée. Cette présence a permis de saisir toutes les occasions données, qu'il s'agisse de les suivre partout (lieu de travail, marché, maison, etc.) ou d'assister à leurs différentes rencontres et ceci par souci de validité et d'efficacité de l'observation. Cette dernière a permis de confronter les faits et les principes relatés par les écrits aux pratiques et appréhensions concrètes des populations et surtout des femmes dans leurs activités économiques et qui ont été consignées dans un journal de bord. Cet outil de collecte a permis donc d'enrichir considérablement l'analyse et l'interprétation du discours. Il vient compléter le questionnaire afin de confirmer ou d'infirmer les données précédemment collectées (Bouchon, 2009: 17). Cela a aussi permis de réaliser des éléments photographiques pour illustrer nos commentaires et démonstrations.

#### **2.2.4.4. Les interviews**

Selon Mayer et Ouellet (1991), faire des entrevues en recherche sociale, c'est susciter le discours des personnes indiquées pour obtenir des données utiles. Aux fins de l'étude, l'entrevue a permis d'obtenir des informations nécessaires à notre recherche (Daunais, 1992). En ce qui concerne la présente recherche, les interviews ont porté sur des personnes ressources considérées comme des témoins car intervenant plus ou moins directement dans le développement du secteur agricole. Il s'agit d'hommes responsables d'établissements privé et public, de producteurs et des femmes

membres de l'UGPM qui constituent à ce titre une cible pertinente pour l'entrevue. Et dans le souci d'avoir leur avis sur les réponses des agricultrices et la place et leur rôle dans la société, nous les avons entendus. Le tableau suivant renseigne sur les personnes interviewées et les institutions concernées.

**Tableau 2.3: Répartition de l'échantillon des personnes interviewées**

<b>Structure ou Institution</b>	<b>Nombre de responsables</b>
ACEP	01
Eaux et Forêt	01
Station agricole	01
Agriculteurs	06
UGPM	04
<b>Total</b>	<b>13</b>

Comme indiqué dans le tableau, s'agit entre autres de l'agent de l'institution de micro-finance ACEP, de l'agent des Eaux et Forêts, du directeur de la station agricole de Mboro, de six agriculteurs du village de Santhie Touba Ndiaye et de quatre femmes membres de bureau de l'UGPM. Ces femmes sont notamment la secrétaire générale de l'UGPM, la présidente de l'Union des femmes de Mboro, la présidente de l'Union régionale des femmes coopératrices de Thiès et la présidente du groupement « Sope Mame Diarra » de Santhie Touba Ndiaye. Ainsi le questionnaire complété par le guide d'entretien (annexe 3) ont été utilisés à leur intention et les interviews ont duré une heure à 1 heure 30 et dans leur lieu de travail ou dans leur siège d'association.

### **2.2.5. Le plan d'analyse**

Il a porté sur la transcription des entrevues avant de procéder à l'analyse qualitative et à l'interprétation des résultats.

#### **2.2.5.1. La transcription des entrevues**

Il est évident que les données pour être utilisables doivent toutes se retrouver sous formes écrites. Donc la première étape d'analyse a été la transcription des données audio et les verbatims de ces personnes ressources intégralement transcrits sur ordinateur. Ensuite, l'analyse de contenu fut retenue pour donner une interprétation aux données recueillies.

### 2.2.5.2. L'analyse des résultats

Pour la réalisation de cette analyse, nous avons adopté la démarche de Rhéaume et Sévigny in Mayer, Ouellet (1991) c'est-à-dire :

- « 1- la transcription des enregistrements;
- 2- la lecture répétée du matériel;
- 3- la division du matériel en thèmes (codage)
- 4- le fait de préciser les thèmes, sous-thèmes et indicateurs;
- 5- la présentation des résultats. »

(Mayer, Ouellet 1991 : 482)

L'analyse qualitative du contenu a été choisie conformément aux objectifs attendus. Évaluer la participation des femmes dans le développement socio-économique des communautés interpelle les impacts sociaux, économiques et environnementaux de leurs activités. Ainsi, l'analyse qualitative a consisté à rendre compte des différentes données obtenues au cours de notre enquête. L'analyse qualitative est complétée par une analyse quantitative portant sur les données chiffrées et sur la quantification de certaines données qualitatives.

L'analyse des résultats a une base statistique et repose sur les réponses que nous avons exploité avec les logiciels Word et Excel, et ensuite regrouper les informations recueillies par thèmes en procédant à la codification. Nous avons utilisé les codes suivants :

- le premier code identifie le thème ainsi T0 concerne le profil des répondantes, T1 le thème 1 etc.,
- le deuxième code identifie le numéro de la question. Exemple 1=question 1, 2=question 2 et 14,1=question 14.1 etc.,
- le troisième code identifie l'activité de la répondante. Exemple : F=forestière, M=marâchère et T= formatrice;
- le quatrième code identifie le rang de l'entrevue, exemple : 01=première entrevue; 42= quarante deuxième entrevue, etc.

Dans le cadre de l'exploitation, nous avons utilisé la statistique descriptive sur l'indice de pourcentage. Cet indice permet de contrôler les fréquences observées. Le calcul des indices de pourcentage s'est fait sur la base de la formule suivante.

Fréquence en pourcentage de la modalité = (effectif de la modalité / effectif total) × 100.

Effectif= nombre d'individus

Variable= un phénomène qui prend plusieurs valeurs différentes

Modalité= toute valeur prise par la variable.

### **2.2.5.3. L'interprétation des résultats**

L'interprétation des résultats s'est basée sur la confrontation des données recueillies avec notre question de recherche de départ et ensuite en fonction du cadre d'analyse de l'étude à savoir la discrimination et l'exclusion des agricultrices par rapport aux agriculteurs dans leur travail.

### **2.2.6. Les limites de la recherche**

Cette recherche comporte ses limites :

Le terrain ayant lieu à la période des pluies rendant presque impraticables les pistes surtout pour se rendre dans le village de Santhie Toubà Ndiaye, nous avons jugé nécessaire de reporter certaines visites empêchées à des moments plus propices, ce qui a allongé de quelques semaines le travail de terrain.

Les agricultrices bien que très enthousiastes de faire partie de l'étude, parvenaient difficilement à se libérer des travaux pour nous accorder un minimum d'une heure de leur temps. Il a fallu, au cas nécessaire, les suivre dans les champs et passer la journée avec elles, en les aidants quelque fois, dans la mesure du possible dans leurs travaux, pour réaliser les entretiens. D'autre part, ces femmes ont voulu trop insister sur leurs dures conditions de travail et sur leur situation précaire, partageant de multiples doléances et minimisant ainsi leurs logiques de sortie de crises. Une victimisation certes importante pour l'étude mais pas tout aussi important que leur empowerment. Il fallait donc recadrer en permanence la discussion en insistant sur les questions relatives à certains inconvénients que pourraient engendrer leurs activités sur l'environnement, les mesures envisagées pour y pallier et aussi sur les retombées de leurs activités au sein des familles et leur capacité de s'entraider. De



plus, pour des raisons socio-culturelles, certaines questions sont souvent esquivées notamment sur le revenu, le nombre d'enfants, les lois religieuses et sociales etc. Il a fallu donc user de toute une stratégie : reformuler les questions jugées sensibles ou indiscrètes, insister sur le respect de la confidentialité et de l'anonymat, les remettre en confiance en leur parlant de certains aspects de notre vie personnelle et professionnelle, pour parvenir enfin à avoir leurs avis sur ces questions.

Et enfin, cette recherche ne prétend pas épuiser le sujet de la participation des femmes au développement tellement leurs domaines d'intervention pour la prise en charge des familles et des communautés sont nombreuses et multiples. Toutefois les résultats de cette étude, nous l'espérons, apporteront des éléments de réponses à la problématique de la recherche et pourraient également ouvrir d'autres pistes de réflexion à de futur(e)s chercheur(e)s. Ce chapitre sur la méthodologie de la recherche met fin à ce qui représente la partie théorique du mémoire. Suit alors le chapitre à caractère empirique.

## CHAPITRE III : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre apparaît les différents résultats obtenus, leur analyse et interprétation. Ainsi, nous présenterons successivement les résultats de la recherche documentaire, du questionnaire, des interviews et de l'observation directe.

### 3.1. Les résultats de la recherche documentaire

Les différents documents consultés montrent que le rôle joué par les organismes onusiens dans la prise en compte des besoins des femmes est tout aussi remarquable que celui joué par les nombreux auteurs, en l'occurrence les féministes qui ont fait de la libération de la femme leur véritable combat. À travers une gamme variée de théories et de méthodologies complémentaires les unes aux autres, parfois opposées ou même recoupantes et en fonction de leur discipline en particulier relative aux sciences sociales (anthropologie, sociologie, géographie, histoire...), ces auteurs ont mis en lumière le travail des femmes. Ils ont insisté surtout sur leur contribution remarquable dans le développement agricole et de celui des communautés. Contribution agricole également ressortie dans nos entrevues auprès des partenaires au développement présents dans la zone, notamment le chef de la station agricole en ces termes : « sans les femmes vraiment, je me demande ce que serait l'agriculture. Elles sont impliquées sur tout ce qui est nourriture et alimentation des populations, vraiment on leur doit beaucoup ». Les écrits ont aussi dénoncé la discrimination dont les femmes sont victimes et qui se perçoit à travers les déclarations d'une des répondantes : « il faut qu'on nous accorde nous aussi des crédits sans exiger des garanties à grande valeur pour nous payer des machines d'arrosage car nous n'avons pas beaucoup de moyens encore moins des terres. Il faut que L'État le comprenne et nous aide » (T0.M.11). Des recommandations ont aussi été suggérées et qui semblent, d'une façon générale, tourner autour de l'octroi de plus de responsabilités aux agricultrices. Ce point est également repris par l'agent des Eaux et forêts qui affirme en ces termes : « il faut intégrer plus encore les femmes dans les projets de développement agricole. Elles savent travailler et sont des partenaires vraiment fiables car elles ne cessent de se battre et sont parfaitement en phase avec l'état dans sa politique de diversification de la production agricole ». Et parmi les différentes approches théoriques développées par les auteur(e)s, celle du

« genre et développement » a semblé la plus pertinente et a été retenue dans le cadre de notre recherche. La recherche documentaire a aussi enrichi nos connaissances sur les changements s'opérant petit à petit chez les femmes agricoles. Elles sont passées de leur situation de dépendante à celle d'entrepreneuriat avec le développement d'activités génératrices de revenus qui conduit timidement mais sûrement, si elles se maintiennent et se perfectionnent, à leur libération et à autonomisation. Ces femmes reconnaissent aujourd'hui l'importance de leurs activités dans la prise en charge de leurs besoins et soutiennent : « grâce aux revenus gagnés par la commercialisation de nos productions, nous pouvons payer des fournitures scolaires pour nos enfants et de la nourriture mais surtout organiser des tontines, ce qui est vraiment très bien pour améliorer notre existence » (T6-21.T.42).

## **3.2. Les résultats du questionnaire**

Les différentes présentations des résultats se feront à l'aide de tableaux statistiques accompagnés parfois de figures (diagrammes à bandes ou circulaires) pour permettre une visualisation assez rapidement. Ces tableaux représenteront les effectifs et les fréquences en pourcentage des différentes modalités du caractère étudié. L'analyse et l'interprétation des résultats suivront juste après pour chacun des cas. Elles seront basées sur les citations des répondantes, renforcées par les informations recueillies des autres outils de collecte, et suivies d'un code formé de lettres et de chiffres.

### **3.2.1. Les caractéristiques socio-démographiques**

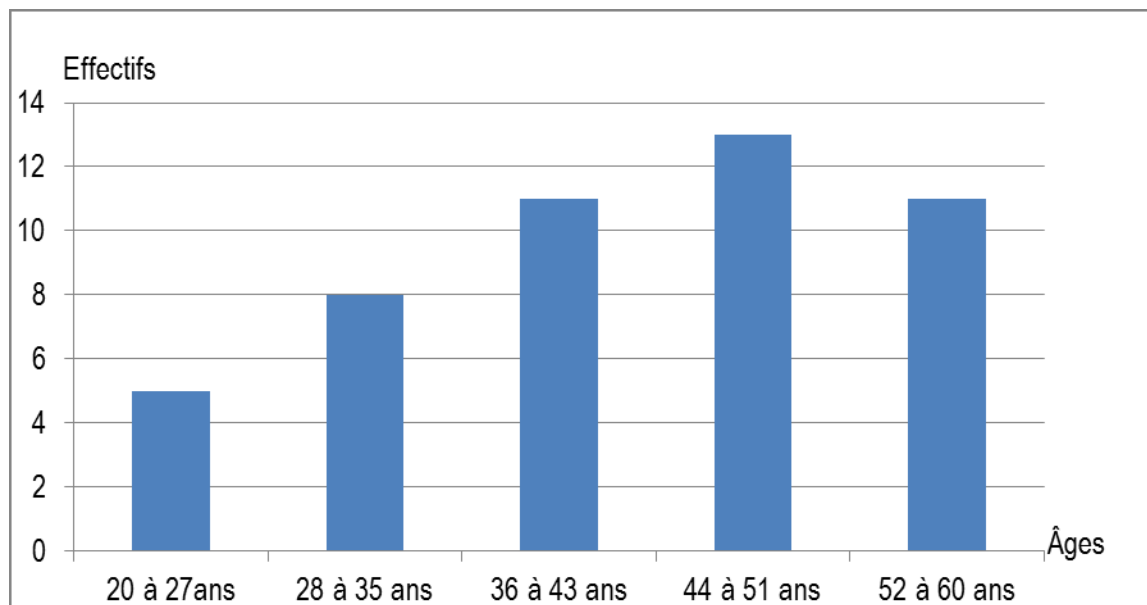
#### **L'âge des répondantes**

Le recueil de l'information sur l'âge de chaque individu de la population a permis d'obtenir des valeurs distinctes présentées dans l'ordre suivant:

20, 24, 25, 28, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 45, 46, 50, 51, 52, 53, 54 et 60, soit 22 modalités ce qui paraît élevé pour une telle population statistique d'où l'arrangement de la série en classes. Le tableau 3.1 ci-dessous donne les effectifs et les fréquences en pourcentage de chaque classe:

**Tableau 3.1: Répartition suivant les classes d'âge**

Classe d'âge	Effectif	Fréquence en pourcentage
de 20 à 27 ans	5	10,42%
de 28 à 35 ans	8	16,66%
de 36 à 43 ans	11	22,92%
de 44 à 51 ans	13	27,08%
de 52 à 60 ans	11	22,92%
<b>Totaux</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>



**Figure 3.1: Diagramme à barres de l'âge**

Le tableau montre que l'âge des répondantes varie de 20 à 60 ans. L'amplitude de la dernière classe étant 9 ans. Les classes d'âge 36-43, 44-51 et 52-54 détiennent le plus grand effectif avec respectivement 22,92%; 27,08% et 22,92 ce qui donne un total de 72,92%. La classe d'âge 20-27 est la plus faiblement représentée avec 10,42% seulement des effectifs. Une telle distribution des classes d'âge montre que les répondantes sont toutes en âge d'exercer un emploi et de participer par conséquent au développement de la localité comme le souligne ce témoignage : « On travaille pour nos enfants car demain c'est eux qui s'occuperont de nous donc, il faut tout faire pour qu'ils puissent le faire » (T0.F.37). Le tableau montre également qu'il est rare de trouver des femmes âgées de plus de 60 ans exécutant des travaux domestiques et agricoles. Elles sont à ce stade de leur vie belles-mères et ou grand-mères et doivent passer la relève à leurs brus le plus souvent ou à d'autres femmes plus jeunes (coépouses) comme le veut la tradition. Cependant, elles maintiennent toujours leur rôle de gardienne du foyer et ont un droit de contrôle et de décision dans la famille,

surtout envers les brus. Le plus souvent elles font un petit commerce, devant la porte de la maison, de fruits ou parfois fois de légumes, de fruits de mer et de toutes sortes de petits produits allant dans la marmite. Cette activité leur permet également de jouer un rôle d'assistance et de veille dans la sécurité alimentaire du foyer, mission qu'elles ont d'ailleurs menée depuis toujours. Les résultats montrent aussi que plus de la moitié des répondantes est constituée de femmes d'âge mûr, déjà mères et responsables de familles, ce qui les obligent à travailler pour augmenter les revenus de leur ménage. Et comme l'affirment, en ces termes, la plupart de nos répondantes : « Nous sommes aujourd'hui épouse et mère et une fois que tu es mère, tu n'as plus le droit de rester sans rien faire car il y va de la survie de ta famille jusqu'à ce que tes enfants grandissent et t'apportent des belles-filles pour te décharger. Ainsi va la vie! » (T0.M.18). D'autre part, ce pourcentage élevé traduit le fait que, bien qu'elles se marient assez souvent tôt, il est quasiment improbable avant 35 ans d'avoir un fils capable, par l'âge, de « prendre femme », expression très en vogue dans cette zone dont la signification est simplement se marier pour un homme et d'avoir une bru. C'est donc bien au-delà de 36 ans que la femme espère trouver suffisamment de temps pour s'investir dans des projets propres notamment dans le maraîchage, l'agriculture ou la foresterie, choix guidé par les opportunités que lui offre l'environnement. L'âge moyen pour ces femmes est de presque 40,84 ans presque, ce qui renforce d'avantage la thèse selon laquelle, elles sont en moyenne quadragénaires lorsqu'elles s'investissent dans les groupements féminins. D'autre part, la plus petite valeur prise par la variable est 20 ans et cette information ne porte que sur un seul individu de l'échantillon d'étude. Il n'est donc pas fréquent de trouver des femmes de moins de 20 ans dans ces genres d'activités encore moins dans les groupements. Les raisons sont qu'à cet âge, les femmes célibataires sont sous la charge des parents et n'ont pas encore la responsabilité de gérer un foyer. Mais elles contribuent en tant qu'aides aux travaux et continuent leur initiation au rôle de femme en attendant le mariage, comme le veut la tradition.

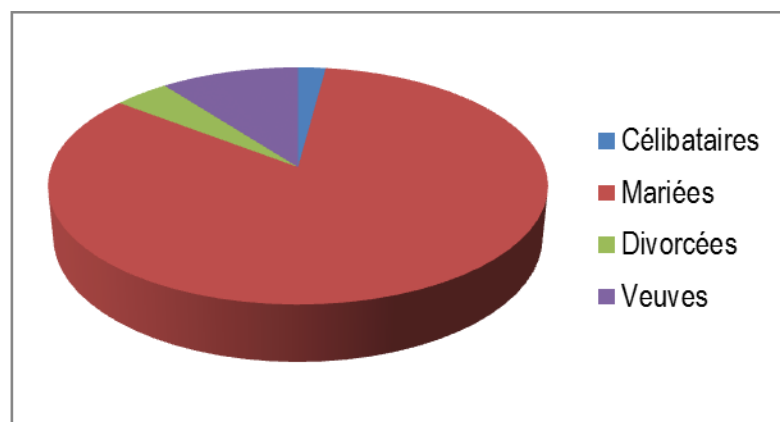
### **Le statut matrimonial**

Les données recueillies sur le terrain ont donné le tableau 3.2 suivant :

**Tableau 3.2: Répartition selon le statut matrimonial**

<b>Statut Civil</b>	<b>Effectif</b>	<b>Fréquence en pourcentage</b>
Célibataires	1	2%
Mariées	40	83,58%
Divorcées	2	4%

Veuves	5	10,42%
<b>Totaux</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>



**Figure 3.2: Diagramme circulaire de la situation matrimoniale**

On retrouve parmi les répondantes une célibataire, des mariées, des divorcées et des veuves. On constate que la grande majorité soit 83,58% des répondantes est mariée et le reste, constitué de célibataire, divorcées et veuves, fait au total 6,42%. Ce pourcentage élevé de mariées traduit le fait qu'à partir de 18 ans il est inconcevable pour la société qu'une femme ne soit pas mariée. Parmi la population étudiée, il n'y a seulement qu'une célibataire, caractéristique d'une société où le mariage perçu comme une réussite est précoce pour les femmes. À 18 ans déjà, les femmes ont pour la plupart un époux et débutent leur rôle de femme au foyer. Accéder au statut de mariée libère la jeune fille et ses parents de la hantise de finir vieille fille et mène à un grade supérieur par rapport aux non mariées et conférant une certaine reconnaissance dans la société. Ainsi, comme l'affirment certaines répondantes appuyées par les agriculteurs interviewés et illustré par ces propos : « la beauté d'une femme c'est de se marier et de gérer son foyer » (T0.M.9). Par conséquent, la préoccupation dominante pour la jeune fille est plus de trouver un mari que de se lancer dans des activités économiques. L'activité agricole et l'argent amassé par la vente des produits ne servant particulièrement qu'à subvenir aux besoins de la famille, n'en ayant pas, la priorité se trouve alors ailleurs pour les jeunes femmes célibataires. Le mariage reste donc une finalité pour elles. Cet état de fait constitue également la principale cause de la raréfaction des filles dans l'enseignement scolaire car même s'il arrive qu'elles soient inscrites à l'école, plusieurs en ressortent pour se marier. Ceci justifie la politique de maintien des filles à l'école entreprise par l'État sénégalais.

Par ailleurs, la faible proportion de divorcées des répondantes, soit 4%, se justifie par des raisons surtout culturelles. Pourtant les données démographiques de la DPS (RGPH, 2004) font état d'une

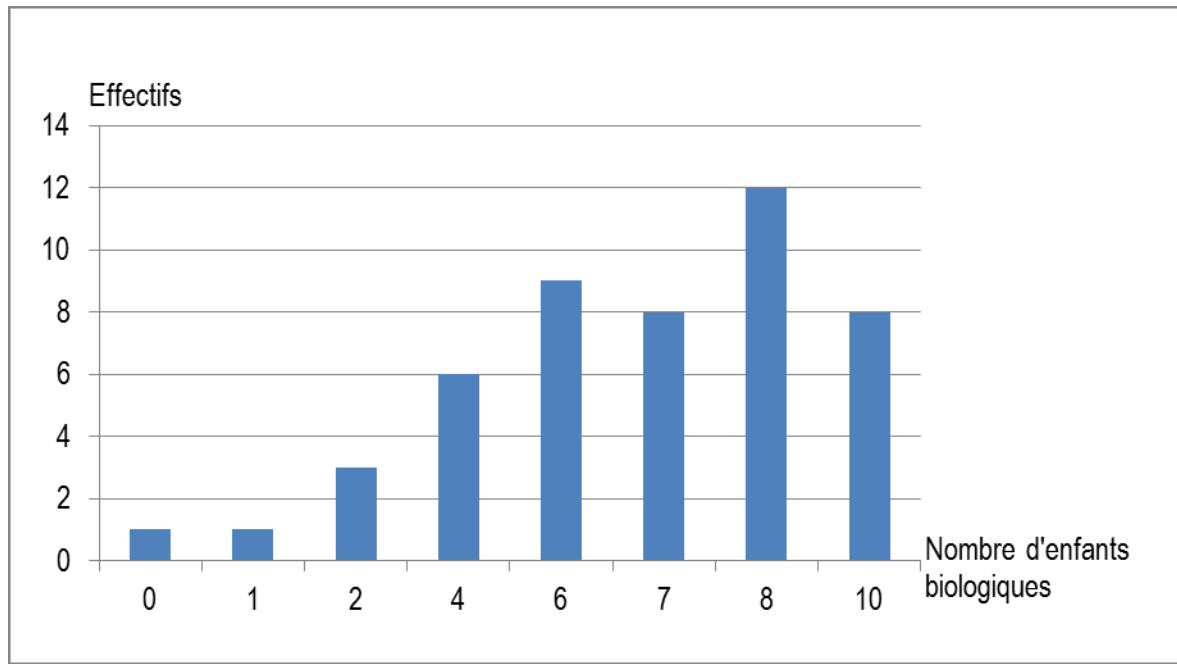
divortialité élevée chez les femmes au niveau de la région de Thiès avec un taux de 40% c'est-à-dire 4 femmes sur 10 sont divorcées, mais pour le cas de la commune de Mboro il faut dire que nous sommes ici dans une zone semi-rurale et où les us et les coutumes sont encore conservés. En fait le divorce est considéré comme l'une des pires choses qui puisse arriver à une femme, même la perte d'un mari est mieux tolérée. Une femme divorcée signifie, aux yeux de la société, une femme insoumise. Ainsi, elle porte préjudice à ses filles qui auront du mal à trouver un mari car l'adage « telle mère, telle fille » leur est brandi. La société chante les louanges des femmes qui n'ont pas connu de divorce et leurs foyers sont une bonne adresse pour chercher épouse. Les femmes sont donc condamnées le plus souvent, quel que soit ce qu'elles vivent dans leurs foyers, d'y rester même si le mari disparaît (décès), au prix de se faire épouser par un parent du mari (le plus souvent un frère ou cousin) comme le traduit un autre adage repris par certaines femmes comme en témoigne cette affirmation : « une bonne femme doit se soumettre à son mari jusqu'à la mort » (T0.F.33).

### **Le nombre d'enfants**

Les résultats obtenus à ce propos sont rendus visibles dans le tableau 3.3 suivant :

**Tableau 3.3: Répartition selon le nombre d'enfants biologiques**

<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Effectif</b>	<b>Fréquence en pourcentage</b>
0	1	2,08%
1	1	2,08%
2	3	6,25%
4	6	12,5%
6	9	18,75%
7	8	16,67%
8	12	25%
10	8	16,67%
<b>Totaux</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>



**Figure 3.3: Diagramme à barres du nombre d'enfants biologiques**

Il ressort de ce tableau que le nombre d'enfants des répondantes varie de 0 à 10. Le mode est 8 avec une fréquence de 25% des répondantes; le nombre d'enfants moyen par femme est de 6,6 et est supérieur à la moyenne nationale qui est de 4 enfants/ femme. Les femmes qui ont moins de 6 enfants sont très faiblement représentées 22,9% et particulièrement celles qui ont entre 0 et 2 enfants avec seulement 10,41% des effectifs. L'effectif commence à prendre de l'ampleur à partir de 4 enfants avec 6% des effectifs pour atteindre son paroxysme à 25% avec 8 enfants. Les proportions les plus importantes du tableau sont constituées par les femmes ayant entre 6 -7- 9 et 10 enfants. Elles représentent 43 des répondantes soit 77, 09%.

La moyenne d'enfants par femme assez élevée s'expliquerait plutôt par le taux de fécondité encore élevé dans les pays en développement et particulièrement en milieu rural et semi-urbain. Il faut également noter que le véritable élément de valorisation du statut de la femme dans ces sociétés est le nombre d'enfants, compte tenu de la valeur économique et sociale de ces derniers. En effet, les enfants constituent une sorte de protection pour la mère, lui assurent une certaine sécurité. Certaines des répondantes pensent que, comme l'affirme l'une d'elles : « avoir des enfants est essentiel dans la vie d'une femme mariée car par l'héritage des enfants elle peut disposer de biens comme la terre en cas de perte du mari et même si elle était divorcée de celui-là » (T0.F.36). D'autres soulignerons en ces termes, illustré par ces propos: « avoir un enfant pour une femme mariée c'est disposer plus



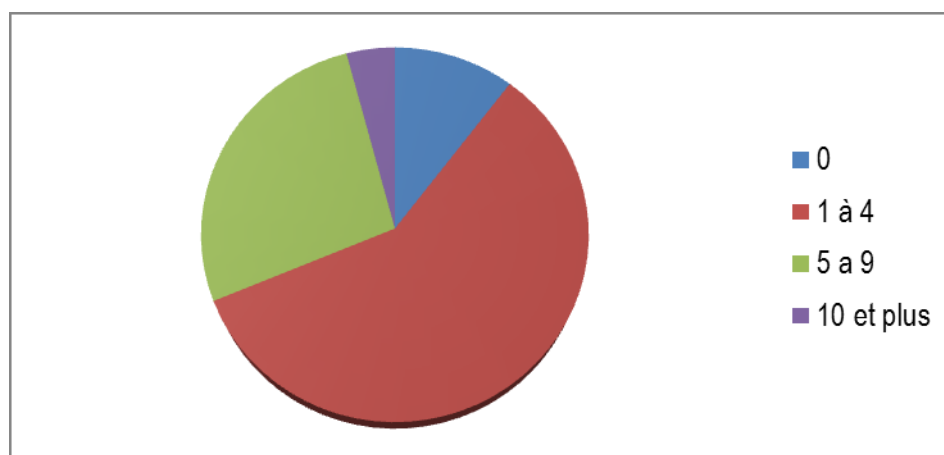
tard d'une aide déterminante dans les labours en permanence dans la maison et ou au travail (champ, lieu de vente et lieu de travail etc.) » (T0.M.15). L'observation des comportements entre les grands-parents et leurs petits-enfants ont montré que les enfants contribuent fortement à renforcer et raffermir les liens entre les femmes et les beaux parents dont les avis sur la belle fille sont extrêmement importants pour le mari, la grande famille comme pour toute la société. En fait la belle famille est contente et fière quand la famille s'agrandit, quand la descendance est assurée par la belle fille. Les enfants assurent en quelque sorte la pérennité de la famille. Ils représentent également de véritables agents de production pour la famille. Les filles quant à elles devront suppléer leur mère dans les travaux domestiques et garder les petits enfants, ce qui donne plus de temps à leur mère lui permettant de pouvoir s'engager dans les groupements féminins.

### **Le nombre de personnes à charge dans la famille autre que les enfants biologiques**

La collecte des données renseigne sur cette section et permet de réaliser le tableau 3.4 suivant :

**Tableau 3.4: Répartition selon le nombre de personnes en charge**

Nombre de personne en charge	Effectif	Pourcentage
00	05	10,42%
1 à 4	28	58,33%
5 à 9	13	27,08%
10 et plus	02	4,17%
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>



**Figure 3.4: Diagramme circulaire du nombre de personne à charge**

Le tableau montre que presque toutes les femmes ont des personnes à charge autres que leurs enfants biologiques. Celles qui en ont entre 5 et 9 sont 13 femmes soit 27,08% des effectifs. Les proportions les plus faibles demeurent les femmes qui ont plus de 10 personnes à charge, 2 seulement soit 4,17% et celles, au nombre de 5, qui n'ont que leurs progénitures à charge, soit environ une fréquence en pourcentage de 10,42%. Ces situations découlent du fait que la société sénégalaise est caractérisée par une solidarité entre familles, entre communautés etc. qui fait qu'on peut confier ses enfants à un membre de sa famille ou tout simplement à un ami. Certaines des femmes nous l'ont d'ailleurs confirmé : « Nous avons avec nous des enfants qu'on nous a confié depuis leur bas âge (4-5 ans) et ces derniers qui ont aujourd'hui entre 15-16 ans n'ont jamais passé la nuit chez leurs parents biologiques. Pour vous dire qu'ils resteront toujours avec nous et s'ils se marient leurs épouses demeureront aussi ici. Donc vous voyez! Ce qui nous lie est très fort, vraiment! » (T0.M.17). La société apprécie la famille nombreuse et voit de la part de ses fondateurs de la bonté et du respect des valeurs traditionnelles alors que la famille nucléaire est inconcevable et traduit l'égoïsme et le manque d'humanisme de ses membres qui sont taxés d'aliénés culturels. Et d'ailleurs les agricultrices interviewées sont unanimes là-dessus comme le montrent ces propos : « la femme doit pouvoir accueillir tout le monde, sans distinction, dans son foyer et s'en occuper comme son propre enfant » (T0.M.3). Elles sont persuadées que quand tu traites mal l'enfant d'autrui demain tes enfants subiront la pareille. Cette perception d'ouverture et de tolérance attendue en la femme explique le fait que les communautés et les familles d'une même localité perpétuent ainsi des liens séculaires d'amitiés indéfectibles entre les membres qu'aucune personne encore moins les épouses n'accepteraient de rompre sciemment. Ainsi donc on trouve, couramment, différentes personnes dans un même foyer, composés d'enfants propres et d'amis, de parents, de voisins, d'homonymes etc., dont l'entretien revient surtout aux femmes. Et c'est même un salut pour certaines familles que d'accueillir d'autres personnes qui sont aussi d'autres bras pour l'exécution des tâches de la famille, et surtout si on n'a pas d'enfants. D'ailleurs il est difficile pour tous étrangers de savoir qui a des enfants et qui n'en a pas car chaque femme a des enfants à entretenir et qui restent avec elle.

### **Le niveau d'instruction**

Pour l'instruction, deux aspects sont pris en compte : la scolarisation en français dans un système formel d'éducation dès l'âge de 7 ans et l'alphabétisation en arabe ou en langue nationale dont le non scolarisées. Nous présenterons les résultats dans le tableau 3.5 ci-dessous:

**Tableau 3.5: Niveau d'instruction de l'échantillon**

population	Non scolarisée		Scolarisée		
	Effectif	Nombre	Fréquence	Nombre	Fréquence
48	41	85,42%	7	14,58%	
	Alphabétisation		Niveau d'étude		
	non	oui	Primaire	Secondaire	universitaire
Effectif	34	7	3	4	0
Fréquence relative	82,93%	17,07%	42,86%	57,14%	0%
Fréquence dans l'échantillon	70,83%	14,58%	6,25%	8,34%	0%

Le tableau montre que la majorité des femmes, 41 sur 48 femmes n'ont pas été à l'école classique formelle qui utilise la langue française comme langue d'enseignement, soit une fréquence dans la population de 85,42%. Et dans ce groupe des 41 femmes non scolarisées seulement 7 sont alphabétisées, soit un pourcentage d'alphabétisation de 17,04%. Tout le reste, les 34 femmes, ne sont pas alphabétisées, soit 82,93%. Donc, au total 34 des femmes ne sont ni scolarisées, ni alphabétisées ce qui est important comme effectif d'où un pourcentage de 70,83%. Par contre une faible proportion de femmes est scolarisée, représentant une proportion de 14,58% c'est-à-dire 7 femmes seulement dont 3 qui ont le niveau primaire et 4 le niveau secondaire. De façon générale, les résultats montrent que le niveau d'instruction des répondantes reste dans l'ensemble très faible lié principalement à la place de la femme dans la société, dans le foyer. La plupart des répondantes ont affirmé en ces termes : « Nous n'avons pas été scolarisées parce que l'éducation scolaire pour les femmes que nous sommes n'est pas opportune. La seule éducation qui vaille pour les villageoises que nous sommes est celle qui nous prépare à bien être une femme, c'est-à-dire savoir s'occuper de nos maris et de nos enfants » (T0.M.17). Une formatrice dira à son tour que : « Je voulais continuer mes études car j'ai été jusqu'au secondaire, en classe de troisième, mais je me

suis mariée après deux mois de cours et j'ai abandonné car après le mariage il est très difficile de continuer. Il fallait gérer mon foyer et mon époux, et voilà! » (T0.T.46).

Le faible taux de scolarisation serait lié au fait que, pour la société, la scolarisation des filles n'a jamais été une priorité. Même si toutefois il arrive que certaines soient à l'école, elles l'abandonnent dès qu'elles se marient. Les quelques femmes instruites habitent Mboro-ville et ont sûrement bénéficié de l'existence et de la proximité des écoles et du lycée de Mboro. Ce qui n'est pas le cas pour le village de Touba Tawfekh où il n'existe qu'une école primaire, plutôt récente, et pas de lycée. Et à propos de la scolarisation des filles toujours, que ce soit en ville ou au village, la majorité des répondantes pense comme en témoigne l'une d'elles : « la véritable place de la femme c'est le foyer, la maison de son époux et pas d'aller étudier dehors. Notre priorité c'est de réussir notre mariage, avoir des enfants et faire la fierté de nos maris et cela devrait être ainsi pour chaque femme. C'est en voulant changer cela qu'aujourd'hui les femmes ne trouvent pas de maris et il n'y a qu'à aller à Dakar pour comprendre ce mal des femmes » (T0.M.4).

On comprend dès lors que dans cette société, le principal espace d'éducation des filles reste strictement la maison familiale à côté de leurs mamans qui s'occupent principalement de leur éducation comme elles l'avaient reçu de leurs mères à elles, et cela est ainsi depuis des générations. Comme pour reprendre Sindjoun (2000) « les femmes à l'intérieur et les hommes à l'extérieur » (p. 236). Ainsi, c'est au sein de la famille que le processus de socialisation de la femme prend sa source avec l'initiation aux travaux domestiques et la soumission, avant de se poursuivre dans la société.

Quant à l'alphabétisation, son faible taux est liée au fait que les femmes sont tellement surchargées de travaux qu'elles trouvent très rarement le temps de faire autre chose. L'alphabétisation en arabe, semble cependant plus développée en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle est généralement suivie par quelques femmes, avec bien sûr encouragement et permission des maris le plus souvent, car elle s'attèle surtout à asseoir les préceptes de la religion musulmane dominante au niveau de la zone. Bien que le manque de temps constitue le handicap majeur, cet apprentissage est plus toléré par les hommes et la société et cela pourrait se comprendre par le fait que les enseignements ne revendiquent nullement l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais plutôt, comme l'affirme Sarr (1997), renforcent la suprématie de l'homme sur la femme comme le veut la société.

En somme, le manque de temps libre notoire des femmes, submergées par les travaux domestiques et agricoles semble être à l'origine de leur faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation. Mais

aussi l'offre de formation par l'État ou les partenaires est loin d'être suffisante face à l'importance des besoins. Ce manque d'instruction a d'ailleurs des répercussions notoires au niveau de leur promotion et de leurs activités. Leur adaptation et compréhension aux nouvelles techniques et initiatives modernes en termes de développement sont ainsi difficilement assimilables suite à cette manque d'éducation. Le manque d'instruction constitue là un véritable frein à leur épanouissement socio-économique.

### **La formation professionnelle**

Les formations pratiques reçues par ces femmes sont offertes par l'État (Ministère de l'alphabétisation, MFEFS, etc.) mais surtout les partenaires au développement (USAID, ACDI, FED, etc.). Elles visent à renforcer la capacité des agricultrices et entrent dans le cadre de leur promotion. Ce sont donc des savoir-faire qui tournent autour des techniques de reboisement, de fabrication de savon, de transformation des céréales et des fruits et légumes, d'hygiène et qualité, et de commercialisation des produits mais également une formation en gestion et comptabilité. Le tableau 3.6 ci-dessous renseigne sur la proportion des femmes ayant reçu ou non au moins une de ces formations :

**Tableau 3.6: Acquisition de formation professionnelle des répondantes**

<b>Formation</b>	<b>oui</b>	<b>Non</b>	<b>Total</b>
Effectif	19	29	48
Fréquence en%	39,58%	60,42%	100%

Ce tableau 3.6 révèle que plus de la moitié des répondantes soit 60,42 qui s'activent dans les activités ciblées n'ont aucune formation professionnelle. Seules 19 sur les 48 femmes, soit 39,58% ont bénéficié d'une formation de renforcement de capacité dans leur domaine. On perçoit, à travers le tableau, le problème de l'insuffisance de formation des agricultrices soulevé par les écrits et qui pourrait s'expliquer par le manque de considération du travail des femmes, non seulement par les populations mais par les décideurs également. Les écrits de Puiggros (2012) ont montré qu'en matière de formation et de renforcement de capacité des travailleurs agricoles, les hommes sont privilégiés par rapport aux femmes. Et aux répondantes d'ajouter par ces propos partagés par

beaucoup d'entre elles : « De plus nous manquons de temps pour participer de façon assidue aux formations offertes par l'État et les partenaires car nous sommes submergées par les activités agricole et domestique qui nous laissent rarement du temps surtout que ces formations nécessitent souvent un déplacement » (T0.M.24). Cette indisponibilité est réelle car il leur faut pour se former abandonner quelque temps le foyer et l'activité agricole, ce qui semble problématique pour elles. Pourtant, ces femmes mesurent l'importance de ces formations dans leur vie et en manifestent souvent le besoin. Cette formation est d'autant plus importante dans la mesure où les agricultrices détiennent elles-mêmes des pratiques et des savoir-faire acquis à partir d'une longue expérience de travail et de connaissance de leur environnement direct qu'elles pourraient partager avec les acteurs du développement. Elles ont toujours été en contact avec la terre et la forêt et ont de tout temps mené des activités agricoles. Un renforcement de leurs capacités dans ce domaine permettrait un échange d'expériences entre partenaires et actrices, indispensable pour solutionner le problème agricole notamment l'insécurité alimentaire et promouvoir le développement des agricultrices. C'est pourquoi, cette absence de formation constitue, sans aucun doute, un des plus grands obstacles dans la réalisation des objectifs que se fixent ces groupements de femmes. Il est ressorti de la littérature qu'elle réduit leur capacité de production et limite leur domaine d'intervention et leur sphère de rayonnement pour des femmes dont l'ambition est de s'ouvrir vers l'extérieur, de profiter de l'appui des partenaires (État et ONG) et de pouvoir exporter elles-mêmes leurs productions vers l'extérieur. Raison pour laquelle la formation (techniques culturales, traçabilité des produits, gestion, etc.) figure au premier plan de leurs doléances, comme l'ont montré les interviews réalisées sur les représentantes des femmes dans l'UGPM qui affirment :

En tant que productrices, nous souhaitons surtout recevoir sur place, dans la mesure du possible, les encadrements techniques que ce soit de l'état ou des ONG pour renforcer notre leadership dans le domaine agricole et améliorer nos conditions d'existence. Car nous avons déjà prouvé avec nos peu de moyens que nous pouvons et savons faire beaucoup de choses en matière de productions alimentaires, alors imaginez qu'on nous appuie en des matériaux et en capacités nouvelles! On entendra alors parler de nous!

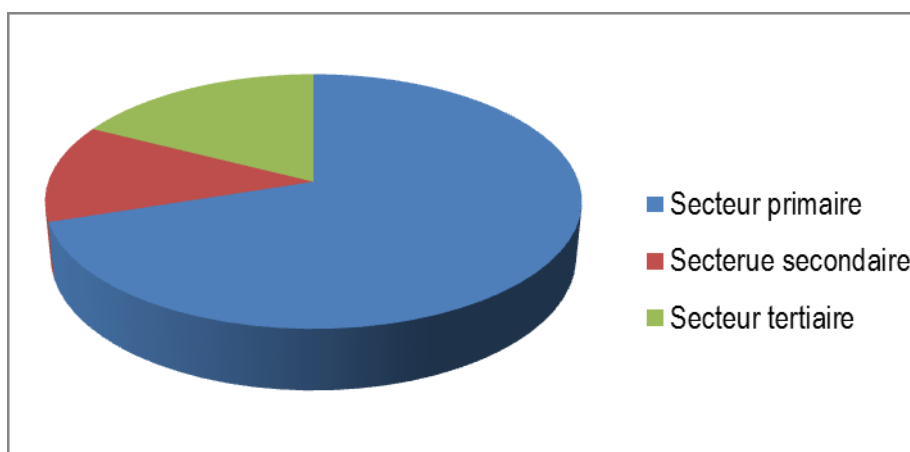
Avec une telle volonté, le Sénégal a donc tout à gagner en accordant la promotion à la formation technique des femmes agricoles.

## La profession du mari

Les activités sont regroupées par secteur dont : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Ici la population est réduite, constituée des 36 femmes mariées en excluant les veuves, célibataires et divorcées.

**Tableau 3.7: La répartition des répondantes selon le secteur d'activité du mari**

Secteur d'activité	Effectif	Pourcentage
Primaire	28	70%
Secondaire	05	12,5%
Tertiaire	07	17,5%
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>100%</b>



**Figure 3.5: Diagramme circulaire du secteur d'activité du mari**

Le tableau 3.7 révèle que les deux tiers des conjoints des 70% des femmes mariées soit 28 femmes, partagent le même secteur d'activité que leurs époux. Les autres maris travaillant dans un secteur différent du secteur de leurs conjointes constituent une faible proportion et ne concernent que 12 sur les 31 femmes soit un pourcentage de 30%. Il ressort de cette information qu'on a surtout affaire à des familles de maraîchers qui ne comptent que sur leurs productions pour vivre. En plus, l'agriculture notamment le maraîchage constitue dans une large mesure la principale source de revenus dans cette région particulièrement agricole. Cette situation crée une certaine vulnérabilité de ces familles. Cette inquiétude se perçoit dans les propos de l'une des répondantes qui affirme qu' :

Être agriculteur de père et de mère en fils est tout ce qu'il y a de plus difficile dans la vie d'une famille. L'agriculture est aujourd'hui un travail risqué car on sème les graines et on attend que le bon Dieu amène la pluie et si ce n'est pas fait on est perdu. Bon! Dieu aide souvent ses enfants mais parfois on est désespéré. Il est donc préférable que dans une famille que d'autres, bien sûr les hommes, fassent autre chose que le travail de la

terre : tailleur, menuisier ou autre pour diversifier les sources de revenus et être au moins plus tranquille (T0.M.11).

Cette dépendance totale à l'agriculture signifie que les revenus de la famille ne proviennent que de ce secteur par ailleurs problématique car trop dépendante des caprices de la nature suite à la baisse de la pluviométrie. Cette réalité naturelle fait que ceux qui peuvent partir, notamment les hommes (maris, fils), choisissent l'exode projetant du coup les femmes dans une position de chefs de familles. Devant cette situation, les femmes dont la mission première est d'assurer d'abord l'alimentation des familles et des communautés, restent et sont obligées d'inventer de nouvelles stratégies pour s'en sortir. Il leur faut assurer toutes seules la production de denrées alimentaires et sa commercialisation pour subvenir aux charges qui revenaient à l'homme et assurer les leurs. Elles sont à la fois chefs et mères de famille, ce qui semble justifier le pourcentage élevé de femmes chefs de ménage dans la région qui est de 17 % dépassant la moyenne nationale (16%) et la féminisation croissante de la pauvreté. D'ailleurs, des études ont montré que ces femmes agricultrices, en plus des charges familiales, sont parfois obligées de s'occuper des personnes qui sont parties. Les conditions en ville étant extrêmement difficiles, le principal soutien des migrants reste la famille, notamment l'épouse ou la mère qui leur envoie denrées alimentaires cuites ou transformées pour leur nourriture. Par ailleurs, les femmes dont les maris sont dans d'autres secteurs que l'agriculture semblent plus à l'aise ou du moins plus nanties et moins vulnérables car elles savent qu'au pire des cas, elles pourront compter sur les revenus du mari ou des fils.

Nous retenons de tout cela que le secteur d'activité du mari est également déterminant dans la vie de ces femmes.

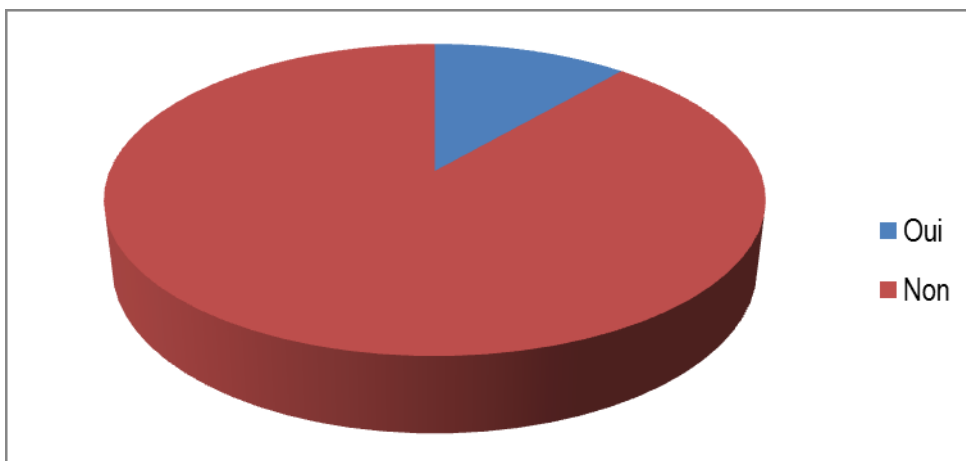
### 3.2.2. L'utilisation et le partage des terres ou des moyens de production

Les résultats concernant l'accès aux ressources productives, dont la terre, au niveau de la zone entre les hommes et les femmes ont donné le tableau 3.8 ci-dessous:

**Tableau 3.8: Répartition suivant la propriété domaniale**

<b>Terre</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Non	43	89,58%
Oui	05	10,42%
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>





**Figure 3.6: Diagramme circulaire des propriétaires ou non de terre**

Le tableau 3.8 montre que pour les 48 femmes enquêtées, 5 seulement soit 10,42% sont propriétaires des moyens de production avec lesquels elles travaillent, et tout le reste soit 89,58% est non propriétaire. Ceci traduit comme l'ont souligné les écrits, et affirmé par certaines agriculteurs interviewés, illustré par les propos de cette répondante: « Les femmes n'ont pas accès aux moyens de production parce qu'une femme n'hérite pas de terre dans la famille. Elle est appelée à se marier et donc à quitter sa famille naturelle. Elle n'emportera donc pas la terre avec elle, si elle veut travailler la terre elle utilisera celle de son mari. C'est ainsi depuis toujours » (T1-1.M.20).

Selon les coutumes et religions, les femmes n'héritent pas de biens et la grande majorité n'a pas les moyens financiers pour s'en procurer. Les 5 répondantes détentrices de moyens de production qu'est la terre sont des maraîchères du village de Santhie Touba Ndiaye et toutes les autres maraîchères s'activent sur des terres empruntées ou louées. Quant aux forestières, elles ne disposent pas de terres personnelles et même si elles bénéficient de parcelles cédées par l'État et les projets, elles ne les utilisent qu'à des fins d'exploitation. Il en est de même pour les transformatrices qui même si elles disposent d'un local de transformation, ce dernier ne leur appartient pas personnellement et elles doivent verser un certain pourcentage de leur chiffre d'affaire à l'UGF après chaque écoulement d'une production.

D'autre part, parmi les 5 femmes détentrices de terres, 2 l'ont obtenu par achat suite à un prêt dans des structures financières (Banque de proximité) de la place et 3 autres ont obtenu leurs terres par héritage de leurs enfants qui sont encore petits. Ceci montre que le problème de l'accès à la terre, outil fondamental aussi bien pour les agriculteurs et agricultrices de même que tous les autres moyens de production, est plus que d'actualité. Les moyens de production font défaut chez les femmes notamment la terre, les outils de travail, la mécanisation, les intrants, le crédit, la formation

technique etc. Et ceci influe sur leurs productions et rendements pas parce qu'elles sont incompetentes mais, parce que, comme le pense Puiggros (2012) à propos de la terre, « elles n'ont pas de terres et même si elles arrivent en à trouver, ce sera des terres de moindre valeur car elles n'ont presque pas accès au crédit et conséquemment elles ne peuvent pas acquérir les intrants nécessaires » (p.27). L'absence de ces moyens de production est source de nombreuses difficultés pour les femmes. Plusieurs des répondantes maraîchères l'ont confirmé à travers les propos de l'une d'entre elles : « Le fait que nous n'ayons pas de biens qu'on pourrait utiliser comme garantie pour avoir accès au crédit fait que nous n'avons pas de moyens comme du matériel de travail : machines d'arrosage, bassins, cassettes etc. Ce qui fait que nous nous tuons dans l'arrosage de nos champs et cela au prix d'énormes efforts physiques. Nous souffrons toutes de maux de dos surtout et de fatigue chronique et permanente etc. » (T11.M.19).

Ces conditions de plus en plus dures et difficilement supportables par les maraîchères font que du coup elles sont de plus en plus conscientes de leur surcharge de travail et de l'inégale répartition dans la distribution des moyens de production. Ce qui commence à les rendre sceptiques et de plus en plus frustrées.

Ce problème de nonaccès aux moyens de production est également décrié par les transformatrices qui attendent toujours que leur unité de production soit équipée en matériels de transformation car comme certaines le disent : « Les bâtiments seuls ne suffisent pas, il faut que les autorités et nos partenaires nous octroient des prêts pour équiper l'unité et massifier nos productions » (T11.T.45).

Dans le même ordre d'idées, les forestières disent, elles, avoir manqué de voiture de transport indispensable à leur travail car comme nous le témoigne cette forestière :

L'Unimog que nous avons est très vieille et n'est plus efficace véritablement car il faut toujours la dépanner. Nous sommes donc obligé de payer des sommes énormes pour le transport du bois vers le lieu de vente ce qui réduit considérablement nos revenus. On ne demande pas qu'on nous donne pour merci. Certes, on n'a pas de garanties mais on peut nous faciliter le crédit pour nous permettre de nous équiper au moins. Nous les femmes nous sommes pourtant de bons payeurs. Il faut qu'ils nous fassent confiance comme ils font pour les hommes (T11.F.31).

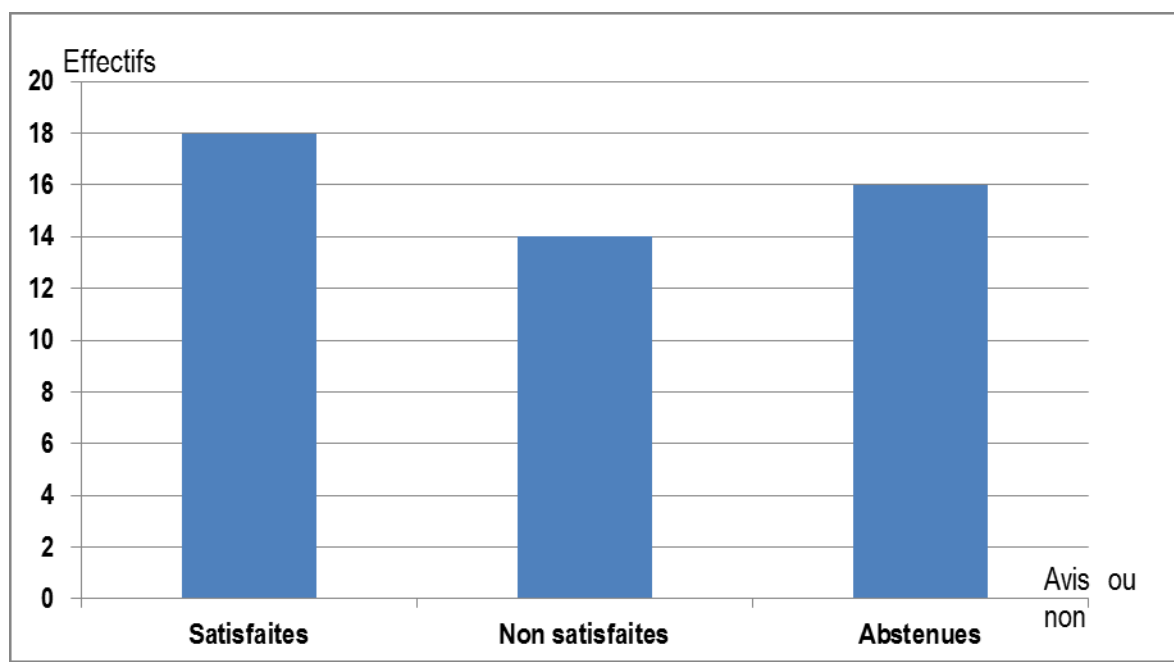
Il en ressort donc que le problème des femmes productrices de Mboro demeure également l'accès aux moyens de production pour développer leurs activités.

## Le mode de partage des terres entre hommes et femmes

Le système établi par la société, à travers les coutumes et la religion musulmane, voudrait que les hommes héritent d'une part et les femmes de la moitié d'une part, et que les femmes mariées à la perte du mari ou en cas de divorce n'aient plus accès aux terres de l'ex époux. Le tableau 3.9 suivant renseigne sur la perception des agricultrices répondantes quant à ce mode de partage des terres.

**Tableau 3.9: Avis sur le mode de partage des terres entre hommes et femmes**

Modalité	Effectif	Pourcentage
Satisfaisant	18	37,5%
Non satisfaisant	14	29,17%
Abstention	16	33,33%
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>



**Figure 3.7: Diagramme à bandes de l'avis sur le mode de partage des terres**

Selon les informations tirées du tableau 3.9, les 18 femmes soient 37,5% de la population statistique se disent satisfaites du mode de partage et 14 femmes soit 29,17 % de l'échantillon pensent le contraire. Les abstentionnistes, au nombre de 16 femmes soit 33,33% de l'échantillon ne sont point

négligeables. Celles qui sont d'accord pensent que c'est plutôt normal car comme le soutient cette répondante :

« Il revient de droit à l'homme de disposer de biens notamment la terre car c'est à lui d'entretenir la femme. C'est lui qui paye la dot non! Donc c'est normal que la société lui permette d'avoir des moyens et cela passe par l'obtention d'un bien fondamental comme la terre » (T1-2.M.13).

Pour ces femmes, c'est à l'homme qu'incombe les charges familiales et à ce titre il doit détenir plus de biens que la femme, d'autant plus qu'il peut prendre plusieurs épouses qu'il serait appelé à entretenir. Pour ces raisons donc, la société mboroise à l'image de la grande majorité des sociétés sénégalaises perpétue cette vision traditionnelle de l'héritage que même les femmes semblent accepter. Les non-satisfaites soutiennent à ce propos qu'hommes et femmes travaillent tous et ont chacun besoin de moyens de production. Elles pensent comme celle qui affirme en ces termes : « Le partage devrait se faire de façon équitable d'autant plus qu'aujourd'hui il est indéniable que les charges de la famille pèsent plus sur nos dos que sur ceux des hommes » (T1-2.M.11). D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle les femmes de la zone ont aujourd'hui investi résolument le marché du travail agricole, seule opportunité qui s'offre à elles. Elles doivent assurer plusieurs dépenses que les hommes n'arrivent plus à satisfaire (chômage technique ou exode). Elles sont tellement conscientes de ce fait qu'elles n'hésitent pas à affirmer : « On sait qu'aujourd'hui aucun homme ne peut tout faire, la vie est tellement difficile il faut donc qu'on les aide dans leurs charges. Donc on aura aussi bien besoin de terres comme eux pour assurer la survie des familles. Le partage devrait être équitable ne serait-ce que pour ça » (T1-2.T.42). Toutefois, le nombre d'abstentionnistes important en dit long sur une possible nouvelle perception des croyances traditionnelles et culturelles de ces femmes partagées entre leur désir de s'autonomiser et le devoir de respecter la tradition. Elles préfèrent donc garder ce qu'elles pensent par respect aux lois de la société et de la religion musulmane qui ne se discutent pas selon elles. Toutefois, elles soutiennent que : « La rareté de la terre au niveau des agricultrices que nous sommes réduit considérablement nos revenus et nous décourage même parfois des activités agricoles » (T1-2.M.17). Mais, malgré ce mode de partage des terres, l'activité agricole reste toujours, même sans terres, l'activité principale des femmes de la zone et une importante source de revenus pour satisfaire les besoins grâce à la production et à la commercialisation des denrées.

### **Les modes de déplacement des femmes vers leur lieu de travail:**

Il ressort des réponses obtenues que :

Pour les cultivatrices de Santhie Touba Ndiaye, les terres de travail sont localisées dans le village même et pour la plupart derrière leurs maisons et quelque fois même dans l'enceinte. Ceci fait dire à certaines que : « nous n'avons pas besoin de prendre une charrette pour aller au champ. C'est tout près, c'est à pieds. Même si c'était loin on allait marcher à plus forte raison que c'est ici à quelques pas. Cela ne nous dérange nullement, nous avons eu à faire plus dur que ça quand même!, ce n'est vraiment rien » (T1-3.M.7). Par ailleurs, pour la plupart de ces femmes, les mêmes terres sont utilisées depuis toujours mais celles qui ont acheté des terres ou celles qui en ont loué, travaillent aussi bien sur les anciennes que sur les nouvelles terres.

Pour les transformatrices et forestières de Mboro-ville, leurs lieux de travail se trouvant au centre-ville c'est-dire à 2 km des quartiers et ne travaillant pas chaque jour, elles s'organisent pour venir en taxi-clando ou charrette, principaux moyens de transport dans la ville. Mais comme l'affirment cette transformatrice : « Cela nécessite bien sûr un petit budget qui n'est toutefois pas négligeable avec les difficultés qu'on a déjà dans nos activités à savoir le problème d'écoulement de nos productions et les charges familiales de plus en plus lourdes. C'est sûr que cet argent même minime pouvait servir à payer de l'huile ou du charbon de bois et c'est pourquoi parfois aussi nous marchons pour aller travailler » (T1-3.T.39).

Mais, pour les forestières, il faut signaler que lors des campagnes de reboisement ou de nettoyage elles sont tenues de se déplacer obligatoirement en voiture vers le site en question car comme l'a dit cette répondante : « Le site de reboisement se trouve dans le village de khondio à presque 4 km de la commune. Et ce n'est pas tout près » (T1-3.F.38).

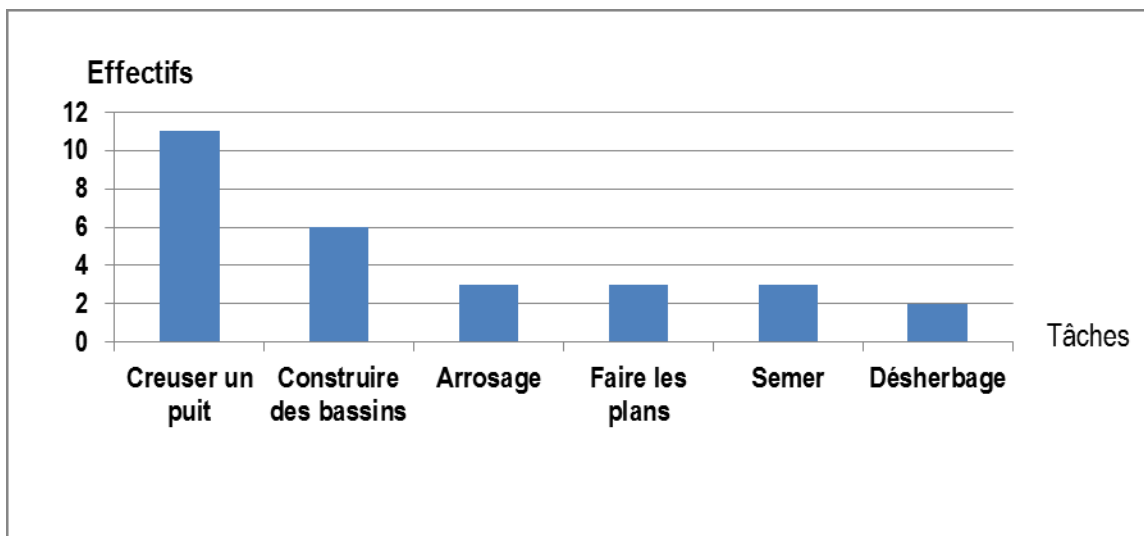
Il ressort de leurs réponses et comportements qu'encore une fois, les préoccupations premières de ces agricultrices sont avant tout la satisfaction des besoins familiaux qui passent avant leur bien-être. Elles sont prêtes à faire des distances et à les minimiser même pourvu qu'elles arrivent à sauver l'argent de leur transport et à l'orienter vers les dépenses familiales.

### 3.2.3. Degré d'importance des tâches exécutées lors des activités

Parmi toutes les tâches qu'elles exécutent dans le cadre de leurs activités, nous avons voulu savoir laquelle est la plus importante à leurs yeux. Les résultats obtenus ont été confinés dans le tableau statistique 3.10 ci-dessous représentant respectivement les maraîchères, les transformatrices et les forestières.

**Tableau 3.10: Classification des tâches par ordre d'importance**

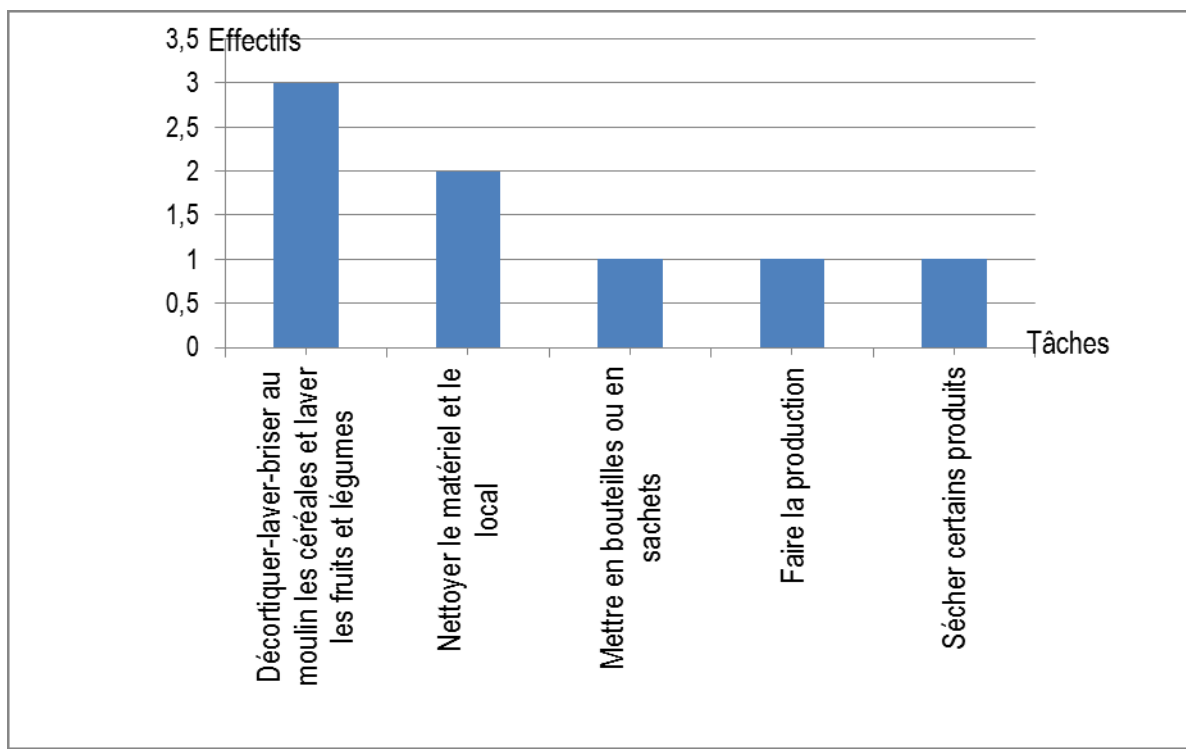
Tâches des maraîchères	1	2	3	4	5	6	Total
	Creuser un puits	Construire un bassin	Arroser les plans	Faire les plans de semence	Semer	Désherber	
Effectif	11	6	3	3	3	2	28
Fréquence	39,29%	21,43%	10,71%	10,71%	10,71%	7,15%	100%
Tâches des transformatrices de fruits et légumes	1	2	3	4	5	Total	
	Décortiquer-laver-briser au moulin les céréales et laver les fruits et légumes		Nettoyer le matériel et le local	Mettre en bouteilles ou en sachets	Faire la production	Sécher certains produits	
Effectif	4		2	2	1	1	10
Fréquence	40%		20%	20%	10%	10%	100%
Tâches des forestières	1	2	3	4	Total		
	Nettoyer la parcelle	Reboiser	Mettre des piquets	Surveiller les parcelles reboisées			
Effectif	5	3	1	1	10		
Fréquence	50%	30%	10%	10%	100%		



**Figure 3.8: Diagramme à bandes du degré d'importance de la tâche chez les maraîchères**

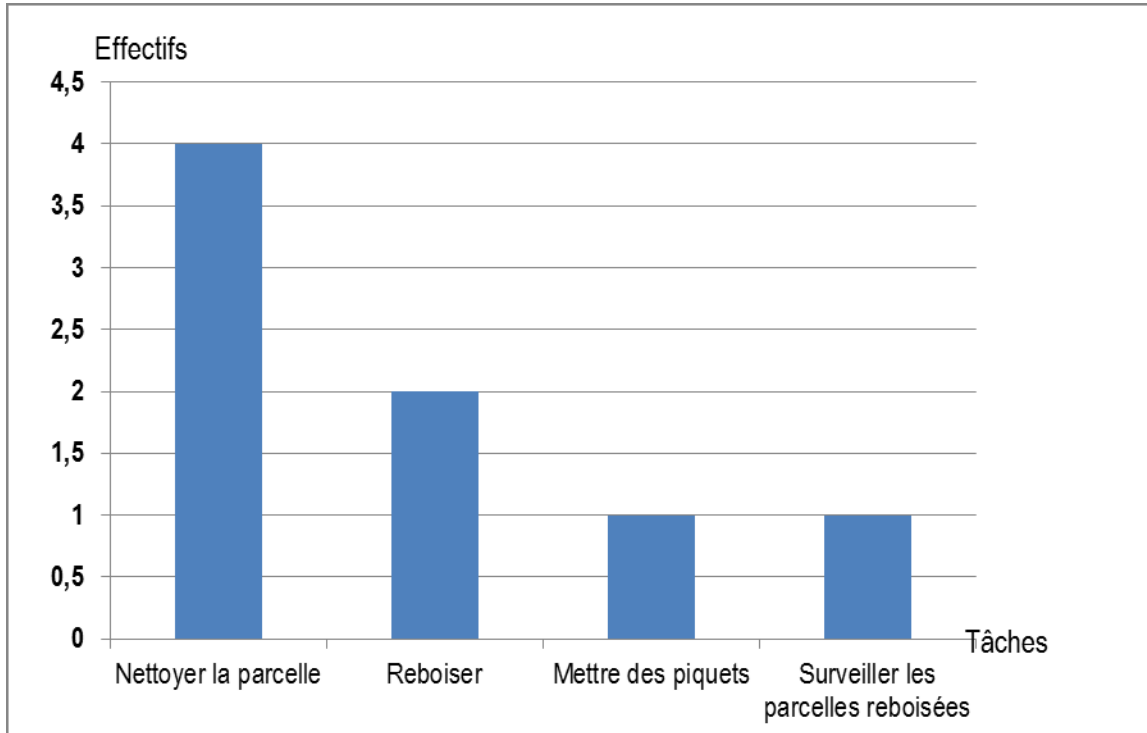
Pour les maraîchères, le tableau 3.10 montre que l'activité la plus importante est le creusage de puits avec 11 réponses favorables soit 39,29% des effectifs, suivie de la construction de bassin avec un

effectif de 6 femmes soit 21, 43%. Ensuite viennent l'arrosage, la confection de plans de semences et la semence elle-même avec chacun 3 effectifs, soit 10,71% chacun. Et enfin vient le désherbage avec 2 des répondantes soit 7,15%. Les résultats prouvent que les 3 premières tâches sont considérées, selon plus de la moitié des maraîchères, 20 femmes soit 71,43 des répondantes, comme les plus importantes. Cela traduit l'importance de l'eau dans le maraîchage qui en exige beaucoup. D'ailleurs c'est ce qui explique la spécialisation de la zone dans l'activité maraîchère, c'est parce qu'elle offre des conditions favorables avec l'affleurement de la nappe. Donc si cette ressource commence à se raréfier, cela perturbe à coup sûr sur l'avenir agricole de la zone car le maraîchage ne peut se faire sans eau. On imagine dès lors la dépendance de l'activité agricole des femmes aux conditions climatiques ce qui rend incertain l'avenir de leurs activités et menace leur autonomisation. Cette situation inquiète les agricultrices qui affirment à l'unanimité que : « Le manque d'eau qui commence à se faire sérieux est inquiétant, c'est pourquoi on accorde beaucoup d'espoir aux projets de développement et comptons sur le financement et le renforcement de capacités proposés par les partenaires au développement pour diversifier nos activités. Il le faut car on ne peut plus dépendre que de l'eau, c'est incertain » (T2-5.M.5).



**Figure 3.9: Diagramme à bandes du degré d'importance de la tâche chez les transformatrices de fruits et légumes**

Pour les transformatrices, il ressort du tableau 3.10 que les activités de décorticage, de broyage des céréales au moulin et le lavage et traitement des produits sont des tâches importantes dans la transformation selon 40% des répondantes. Ils sont suivis du nettoyage des lieux et du matériel, et de la mise en bouteille ou en sachet selon 20% des répondantes. Ensuite viennent la préparation des produits et le séchage qui ont chacun 10% du pourcentage des répondantes. Cette classification des activités met au-devant l'exigence des transformatrices quant à la propreté et l'hygiène de leurs productions. Un travail difficile et exigeant qui s'expliquerait par le fait que ces femmes comptent se lancer davantage dans les marchés national, sous régional mais aussi et surtout international, très regardants sur la qualité. Cela explique également les prix assez élevés de leurs produits sur le marché car comme affirmé, « la préparation est exigeante surtout quand on vise l'international. Il nous faut respecter toutes les normes de propreté et d'hygiène ce qui n'est point facile et assurer le meilleur des productions pour s'imposer (T2-5.T.40). C'est pourquoi, renchérit l'une d'elles par ces propos : « Nous ne cesserons jamais d'insister sur le renforcement de nos capacités par la formation et l'appui en matière de traçabilité aux fins d'exportation de nos produits » (T2-5.T.46).



**Figure 3.10: Diagramme à bandes du degré d'importance de la tâche chez les forestières**



Ce tableau montre que dans l'activité forestière menée par les femmes, le nettoyage des parcelles est considéré comme la tâche la plus importante selon la moitié des femmes soit 50% des effectifs, suivi du reboisement avec 30% des répondantes. La mise en place des piquets et la surveillance des parcelles viennent en troisième position avec chacune 10% des répondantes. Une telle distribution des réponses et en particulier la domination de l'activité de nettoyage dans les réponses, pourrait se traduire par le fait que le littoral est une zone où l'effet du vent, tellement important, entraîne avec lui toute sorte de débris recouvrant le sol. Selon les principales concernées comme affirmé par ce témoignage : « Le nettoyage du site est plus que nécessaire pour dégager les parcelles du bois morts, des feuilles et des débris avant de reboiser car la zone par l'action des vents est toujours insalubre » (T2-5.F.31). Ceci montre l'importance que les forestières accordent à la réussite du reboisement. Elles prennent comme le soutien une autre, « les dispositions nécessaires pour minimiser les pertes et accroître les productions » (T2-5.F.34). Ensuite viennent en troisième position le placement des piquets et la surveillance des parcelles. Une position qui semble montrer que la sécurisation des parcelles est nécessaire car les forestières partagent la zone avec des éleveurs. À ce propos, une femme note : « Bien que ce soit très difficile de clôturer toute une parcelle, il faut néanmoins soit reboiser avec d'autres espèces d'arbres ou soit acheter des barbelés, ou soit embaucher un gardien » (T2-5.F.37). Et c'est cette dernière solution qui est utilisée bien que très coûteuse comme en fait foi le témoignage suivant : « Nous sommes quand même tenues de le faire afin de protéger les arbres car, avec la rareté des pâturages dans la zone, des infractions sont vite commises par les éleveurs et leurs troupeaux et aussi [il faut] nous protéger des coupeurs clandestins » (T2-5.F.38). D'ailleurs, des altercations entre agriculteurs et éleveurs sont très courantes dans la zone. S'y ajoute également qu'il s'agit d'une région où le bois de chauffe est la principale source de revenu pour les ménages. L'une d'elles soutiendra d'ailleurs que : « La surveillance des parcelles, bien que coûteuse, est un moindre mal au risque de perdre presque toute la production avec ces intrus » (T2-5.F.35).

### **La division sexuelle des tâches**

Il est ressorti des résultats le tableau 3.11 suivant qui identifie selon les avis des femmes les tâches masculines, féminines et mixtes.

**Tableau 3.11: Division sexuelle des tâches par secteur d'activité**

<b>Secteur d'activité</b>	<b>Tâches masculines</b>	<b>Tâches féminines</b>
<b>Maraîchage</b>	Tracer des plans de semences Creuser des puits Construire des bassins d'eaux Arroser Mettre la récolte dans les sacs ou cassettes Acheminer les sacs ou cassettes au marché ou lieux de parkage	Désherber Arroser Récolter Semer
<b>Transformation de fruits et légumes</b>	Transporter les produits bruts vers le local de transformation	Nettoyer le local Laver, broyer et décortiquer les produits Faire les productions Mettre dans les sachets ou bouteilles Sécher les productions
<b>Foresterie</b>	Reboiser Surveiller les parcelles reboisées Faire la coupe des arbres mûres Charger les voitures et charrettes	Reboiser Nettoyer les parcelles reboisées

Toutes les femmes questionnées reconnaissent qu'il y a des tâches exclusivement féminines et d'autres exclusivement masculines et celles qu'on peut qualifier de mixtes, et ceci confirmé également par les interviews en particulier des agriculteurs.

Ainsi, selon les maraîchères, la récolte est une activité exclusivement féminine qu'elles réalisent aussi bien dans leurs champs que dans ceux des hommes qui les sollicitent pour cela. Elles le font généralement en groupe et sont récompensées en nature par le ou la propriétaire du champ en question. Mais pour ce qui concerne le tracé des plans de semences, le creusage des puits, la fabrication de bassins d'eau et le remplissage des sacs après récolte, ce sont les hommes qui s'en chargent aussi bien dans leurs champs que dans ceux des femmes, une fois sollicités par ces dernières. Toutefois, on note que parfois ces travaux cités peuvent être exécutés par les femmes elles même pour aller plus vite sauf pour ce qui concerne le creusage des puits et la construction des bassins qui nécessitent un savoir-faire professionnel et une réelle endurance physique. Agricultrices et agriculteurs sont d'ailleurs tous d'accord comme le témoigne cette répondante, que : « La répartition des tâches ainsi faite découlerait de la tradition qui a considéré que les tâches dures, qui nécessitent plus de force physique reconnue en l'homme, sont attribuées aux hommes et que celles plus faciles, ne demandant que de l'habileté, qualité reconnue chez les femmes, sont attribuées à

elles » (T2-5,1 & 5,2.M.9). Et poursuit-elle : « Cette répartition, dans certains cas, pourrait ne pas être strictement respectée, comme en périodes de grands travaux c'est-à-dire en cas de récolte générale à la fin d'une campagne agricole, d'un travail communautaire dans le champ du marabout du village afin d'aller vite et de gagner du temps ». En fait, en cas de retard accusé, les concerné(e)s sont obligés de faire l'ensemble des travaux même si certains sont réservés à l'autre sexe, pour aller vite et gagner du temps. Ainsi, les raisons avancées par la tradition sur cette répartition soulèvent la problématique de l'oppression et de l'exploitation des femmes par les hommes au nom de la tradition patriarcale. Cette dernière est fondée, comme l'ont affirmé les répondantes, sur des considérations biologiques rejoignant par-là les thèses de Delphy (1998) et Guillaumin (1992) pour ne citer que celles-là, qui considèrent qu'il y a lieu de dénaturaliser ces raisons car elles sont illogiques et caduques. D'ailleurs, l'adoption de la solution mixte prouve que la biologie n'est en rien déterminante dans l'exécution des tâches, elle n'est qu'un prétexte.

Pour les transformatrices, puisqu'elles sont toutes des femmes, le partage des tâches entre hommes et femmes ne se pose pas, seulement pour acheminer les produits jusqu'à leur local de transformation, il leur faut solliciter l'aide des hommes (fils ou frères) ou payer des transporteurs. Elles affirment que les hommes de la zone ne se sont pas encore intéressés à cette activité qu'ils considèrent comme « un travail typiquement féminin » selon (T2-5,1 & 5,2.T.47). Cela semble se comprendre dans notre société où la préparation des mets relève des travaux domestiques et est, à ce titre, une affaire de femme. Les hommes peuvent certes vendre des produits alimentaires mais leur préparation est le plus souvent faite par les femmes. Une de nos répondants dira même que : « Préparer du jus n'est point glorifiant pour un homme, mieux vaut faire la maçonnerie, la mécanique plutôt que de produire des jus ou des compotes de légumes, c'est trop féminin » (T2-5,1 & 5,2.T.44). Comme pour dire aussi que dans la mentalité de beaucoup d'hommes et de femmes dans le pays, le travail des hommes est lié à la force physique et celui des femmes jugé toujours comme plus simple et plus facile. Et c'est cette mentalité qui se poursuit jusque dans les activités agricoles des femmes. Quel que soit l'effort fourni dans ce travail, il est considéré comme facile d'où son invisibilité et sa dévalorisation.

Concernant la foresterie, la surveillance des parcelles reboisées, la coupe de bois et le chargement au niveau des véhicules ou charrette de transports qui sont considérés comme de durs travaux et nécessitant un grand effort physique, sont strictement réservés aux hommes. Tandis que la semence, le nettoyage sont plutôt l'affaire des femmes. Mais, dans la réalité forestière, il n'existe pas

de division sexuelle proprement dite pour la semence et le nettoyage, seulement si les journées de nettoyage sont payées, les femmes se l'accaparent le plus souvent. D'autre part, nos répondantes appuyées par les agriculteurs interviewés considèrent comme en témoignent ces propos : qu' « en tant qu'êtres faibles, jamais les femmes ne pourront abattre un arbre, c'est trop dur et nécessite de la force physique, c'est un vrai travail d'homme » (T2-5,1 & 5,2.F.32). Donc, ils sont tous convaincus de la faiblesse des femmes et trouvent qu'une DST est nécessaire dans toute société car, « les capacités et les aptitudes des hommes et des femmes ne sont pas les mêmes » d'après (T2-5,1 & 5,2.F.34). Mais seulement, ce sexe pourtant faible semble être surchargées de travaux, qui n'ont rien de facile selon les féministes, au moment où le sexe fort hérite de moins de travaux et de moins d'heures de travail et qu'en plus se fasse entretenir par le sexe faible. Cette situation inégalitaire est à la base des discriminations féminines et les réponses confirment en fait le constat de l'OIT (1998) que, dans le domaine du travail, les femmes agricoles sont chargées des travaux manuels souvent laborieux sauf ceux qui exigent la force musculaire.

Pour l'ensemble de ces femmes agricoles, comme ressorti dans les propos de l'une d'elles : « La répartition des tâches relève de la tradition et des coutumes, ce qui nous oblige à l'accepter » (T2-7.M.8). Il ressort de cette réponse le poids de la tradition dans la vie de ces femmes. L'éducation et la socialisation de ces femmes ne leur permettent point de remettre en cause certaines lois même si elles les oppriment. Ceci montre tout simplement leur soumission envers les hommes et leurs lois, pour ne pas être stigmatisées par la société, ce qui rend encore plus dramatique leurs conditions d'existence.

### **3.2.4. L'organisation de l'espace de travail**

Les répondantes en fonction de leurs activités nous ont fait part de l'organisation de leur espace de travail.

Ainsi, concernant les maraîchères, il ressort de leurs réponses que le champ est divisé en parcelles pour prendre en charge les différentes cultures qu'elles y font. L'une d'elle trouvée dans son champ nous fera la division de son espace de travail :

J'ai creusé un puits au milieu du champ, à équidistance de toutes les parcelles pour rendre moins pénible l'arrosage des parcelles. J'ai aménagé un espace de repos, sous cet arbre à l'intérieur du champ pour me protéger contre les rayons solaires estivaux car en ce moment de l'année la chaleur est ardente, et mes bagages sont également

déposés sous cet arbre. Des voies sont dessinées entre les parcelles pour servir de délimitation mais également pour servir de passage et faciliter la circulation dans le champ. Je me suis organisée de la sorte pour mieux travailler car il y a beaucoup de choses à faire, ici et à la maison, et il faut donc bien s'organiser (T3-8.M.10).

Toutefois, les hommes et les femmes ne partageant pas souvent un même champ, il existe donc une division de l'espace professionnel entre les hommes et les femmes et même parfois de l'espace public, comme nous l'affirme cette répondante du village de Touba Tawfekh : « Les femmes à qui incombe la préparation des repas connaissent mieux le « bambouré » qui est devenu presque leur espace propre » (T3-9.M.16). Il s'agit en fait d'une sorte de petite forêt où se fait la coupe de bois de chauffe, qui tend à se féminiser de plus en plus.

Pour ce qui concerne les transformatrices des produits agricoles, leur travail consiste à transformer des légumes (carottes, navets, concombres etc.) en compotes et des fruits (papayes, mangues, melons etc.) en purée et jus et des feuilles séchées (oseilles rouges et marrons), du pain de singe et du gingembre en jus. Ce travail de transformation est effectué dans leur unité de transformation dont la présentation est faite par l'une d'elles :

Nous avons une salle de stockage des produits transformables dans le temps, un magasin où se gardent les produits à transformer dans le court terme, une cuisine qui sert de laboratoire et où se font les transformations, une boutique pour la vente des produits transformés, une salle de conservation de ceux-ci, un grand salon pour les rencontres périodiques servant aussi de bureau pour les responsables de l'Union et une terrasse qui sert de lieu de séchage pour certains produits lors du processus de transformation (T3-8.T.48).

Ce partage de l'espace en différentes salles permet comme l'affirme cette répondante, « de travailler de façon ordonnée et cela nous permet d'aller plus vite car on sait où trouver chaque chose. On a vraiment tardé à avoir un local, cela contribue à la professionnalisation de notre travail » (T3-8.T.45).

Et pour les forestières, en dehors des tâches qui sont distribuées en fonction du sexe, les espaces reboisés ne sont pas délimités en fonction du genre, car il ne s'agit pas d'espace personnel mais plutôt collectif conçu par le projet PADEN et l'État, et selon une vision genre.

En résumé, nous retenons des répondantes que les stratégies adoptées dans l'organisation de leur espace ont servi surtout à faciliter leur travail dans leur espace productif. Elles en ont surtout besoin pour aller vite en besogne car les travaux domestiques attendent en ce temps. Ce qui laisse penser à une certaine pression sur ces femmes : pression dans l'exécution de multiples tâches et à des endroits différents qui pèse certainement sur la psychologie de ces bonnes dames.

### 3.2.5. La nature et l'organisation du travail

Les réponses obtenues renseignent sur la nature et l'organisation du travail fait à la maison par les femmes agricoles. Ainsi, chez elles, plus particulièrement dans leur foyer, les femmes s'organisent, comme cela est fait dans le milieu professionnel, pour bien mener les travaux domestiques.

Dans le village, les femmes maraîchères se sont organisées par le respect rigoureux d'un emploi du temps établi pour la bonne gestion des travaux domestiques. Et comme nous l'a bien expliqué une des répondantes, leur emploi du temps qui se recoupe consiste pour elle à exécuter plusieurs tâches. Ainsi dit-elle :

Le matin, de retour des champs, je suis dans la cuisine pour la préparation du petit déjeuner et la vaisselle. Après je suis dans la cour pour le balayage et la lessive. Toutefois, la lessive peut ne pas se faire chaque jour si on n'a pas d'enfants de moins de 5 ans). Je fais tout ça avant d'aller au marché. Là-bas si j'ai des produits à vendre je les écoule et fais le marché avec l'argent gagné. De retour du marché, je suis de nouveau dans la cuisine pour la préparation des repas quotidiens, je fais la vaisselle avant de regagner le champ. De retour à la maison, après de durs labeurs champêtres, je suis dans les toilettes, au niveau des douches pour le bain des enfants et ensuite dans la cuisine pour terminer le repas du soir. Une fois le repas du soir terminé, je nettoie la cour où ont lieu les repas et c'est le retour dans les chambres pour faire les lits et coucher les enfants. Je fais une dernière ronde pour voir si tout est normal et vais me coucher (T4-10.M.23).

Pour les formatrices et les forestières de la commune, qui sont, comme nous l'avons souligné plus haut, plus âgées donc disposant de soutiens dans la famille, elles sont plus allégées en ce qui concerne les travaux domestiques. Leur espace de travail, est donc divisé entre la cuisine pour superviser la préparation des repas et la cour ou au dehors pour assurer la surveillance des enfants et de la maison. Elles pensent d'ailleurs à ce propos comme soutenue par cette formatrice que : « Nous avons accompli notre mission, nous nous sommes occupées de nos belles-mères jusqu'à la fin, c'est à notre tour d'être entretenues par nos brus » (T4-10.T.41). Il ressort de cette affirmation la conception que la société se fait de l'épouse, de la femme mariée, « une machine à production » au service pas seulement de la famille (Guillaumin, 1992) mais même de toute la parenté. Par contre pour celles qui sont plus jeunes, leur espace de travail dans leur foyer rejoint celui des maraîchers. Il reste divisé entre la cuisine pour la plus part du temps pour les besoins alimentaires, la cour pour la vaisselle et la lessive et autres travaux, les toilettes pour le soin des enfants et les chambres pour l'entretien de la maison.

Toutes nos répondantes affirment que pour concilier travail domestique et activité professionnelle, il leur a fallu une bonne organisation de travail. Étant presque toutes des femmes mariées avec seulement quelques divorcées et veuves, elles sont toutes, exceptée une célibataire, mères ou tutrices d'enfants donc devant exécuter des travaux domestiques d'abord. Leur espace de travail à la maison est partagée entre la cuisine et la cour au moment des cuissons de repas, et les chambres et la douche pour le soin des enfants et du mari. Dans chaque espace se déroule une activité bien précise, à défaut soutiennent-elles, elles ne s'en sortiraient pas. Il n'y a point d'endroit où les femmes ne visitent ne serait-ce que pour l'entretien et la propreté de la maison. En fonction de leurs statut et rôle, les femmes agricoles, pouvons-nous dire, sont multifonctionnelles dans leurs foyers. Elles y assurent un rôle reproductif avec les tâches (entretien des membres : alimentation et soins, vaisselle et lessive) qui sont essentiellement féminines (les hommes n'y participent presque jamais ou si ça se trouve très faiblement), dépourvues de valeur marchande (Sarr, 2009). Ainsi pour la majorité des répondantes la journée commencent tôt. Les tableaux suivants renseignent sur leurs emplois du temps journalier qu'elles ont bien voulu partagé aux fins de l'étude.

**Tableau 3.12: Emploi du temps journalier des répondantes maraîchères**

Horaires	Types d'espace	Activités
5h-7h	Champ	-Réveil -Arroser les parcelles
7h-15h	Domestique	-Préparer le petit déjeuner -S'occuper des enfants -Faire la vaisselle -Faire le ménage -Aller au marché (vente des produits et faire le marché) -Préparer le déjeuner
15h-18h	Champ	-Remplir les bassins au niveau des champs -Faire les semences -Nettoyer et entretenir le champ (désherbage)
18h-22h	Domestique	-Laver les enfants -Préparer le dîner -Faire la vaisselle -Faire le ménage -Apporter soins aux enfants et au mari -Mettre de l'ordre, dernier rangement et coucher

L'emploi du temps révèle que les femmes maraîchères travaillent 18 h/jour sans répit presque, partagées entre les travaux domestiques et agricoles. Il faut noter, selon une répondante que :

Pour celles qui sont dans un ménage polygame ou qui ont des brus, leur emploi du temps est un peu allégé. Avec les coépouses les travaux domestiques se font à tour de rôle notamment la cuisson des repas mais les autres activités ne sont pas concernées par la rotation et continuent d'être exécutées par chacune. Par contre celles qui ont des belles-filles sont totalement déchargées des travaux domestiques. Elles ne se consacrent qu'aux travaux champêtres, aidées parfois par les brus (T4-10.M.14).

Toutefois, dans ce dernier cas, il faut que ces femmes redoublent d'efforts et de stratégies pour augmenter les revenus familiaux car la famille s'est encore élargie, nécessitant alors plus de dépenses (alimentaire et matérielle). Et ces femmes restent le premier soutien familial. Les enfants constituent également pour ces femmes des soutiens pour les petits travaux domestiques et agricoles, entrant dans le cadre de leur éducation de vie de femme.

**Tableau 3.13: Emploi du temps journalier des transformatrices en période de production**

Horaires	Types d'espace	Activités
6h-12h	Domestique	-Réveil Préparer le petit déjeuner -S'occuper des enfants -Faire des travaux de nettoyage et d'entretien
11h-17h	Unité de production	-Nettoyer le local - S'approvisionner en produits (fruits et légumes ou céréales) dans les marchés et vente des produits à leurs fournisseurs -Laver les produits -Faire la production -Sécher à l'air libre ou parfois à la machine -Mettre en sachets -Vente sur place
17h-22h	Domestique	-Préparation du dîner -Soins aux enfants et au mari -Mettre de l'ordre et dernier rangement -Coucher

Comme le montre le tableau, la journée des femmes transformatrices de Mboro ne commence qu'un peu plus tard que celle des maraîchères. Elles travaillent en moyenne 17 h/jour en période de



production. L'âge moyen de ces femmes étant plus élevé donc elles ont pour la plupart des belles filles pour les seconder dans les travaux domestiques et aussi le fait d'être en ville leur offre la possibilité d'embaucher le plus souvent des domestiques pour faire les travaux de nettoyage et d'entretien de la maison. D'autre part, l'une d'elle informe que : « La transformation des produits ne se fait pas tous les jours, elle n'est programmée qu'en fonction des disponibilités en produits agricoles et en fonction de la demande, donc nous ne sommes pas fonctionnelles chaque jour, sauf pour la vente qui elle se fait continuellement » (T4-10.T.43). Ce qui laisse dire que cet emploi du temps n'est valable qu'en période de production, sinon leurs journées sont plus allégées surtout quand elles ne vont pas travailler à l'extérieur. Et cela constitue, renchérit une autre, à presque « un chômage technique qui est nuisible pour nos activités car cela entraîne des ruptures dans la production et la perte de la clientèle mais surtout à un manque de revenus alors que ces derniers sont indispensables et déterminent même nos vies » (T4-10.T.48). Cela pose le problème de la dépendance de leurs activités aux ressources naturelles. Le monde agricole en milieu sahélien est souvent frappé de ruptures de denrées alimentaires dépendantes de plusieurs facteurs dont notamment la sécheresse, alors que l'activité de transformation se fait avec ces denrées. L'insécurité alimentaire temporaire dont il est tant question dans la zone sahélienne semble alors se justifier avec cette situation. Elle pourrait donc être aussi le résultat de la non maîtrise du marché d'approvisionnement par les productrices rendant leurs activités très fragiles et leur avenir économique incertain. C'est pourquoi ces femmes demandent aujourd'hui un appui pour le renforcement de leurs capacités car comme l'affirme l'une d'elles : « Il nous faut diversifier nos activités pour être fonctionnelles en permanence dans la recherche de revenus » (T4-10.T.39).

**Tableau 3.14: Emploi du temps journalier des forestières en période de reboisement**

Horaires	Types d'espace	Activités
6h-8h	Domestique	-Réveil -Préparer le petit déjeuner -Faire des travaux de nettoyage et d'entretien
8h-16h	Site de reboisement (Khondio)	-Découper le bloc en parcelles -Nettoyer -Faire des piquets -Reboiser -Stocker la production à la station agricole et vente sur place
16h-22h	Domestique	-Repos -Soins aux enfants et au mari -Préparation du diner -Derniers rangements -Coucher

Pour les forestières, là également leur emploi du temps n'est valable qu'en période d'activité intense (reboisement, nettoyage etc.) et leur nombre d'heure fonctionnelle par jour est de 17 heures. Vu leur âge plus avancé parmi les répondantes, elles disent presque toutes comme en témoignent les propos de cette femme: « Nous disposons de soutiens au sein de la famille à travers nos brus et nos enfants qui se chargent des travaux domestiques à la maison. Mais pour les travaux à l'extérieur, nous n'y associons pas nos familles nous le faisons avec les autres femmes du groupement car c'est notre activité professionnelle, elle est personnelle et nous procure des revenus » (T4-10.F.36). Bien que l'activité professionnelle soit très dépendante de la pluviométrie, les forestières réussissent quand même ces toutes dernières années à assurer la permanence de leurs productions et de leurs revenus au prix de beaucoup d'argents investis dans le gardiennage, indispensable pour la réussite de leur activité.

Au total, on retient que les productrices pour conserver leurs activités et prétendre à des revenus, doivent surmonter à chaque fois des obstacles au prix de lourds sacrifices financiers, physiques etc. Le principal obstacle demeure la rareté des pluies que les femmes doivent d'abord surmonter, ce qui nécessite, malgré les efforts consentis dans la préservation de l'environnement, du temps alors que pour ces femmes, la question de la sauvegarde de leurs activités est une urgence. D'autre part, il faut dire que parmi les agricultrices, les cultivatrices sont beaucoup plus surchargées que toutes les autres productrices. Leurs journées de labeur sont plus longues et de plus, elles travaillent

continuellement et pas par périodes comme ça l'est chez les transformatrices et les forestières. Ce qui montre d'autre part l'inégalité des conditions de travail et de vie dans le groupe des agricultrices d'où une certaine pluralité du statut d'agriculteur et d'agricultrice.

### Répartition du travail entre hommes et femmes

Les résultats des enquêtes sont confinés dans le tableau 3.15 ci-dessous.

**Tableau 3.15: La perception des répondantes sur la division du travail entre les hommes et les femmes**

<b>Perception sur la division du travail entre l'homme et la femme dans l'espace domestique</b>	<b>Inégale</b>	<b>Égale</b>	<b>Totaux</b>
Effectif	32	16	48
Fréquence	66,67%	33,33%	100%
<b>Perception sur la conciliation travail-famille</b>	<b>Problématique</b>	<b>Non problématique</b>	<b>Totaux</b>
Effectif	13	35	48
Fréquence	27,08%	72,92	100%
<b>continuité ou non sur le travail de la sphère privée à la sphère publique</b>	<b>Continuité</b>	<b>Discontinuité</b>	<b>Totaux</b>
Effectif	25	23	48
Fréquence	52,08%	47,92%	100%
<b>Distinction ou non entre votre espace privé et celui public (travail)</b>	<b>Distinction</b>	<b>Pas de distinction</b>	<b>Totaux</b>
Effectif	19	29	48
Fréquence	39,58%	60,42%	100%

Il ressort du tableau que :

Pour la première rubrique, la plupart des répondantes soit 66,6% estime que la division du travail entre hommes et femmes dans l'espace domestique est inégale alors que 16 parmi elles, soient 33,33% pensent le contraire. La réponse négative de la majorité des répondantes pourrait s'expliquer par le fait qu'avec leurs activités génératrices de revenus auxquelles elles tiennent et comptent surtout préserver. Elles sont conscientes de son utilité dans leur vie. De plus, ces femmes à qui le temps manque vraiment, se rendent de plus en plus compte qu'un certain allègement de ces travaux ne serait que bénéfique pour leurs activités professionnelles. Par contre les réponses positives des 16 autres femmes traduisent l'idée que certaines sont d'accord de leur rôle dans les foyers et sociétés. Elles sont convaincues, à travers l'éducation qui leur a été inculquée, que c'est à elles de prendre en charge les travaux domestiques. Elles soutiennent que :

« Quand on parle de femme c'est surtout pour son rôle nourricier. C'est à nous de nourrir tout le monde, Nous donnons la vie et nous nourrissons les premiers venus sur terres, les bébés. Cela prouve que Dieu nous a créé pour nourrir l'humanité nous devons l'accepter pour être en paix avec nous-mêmes » (T4-10,1.M18).

Ceci montre encore une fois la mission que se sont fixées beaucoup de femmes à savoir prendre en charge l'alimentation des familles et communautés. D'ailleurs, au sein de la société, certains adages traduisent l'interdiction formelle des tâches domestiques par les hommes engageant dès lors les femmes pour leur exécution. Ainsi a-t-on l'habitude d'entendre « un homme qui balaie tue sa femme » ou « un homme qui fait des tâches domestiques salit la réputation de sa ou de ses femmes ». De ce fait même si les hommes voulaient accomplir certaines tâches domestiques, il serait très rare, même s'ils ne sont pas encore mariés, que les femmes l'acceptent. On peut cependant trouver quelques cas d'hommes exécutant quelques travaux domestiques dans les villes mais au niveau des villages, c'est très rare.

Pour la deuxième rubrique, 52,08% soit 25 des répondantes pensent qu'il y a continuité dans la division des tâches entre la sphère privée et celle publique. La division est prolongée dans la sphère publique parce que, disent-elles : « En ce qui concerne le travail des femmes, quel que soit l'endroit où il se situe, il reste toujours un travail de femme. Produire des denrées alimentaires ainsi que leur préparation restera toujours un travail féminin » (T4-12.M.12), autrement dit un travail domestique. Ces femmes sont donc conscientes de la sous-valorisation de leur travail agricole et semblent pourtant l'accepter ou mieux se résigner. Leur soumission refait, encore là, surface devant les

injustices qu'elles subissent. Ainsi on le voit bien, le travail agricole des femmes est perçu comme un prolongement des travaux privés. De plus, leur agriculture étant centrée sur la production de denrées alimentaires ou de produits servant directement à la cuisine, la confusion est vite établie.

Et finalement, 29 femmes soit 60,42% des répondantes ne font pas la distinction entre leur espace privé et leur espace public. Pour elles, comme le soutient cette femme : « Une division des tâches existe et existera toujours selon le sexe aussi bien dans la sphère privée que celle publique. Elle est même indispensable car certains travaux ne pourront jamais être confiés aux femmes. Est-ce qu'on peut abattre un arbre? Alors! » (T4-12.F.29). Une autre d'affirmer qu' : « Il y a des tâches qui devraient être assignées aux femmes et d'autres qui, même si elles sont dans leur sphère, nécessitent l'intervention des hommes car ils sont plus aptes à les exécuter » (T4-12.M.01). Cette perception des femmes pourrait se comprendre par le fait que certains travaux jugés durs, même si cela a été décidé de manière arbitraire, ont toujours été jugés faisables que par les hommes. Pour exemples nous avons le creusage des puits ou l'abattage des arbres etc., et la récolte jugée facile n'est généralement laissée qu'aux femmes. Cela pose le problème du travail des femmes en termes de temps de travail, d'effort fourni (à force de les faire chaque jour, ce qu'on considère comme insignifiant s'additionne et devient énorme). On semble ignorer que ces travaux féminins nécessitent beaucoup plus de temps (toute une journée), se font continuellement et chaque jour durant, ce qui n'est pas minime pour des êtres déjà affaiblis par des accouchements et allaitements répétés.

D'autre part, la majorité des femmes trouve que cette distinction dans les tâches se prolonge jusque dans le village. En cas de grands travaux communautaires comme l'affirme cette femme :

« Pour la construction d'une mosquée ou le creusement d'un puits, ce sont les hommes qui s'en chargent. Et quand il s'agit d'organisation de cérémonies, de nettoyage d'un lieu public c'est aux femmes qu'ils reviennent et cela a toujours été ainsi, c'est la tradition » (T4-13,1.M.6).

### **3.2.6. Les risques des activités dans les écosystèmes et actions de préservation**

Les différentes réponses recueillies ont permis de dresser le tableau 3.16 suivant et de rendre évident le constat de nos répondantes sur la situation actuelles des ressources naturelles de la zone.

**Tableau 3.16: Impact des changements climatiques sur les ressources naturelles**

Situation des ressources	Changements	Pas de changements	Total
Effectif	48	0	48
Fréquence	100%	0%	100%

À l'unanimité, l'ensemble des répondantes, soit 100% des femmes, illustré par le tableau 3.16, ont constaté qu'il y a un changement au niveau climatique qui affecte de façon négative les ressources naturelles de la zone. Cela vient confirmer le diagnostic des ressources naturelles de la zone avec le constat évident qu'elles étaient en nette régression, menaçant même de disparaître à cause surtout de la baisse pluviométrique. Et il est évident que les agricultrices en fassent le constat parce leurs activités sont directement liées à ces ressources naturelles, comme en témoignent ces propos : « Nos revenus en dépendent. Les ressources naturelles sont tout pour nous. Elles sont nos maris et c'est elles qui nous donnent la dépense quotidienne et on constate aujourd'hui qu'elles ne nous donnent plus beaucoup comme avant. La pluie qui se fait de plus en plus rare assèche les sols et les puits et cela est le véritable problème » (T5-14.M.23).

Cette dépendance des femmes à ces richesses naturelles est si évidente qu'on comprend que la moindre perturbation climatique au niveau de la zone les interpelle au plus haut point. C'est une question de survie pour elles et pour toute la communauté. La péjoration climatique constitue ainsi un véritable obstacle au travail agricole des femmes. Elle annihile leur effort dans la production, les oblige à travailler encore davantage pour pouvoir satisfaire les familles. Parmi les exemples de changements donnés, une classification a été faite en tenant compte des exemples les plus cités par ordre d'importance.

**Tableau 3.17: Ordre d'importance des changements observés**

Divers	1	2	3	4	5	6	Totaux
	Rareté des pluies	Diminution des arbres	Réduction de la hauteur de l'herbe	Mauvaises récoltes	Puits profonds	Tarissement des lacs	
Effectif	16	11	8	6	5	2	48
Fréquence	33,33%	22,92%	16,67%	12,5%	10,42%	4,16%	100%

Le tableau 3.17 montre que 33,33% des répondantes ont constaté une diminution des pluies durant ces dernières années comme ressortie dans ces propos : « Ces 3 dernières années, la saison des pluies se termine rapidement, avant même les récoltes, ce qui n'était pas le cas avant » (T5-14,1.M.20). Les 11 répondantes, soit 22,92% des effectifs soulignent elles, la diminution des arbres et 8 soit 16,67% parlent de la diminution de la hauteur des herbes. Une maraîchère de Touba Tawfekh affirme qu' : « Avant il y avait de très grands arbres et on pouvait même parler de forêt mais aujourd'hui il faut sortir vraiment du village et à des distances très éloignées pour chercher du bois de chauffe » (T5-14,1.M.3) et une autre agricultrice de Mboro-ville de dire : « La chaleur devient de plus en plus insupportable car il n'y a plus beaucoup d'arbres à cause de la rareté des pluies » (T5-14,1.T.43). Les conséquences de la baisse des pluies est aussi très fortement ressentie par les forestières pour qui, « par manque d'eau le reboisement devient plus difficile et si cela continue il deviendra même incertain » (T5-14,1.F.30). Concernant les herbes, certaines affirment, comme en témoignent ces dires qu' : « Avant on pouvait circuler au niveau des pistes sans se faire voir tellement les herbes étaient hautes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui » (T5-14,1.M.2). Il ressort des répondantes que les constats relèvent tous du problème de l'eau. Comme nous l'avons souligné précédemment, leurs activités sont fortement dépendantes des ressources naturelles lesquelles fortement dépendantes des conditions pluviométriques, ce qui constitue donc une sérieuse menace pour elles et hypothèque, si cela continue, l'avenir de leurs activités. D'autres, soit 12,5% des répondantes ont soulevé les mauvaises récoltes conséquences selon cette femme, « de la pauvreté des sols qui ne sont plus bien mouillés, faute de pluies, provoquant l'arrivée d'insectes destructeurs qui viennent aggraver la situation des sols » (T5-14,1.M.9). Un pourcentage de 10,42% des répondantes ont parlé de la profondeur des puits nécessitant beaucoup d'efforts pour en extraire de l'eau, ce qui rend difficile l'arrosage des champs. Et enfin, 4,16% ont parlé du tarissement des lacs. Il s'agit en fait des femmes les plus âgées de la série qui ont été témoins de la présence de ces lacs dans la zone mais aussi de leur disparition. Cette autre poursuit qu' : « Avant, il y avait des lacs où se pêchaient même quelques petits poissons mais suite à la rareté des pluies, elles ont disparu » (T5-14,1.M.15).

Il ressort des réponses des productrices que le constat dominant pour toutes les répondantes semble être lié aux seules conditions physiques en particulier à la pluviométrie. Les écosystèmes et les ressources naturelles étant fortement dépendantes de la pluie, il va de soi que la moindre perturbation à ce niveau se répercutera aussitôt sur leurs activités et leur vie.

**Tableau 3.18: Degré d'affectation des changements environnementaux en fonction du genre**

Degré d'affectation	Plus les hommes	Plus les femmes	Les deux	Total
Effectif	11	28	9	48
Fréquence	22,92%	58,33%	18,75%	100%

Il ressort des résultats des enquêtes sur ce point confinés dans le tableau 3.18 précédent que : Plus de la moitié des femmes soit 58,33% de l'échantillon, pensent que certains des changements affectent plus les femmes que les hommes. Par contre 22,92% des répondantes pensent qu'un quelconque changement affecterait plus les hommes que les femmes. Et enfin 18,75% des femmes affirment que les hommes et femmes seront affectés à égalité.

Selon les 28 femmes qui représentent 58,33% des effectifs, leur argumentaire est le suivant : « Les changements affectent plus les femmes. Car si le manque d'eau ou la pauvreté des sols affecte les hommes et que leurs productions deviennent mauvaises, dans une pareille situation, nos époux ne pourront plus assurer les besoins de la famille et nous serons contraintes d'assurer et leur part et la nôtre dans le ménage pour assurer la survie de la famille, car nous ne supporterons jamais de voir nos enfants souffrir de faim » (T5-15.M.22). À travers ces propos, le rôle alimentaire des femmes agricoles soulevé par les écrits se confirme ici. L'alimentation des familles est de loin le premier besoin que les femmes cherchent à satisfaire avec leurs productions. D'autre part, comme l'a souligné Sarr (1997) en citant un gouverneur malien et ressorti par cette répondante à travers ces propos : « Quand la situation s'empire, quand tout va mal, les hommes sont obligés d'aller voir ailleurs (migration, exode) et si l'homme choisi de partir, il faut que quelqu'un reste avec les enfants et c'est la femme qui ne peut abandonner ses enfants de rester et d'augmenter à sa charge déjà lourde, celle de chef de ménage » (T5-15.F.36). On assiste d'ailleurs, depuis quelques années, à l'augmentation des femmes chefs de ménage dans la région qui détient d'ailleurs le taux le plus élevé de femmes chefs de ménage du pays (17%) dépassant même la moyenne nationale qui est de 16%.

Pour les 11 femmes représentant 22,92 % des effectifs, les changements affectent plus les hommes car selon une des répondantes :



La plupart des décideurs n'apportent leur soutien qu'à l'agriculture masculine (encadrement, crédit etc.) et les surfaces qu'ils exploitent sont de loin supérieures à nos parcelles, donc si à cause des conditions climatiques leurs productions ne sont pas des meilleures, non seulement leur pouvoir financier diminue mais en plus les créanciers sont à leurs trousses. Ils ne pourront prendre en charge leurs familles et cela les discréditerait et leur position de chef de famille en prendrait un coup (T5-15.M.24).

Ces femmes restent convaincues que cela pourrait faire perdre aux hommes certaines de leurs prérogatives. Ce qui leur offrirait quelques parcelles de pouvoir pouvant même conduire à une renégociation des rapports entre hommes et femmes dans les foyers et la société.

Et enfin, les 9 femmes soit 18,75% des effectifs, pensent que ces changements affectent autant les hommes que les femmes car soutiennent-elles : « Nous sommes tous parents et chacun parmi nous souhaiterait satisfaire les besoins de sa famille. C'est notre mission en tant que père et mère et si pour des raisons quelconques l'un de nous ne peut pas accomplir sa mission c'est notre famille qui en pâtira, nous deux particulièrement car les hommes aujourd'hui ne sont plus en mesure de tout donner, la femme doit l'aider et ça il faut le comprendre et l'accepter » (T5-15.F.33). Donc, pour elles, c'est une mission commune pour le couple de subvenir aux besoins de la famille et s'il y a problème les responsabilités sont partagées.

On retient de l'ensemble des réponses que les femmes font plus les frais de la dégradation des écosystèmes et des ressources naturelles. Comme elles l'on dit, quand ça va mal, les hommes peuvent s'exiler le plus souvent leur laissant la famille en charge. Alors, elles doivent dans ce cas assurer toutes les charges qu'exige l'entretien d'un foyer dans des conditions aussi difficiles que celles liées au contexte des ressources naturelles dans la zone : énormément d'efforts et productivité moindre. Face à cette situation dramatique, des solutions timides certes, sont déjà adoptées à leur niveau et elles les préconisent pour amoindrir les dégâts. Celles-ci sont répertoriées dans le tableau 3.19 suivant.

**Tableau 3.19: Les mesures d'adaptation préconisées pour préserver les écosystèmes**

Mesure d'adaptation	Planter des arbres	Arrêter la coupe de bois	Promouvoir les bois de village	Laisser reposer les terres	Total
Effectif	26	12	8	2	48
Fréquence	54,17%	25%	16,67%	4,16%	100%

Parmi les mesures préconisées, 54,17% de ces femmes proposent comme solution le reboisement car selon l'une d'elles : « Puisque nous ne pouvons pas nous passer du bois qui est notre principale combustible pour la cuisson des repas, il faudra donc planter beaucoup d'arbres pour remplacer ceux qui sont coupés » (T5-16.F.37). Tandis que le quart, soit 25% des répondantes, pense qu'il faudrait tout simplement « arrêter de couper les arbres et s'en prendre seulement aux grosses branches, ceci éviterait de perdre l'arbre et de détruire la forêt » (T5-16.F.35). Et le troisième groupe de femmes, soit 16,67% pensent, comme affirmé par ces propos qu' : « Il faut promouvoir les bois de village avec des espèces appropriées comme le filao ainsi nous aurons du bois de chauffe tout le temps sans détruire les autres espèces » (T5-16.M7). Cela permettrait ainsi, selon elles, de préserver certaines espèces de la forêt qui commencent vraiment à disparaître de la zone. Et enfin, 4,16% de l'échantillon, proposent de laisser reposer la terre durant un an au moins pour la permettre de régénérer. Mais une autre reconnaît en ces termes, que : « c'est toutefois une solution très difficile à appliquer car les besoins sont tels qu'il est presque impossible de le faire » (T5-16.F.31).

Au regard des mesures d'adaptation proposées, on s'aperçoit que, selon les répondantes, le problème fondamental de l'agriculture demeure, comme souligné précédemment, celui de l'eau, surtout durant ces toutes dernières années. Elles ont donc proposé comme solution primordiale de planter plus d'arbres et d'éviter d'en couper. Elles ne cessent de soutenir que : « C'est l'arbre qui apporte la pluie et que si les populations ont besoin de bois de chauffe indispensable dans leur quotidien, il faudrait réglementer la coupe pour une utilisation durable » (T5-16.T.44). Il ressort donc de leurs réponses que les femmes sont préoccupées par la situation des ressources naturelles et pensent déjà développement durable. Même si le terme développement durable ne ressort pas dans leur langage, elles pensent en ce terme en se projetant déjà dans l'avenir. Elles sont nombreuses à parler d'utilisation et de disponibilité de ressources naturelles pour demain, pour plus tard. Les maraîchères quant à elles sont également particulièrement conscientes que par leur besoin en combustibles elles participent aussi à la déforestation de la zone et donc essayent de trouver des solutions urgentes pour ne pas perdre les privilèges offertes par la forêt. Certaines d'entre-elles affirment que : « Si on avait le choix on n'allait pas couper les arbres car la forêt est un bien précieux pour nous qu'on a trouvé ici donc, il ne faut pas qu'on la détruise car demain nos enfants et petits-enfants l'utiliseront comme nous le faisons aujourd'hui. Donc il faut qu'on essaye de remplacer chaque arbre coupé et de surveiller les herbes que nous brûlons dans nos champs pour ne pas brûler la forêt » (T5.16.M.28). Une telle prise de conscience témoigne des thèses de Fortmann *et al.*

(1984) qui parlent de la mobilisation permanente des agricultrices pour la préservation de l'environnement. Un comportement compréhensible dans la mesure où leur dépendance à ce dernier, en particulier à la forêt, est forte. En effet elle leur offre presque tout et gratuitement : bois de feu, aliments (feuilles et fruits), pharmacopée etc. Partant de tous ces bienfaits, les femmes agricultrices sont pionnières généralement dans le reboisement et dans la promotion des bois de village comme il y en a eu déjà au village de Touba Tawfekh avec un périmètre boisé et dans le village de Khondio avec la bande de filaos. Les femmes de Touba Tawfekh étaient dans le projet de bois du village, mais faute d'une bonne organisation la plupart s'est retirée, Il convient donc de redynamiser ces genres de projets.

### 3.2.7. Les retombées des activités sur leur vie

Selon la totalité des répondantes, soit 100% des effectifs, les activités agricoles leur permettent de gagner de l'argent grâce à la vente des productions. Ces dernières sont écoulées dans les marchés répertoriés au niveau du tableau 3.20 suivant :

**Tableau 3.20: Les principaux marchés ciblés**

Marchés ciblés	Local	National	Sous régional	International
Lieux	Mboro Darou Khoudoss Taïba Ndiaye	Thiès Dakar Touba Kaolack	Gambie Mauritanie Guinée-Bissau	France

Concernant les maraîchères de Santhie Touba Ndiaye, beaucoup diront à travers ces propos concernant l'écoulement de leurs productions que :

« Nous avons aménagé un espace de vente dans le marché « place wa Santhie » (la place des habitants de Santhie Touba Tawfekh) mais, il nous arrive aussi de vendre sur place c'est-à-dire au niveau du champ même, de façon anticipée et de concert avec certains acheteurs, les produits qui sont sur le point d'être récoltés. Et nous vendons aussi à des particuliers qui les revendent vers la Gambie, le Mali, la Guinée Bissau et vers les pays des blancs ». (T6-17.M.17).

Concernant les transformatrices, elles affirment écouler leurs productions dans leur principal point de vente qui est la boutique. Toutefois celle-ci soutiendra que : « Nous travaillons également et souvent sur commande de particuliers habitant Mboro ou venant de la ville de Thiès ou de Dakar et aussi des immigrants qui partent pour l'Europe et l'Amérique » (T6-17.T.46).

Et aux forestières d'affirmer : « Nos productions sont écoulées à notre principal point de vente sise à la station agricole de Mboro. Et nous alimentons en bois de chauffe, de menuiserie... Mboro et ses environs. Mais également nous assurons les commandes venues des villes de Thiès, Dakar, Touba et Kaolack » (T6-17.F.30).

Il ressort de toutes ces réponses que, les agricultrices réussissent à gagner de l'argent grâce à la vente de leurs productions. Leur rayon d'écoulement dépasse de loin la ville de Mboro. Elles alimentent non seulement la région et le pays mais aussi la sous-région (Gambie, Mali, Guinée-Bissau) et commencent à investir, bien que timidement, le marché européen et américain.

D'autre part, concernant la valeur de leurs produits sur le marché par rapport à celle des hommes, les réponses recueillies sont les suivantes :

Selon les maraîchères, la valeur de leurs produits sur le marché est inférieure à celle des hommes. Et cela découle selon une d'elles du fait que : « Nous vendons par bassine ou par tas, faute de cassettes pour la plupart, ce qui revient moins cher, alors que les hommes mettent dans des sacs et des cassettes et les vendent plus chères » (T6-18.M.1). Ainsi, sur le marché de Mboro, il y a souvent une différence, entre un sac et une bassine pouvant aller jusqu'à 1000 F CFA (10 Dollars CAN) entre les deux prix et bien que les quantités ne soient pas si différentes (pas plus de 4 kilos (livre)).

Les transformatrices, elles reconnaissent que leurs produits sur le marché coûtent un plus chers que les mêmes produits vendus dans les boutiques des hommes parce que comme soulignée par cette femme :

Il y a de la valeur ajoutée dans nos produits : le sachet, l'hygiène qui est très bien respectée, la matière première qui est bien sélectionnée etc., alors que les hommes se ravitaillent généralement chez les transformatrices ambulantes qui font la production chez elles et où l'hygiène n'est souvent pas au rendez-vous car le plus souvent elles travaillent sans le matériel qu'il faut. Donc si on se ravitaille chez elles, c'est compréhensible que leurs produits soient beaucoup moins chers (T6-18.T.41).

En effet, par exemple pour un même produit et une même quantité sur le marché : pour la bouteille de jus de 1 litre ou sachet de jus d'à peu près 50 cl, la différence peut tourner autour de 100 à 150 F CFA.

Et les forestières de soutenir, que : « Nos prix sont moins chers sur le marché car les revendeurs viennent se ravitailler chez nous et fixent leurs prix en considérant le transport payé pour l'acheminement de leurs marchandises » (T6-18.F.29). En effet, au niveau de la zone, le prix proposé par les revendeurs est plus chers car ces derniers vendent en détail après avoir mis en sachet des quantités de 1 kilos et de 2 kilos pour les ménages qui ne peuvent acheter en gros chez les productrices.

Dans l'ensemble, il ressort des dires des répondantes, confirmé par les interviews et l'observation sur le terrain que, la plupart des produits des hommes ont plus de valeur sur le marché par rapport à ceux des femmes. En fait, hormis les transformatrices qui mettent de la valeur ajoutée à leurs produits, les autres agricultrices concernées par l'étude les vendent à l'état totalement brut. L'exemple des maraîchères est fort révélateur de cette différence des prix sur le marché. Le plus souvent lors de la vente, les produits sont couverts de sable, parfois sont présentés avec leurs racines et sont vendus à terre. Et, il est sûr que présenté comme tel il est normal que les acheteurs ne puissent leur accorder une somme importante. Ceci pose le problème de la formation des agricultrices en matière de marketing, de commerce etc., pour valoriser leurs productions. De plus, beaucoup de nos répondantes ont besoin d'écouler leurs productions, certaines le matin pour pouvoir faire le marché, comme l'affirme en ces termes une répondante : « nous ne pouvons rentrer à la maison sans emporter avec nous au moins une petite somme pour pallier aux urgences familiales » (T6-18.M.19). Donc à partir d'un certain moment si elles n'arrivent pas à vendre, elles bazzardent les produits à très bas prix pourvu qu'elles aient de quoi acheter des denrées ou régler des choses. Ces situations font que les populations ont l'habitude de payer toujours à bas prix les produits des femmes agricoles et considèrent finalement que cela devrait ainsi être. En fait c'est devenu même normal. Il ressort de ces informations que, les prix ne reflètent nullement l'effort fourni par les productrices. La discrimination des femmes se perpétue donc dans la valeur de leurs productions contribuant à leur non-valorisation d'où la non reconnaissance de leur travail.

Sur un autre registre, nos répondantes confirment toutes que, le travail des femmes renferment beaucoup d'avantages car comme l'a dit cette répondante : « il permet à la femme de se réaliser. Grâce au travail, les femmes parviennent à gagner de l'argent, à satisfaire leurs propres besoins, et ceux de leurs familles (mari et enfants) et à apporter de temps en temps son soutien à ses parents et à la communauté » (T6-19.T.46). Elles trouvent donc que le travail offre une certaine émancipation et

autonomie à la femme. Avec l'argent gagné et la prise en charge de certains besoins, les femmes gagnent en respect et rehaussent leur image et position au sein de leur famille et communauté toute entière. Toutefois, elles n'ont pas manqué de relever quelques inconvénients du travail des femmes, selon les dires de cette maraîchère : « nous sommes surchargées en permanence et n'arrivons plus à trouver du temps libre pour nous consacrer à notre personne du point de vue esthétique et même sanitaire » se plaint-elle (T6-19.M.18). Elles vivent la fatigue, les douleurs musculaires et les courbatures, et le stress de façon presque permanente. Et selon les réponses, les femmes maraîchères sont les plus fatiguées car travaillant chaque jour presque dans l'année. Et comme l'affirme une autre : « nous investissons à risque en semant et ne maîtrisons pas les imprévus qui peuvent surgir à tout moment et anéantir nos espoirs : soit des pluies précoces ou tardives, soit l'arrivée d'insectes etc. » (T6-19.M.4). Comme nous le voyons donc, la situation des productrices est loin d'être facile.

**Tableau 3.21: Revenu des productrices par secteur d'activité après une campagne de production**

<b>Productrices</b>	<b>Maraîchères</b>	<b>Transformatrices</b>	<b>Forestières (16 groupements)</b>
Gain maximum en FCFA	150 000 - 200 000	259 950	2 469 000 (2010)
Gain minimum en FCFA	15 000 – 20 000	139 350	1 374 500 (2011)

Les résultats confinés dans le tableau 3.21 ci-dessus nous renseignent sur le revenu de nos répondantes. Ainsi :

Pour les maraîchères, les revenus moyens qu'elles peuvent réaliser après chaque traite, en défalquant le montant des frais, se situe entre 150 000 et 200 000 F CFA si la récolte est bonne et de 15 000 à 20 000 F CFA en cas de mauvaise récolte. En général, les frais engagés dépassent rarement 20 000 FCFA.

Pour les transformatrices, leur tableau de bord (cf. annexe 6) révèle qu'elles peuvent réaliser des bénéfices comme elles peuvent aussi vendre à perte. En six mois de production en raison d'une opération par mois, elles ont comme plus fort revenu 259 950 FCFA et plus bas revenu 139 350 F

CFA. En général, les meilleures ventes sont surtout réalisées durant les mois de fêtes chrétiennes (Noël, fin de l'année et Pâques) et musulmanes (Tabaski et Korité) et lors des mois de fêtes religieuses sénégalaises (Magal, Gamou) octroyant des bénéfices, après défalcation des frais, qui peuvent aller de 45 000 à 50 000 FCA par femme.

Pour les forestières, le bilan de campagne d'exploitation et de régénération de la bande de filao de l'année 2011 (cf. annexe 5) renseigne sur le revenu total des 16 groupements de l'Union forestière et sur celui de chaque groupement. Chacun des groupements s'est retrouvé avec 1 374 500 F CFA. Selon les femmes, elles peuvent gagner jusqu'à 50 000 F CFA par personne après chaque campagne de vente de bois. Et un peu moins est gagné par participante durant les journées de nettoyage qui sont payées. Jusque-là, les forestières s'en sortent toujours avec des bénéfices car il y a la mainmise de l'État avec l'encadrement des Eaux et Forêt, du PADEN et de SOS Sahel. La fixation des dunes sur le littoral préoccupe autant les autorités que les populations. Mais, « les bénéfices seraient meilleurs s'il n'y avait pas de frais de gardiennage très coûteux » lance une d'elles (T6-20.F.33).

Au total, nous retenons sur la foi des informations recueillies que les activités agricoles permettent aux femmes d'avoir des revenus. Il faut reconnaître également que ces revenus ne reflètent guère, comme les femmes l'ont constaté d'ailleurs, tout l'effort fourni et tout le temps investi dans les activités. Mais estiment-elles selon les termes de cette répondante : « tout de même, c'est acceptable, quel que soit le revenu obtenu, car nous considérons cet argent obtenu comme un gain pour un travail que nous pouvions bien sûr effectuer, en tant que mère et épouse, sans rien attendre en retour » (T6-20.F.32). Et d'autres d'enchaînaient comme l'affirme cette répondante : « de toutes les façons en tant que femme on est obligé de travailler toujours mais si en plus on arrive à gagner, un tant soit peu, de l'argent avec une des activités c'est encore mieux et même encourageant » (T6-20.F.38). Il ressort de leurs propos la détermination exemplaire de ces femmes qui ne demandent qu'à travailler pour la famille et la communauté.

#### **-Mode d'utilisation des revenus**

Ces deux tableaux qui suivent permettent d'avoir une idée sur le mode d'utilisation des revenus par ordre d'importance et les types de dépenses par ordre de priorités pour nos répondantes.

**Tableau 3.22: Mode d'utilisation des revenus par ordre d'importance**

Mode d'utilisation des revenus	Effectif	Pourcentage
Dépenses familiales	27	56,25%
Aide aux parents	12	25%
Réinvestissement	5	10,43%
Achats personnels	2	4,16%
Voyage	2	4,16%
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>

**Tableau 3.23: Les dépenses familiales par ordre de priorité**

Type de dépenses	Effectif	Pourcentage
Achat de denrées alimentaires	30	62,5%
Habillement	10	20,83%
Fournitures scolaires (école française ou arabe)	6	12,5%
Medicaments	2	4,17%
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>

Il ressort du premier tableau que plus de la moitié des répondantes soit un total de 56, 25% utilisent leurs revenus pour satisfaire les besoins de la famille d'abord. Ensuite 25% parmi elles aident leurs parents avec ce qu'elles gagnent. Donc 39 des répondantes soit 81,25% se donnent pour mission d'abord de venir en aide à leurs proches. Très peu investissent dans leur travail soit 10,43% des répondantes. Et un nombre infime investisse dans les achats personnels et le voyage qui viennent en dernières position dans le classement avec chacun 4,16%.

Ainsi, nous retiendrons d'après cette répondante que : « ce sont les dépenses familiales qui constituent la première priorité. Les revenus obtenus nous permettent d'acheter des compléments de vivres (huile, céréales, condiments...), des habits pour les enfants et des fournitures scolaires pour les écoliers. On assiste aussi nos parents et contribuons financièrement aux cérémonies familiales (baptême, décès, mariage) et aux cérémonies communautaires particulièrement lors d'organisation de journées religieuses » (T6-21.M.17). Mais certaines affirment, comme cette répondante que : « Les revenus n'étant pas toujours consistants, nous nous trouvons souvent dans l'impossibilité d'épargner ou d'investir véritablement dans notre travail pour accroître nos productions. En plus nous



nous achetons des habits ou des bijoux que très rarement et seulement quand les moyens sont là, le plus souvent lors d'une cérémonie et sauf si c'est nécessaire » (T6-21.F.34). Dans tous les cas, la priorité pour elles demeure d'abord la famille. Ce fait apparaît nettement dans le deuxième tableau où 62,5% des dépenses ne sont utilisées que pour l'achat de denrées alimentaires et c'est seulement après que suivent l'habillement 20,83% et les fournitures scolaires avec 12,5%, et enfin l'achat de médicaments avec 2 répondantes soit 4,17%. Les études ont d'ailleurs montré que même les tontines qu'elles créent et qui leur permettent dans l'année de disposer de sommes assez consistantes sont investies dans les cérémonies et dans la nourriture. Très peu de femmes parviennent à l'investir dans leur travail. Leur rôle dans la prise en charge alimentaire des familles ne fait plus l'ombre d'un doute et est même confirmé par tous nos interviewés. Elles sont le moteur de la famille et font vivre les communautés.

Et en dernier point, toutes nos répondantes font partie soit d'une tontine, soit d'un mbotaaye ou d'un nat qui sont des cotisations hebdomadaires ou mensuelles d'une valeur de 500 ou 1000 F CFA, le plus souvent, que l'on verse, à un moment donné et à tour de rôle, à l'une d'elles. Ceci pour s'aider mutuellement en cas de difficultés ou lors d'une cérémonie familiale. Ces tontines et autres formes de mutualisation préviennent donc les effets de la crise en générant des revenus (Sarr, 1997). Il s'agit de réseaux de solidarité très développés chez les femmes, préférés d'ailleurs, selon leurs dires, aux crédits car, comme le soutient cette maraîchère : « les taux de remboursement sont jugés élevés donc on préfère de loin les « nats » mais là aussi il faut respecter la cotisation et les dates de tombées » (T6-22.M.14). La plupart se retrouve dans 2 voire même 3 réseaux de solidarité, et se disent très à l'aise dans ces structures. « S'il n'y avait pas les nats, je me demande ce que nous allions devenir. Ils nous permettent de régler des problèmes urgents mais surtout de les gérer dans la discrétion » (T6.22.M.12). Il faut également souligner un autre système de solidarité développé dans le milieu des maraîchères plus particulièrement et qui consiste après chaque récolte de l'une d'entre elles de donner aux amies et aux proches quelques légumes ou même après la vente une petite somme symbolique en guise d'aide ou de remerciement. D'autre part, certaines sont dans des GIÉ et GPF et où collectivement elles mènent des activités économiques et bénéficient dans le cadre de ces structures de subventions étatiques, ou de financement et d'encadrement des bailleurs de fonds pour améliorer leurs activités et leur condition de vie. Comme nous le voyons donc ces femmes sont loin d'accepter la fatalité, elles luttent pour s'en sortir et améliorer leur vécu et méritent donc tout le soutien de la communauté et des décideurs.

### 3.3. Les résultats de l'observation directe

L'observation directe du milieu a été réalisée grâce à notre séjour dans la commune de Mboro, notamment dans la ville et dans les villages de Santhie Touba Ndiaye et de Khondio. Elle nous a permis de découvrir le milieu et le vécu quotidien des femmes agricultrices.

À propos du milieu physique, nous avons pu voir l'état des ressources naturelles. Partout dans le milieu nous avons observé les empreintes des points d'eau asséchés et la profondeur importante des puits découlant très probablement des conséquences de la rareté des pluies comme le soutiennent les populations de la zone. Ce manque d'eau n'a pas manqué de se répercuter sur le couvert végétal avec un tapis herbacé presque à ras et une forêt éparse, en nette disparition entraînant même l'absence d'animaux sauvages. Beaucoup, comme l'affirme si bien cette cultivatrice sont d'accord qu' : « Il existe une forte présence d'insectes dans les champs, preuve d'une dégradation des sols à défaut d'humidité » (T5.14,1.M.27). En plus la persistance de la chaleur durant ces dernières années laisse penser que la diminution de la pluviométrie dont il est question ici depuis quelques années pourrait bien en être la cause fondamentale. Par ailleurs l'eau des forages de couleur rouge traduit pour certains la pollution de la nappe par les déchets chimiques industriels et domestiques déversés sur le sol. Mais, il faut reconnaître que ces femmes semblent ne pas détenir véritablement les moyens, du moins dans l'immédiat, car elles avancent que pour faire face aux contraintes climatiques : « Il faut prier le bon Dieu pour qu'il nous donne de la pluie et nous sauve sinon on va à notre perte » (T5.16.M.10), mais elles essayent tant bien que mal de trouver des solutions. La plupart dira à ce propos, comme avancée dans ces dires, que : « Nous évitons dans la mesure du possible d'utiliser chaque jour du bois pour la cuisson. C'est certes cher mais nous payons parfois du gaz pour préparer le petit déjeuner » (T5.16.F.29), et une autre de dire : « Il faut créer du compost dans nos champs en récupérant tout ce qui est déchets domestiques pour bonifier les sols car le sol c'est tout aussi important que la pluie. Dans l'agriculture, la pluie agit sur le sol et vice-versa pour ce qui est des rendements et c'est ce que nous faisons maintenant pour améliorer nos productions » (T5.16.M.3).

Pour ce qui concerne leurs conditions de vie et de travail, nous avons pu observer que les femmes s'investissent dans le maraîchage dominant dans la zone, la transformation des fruits et légumes et la foresterie qu'elles ont converties en activité génératrices de revenus. Les productions en plus d'être utilisées pour leurs besoins personnels et familiaux sont aussi destinées à la

commercialisation. Nous avons pu également observer les dures conditions dans lesquelles ces femmes exercent leurs activités.

Dans les champs, les maraîchères travaillent à mains nues et passent la majorité du temps à remplir les bassins d'eau et à arroser les parcelles. D'ailleurs, selon une d'elles, « le travail le plus dur pour nous c'est l'arrosage. Il nécessite beaucoup d'efforts physiques et nous prend tout notre temps. Il est vraiment épuisant » (T6.19.M.15). Dans les champs, elles y travaillent individuellement, aidées quelque fois par leurs enfants et les jeunes femmes de la famille dont les brus.

Dans l'unité de production, les transformatrices travaillent le plus souvent manuellement car même si quelques appareils de transformation existent, elles affirment que : « Cela nécessite de l'électricité ou du gaz pour leur utilisation, ce qui est très coûteux et impacterait négativement sur nos revenus » (T6.19.T.40).

Dans les parcelles d'exploitation, là aussi les forestières font le reboisement à mains nues mais le nettoyage lui se fait à l'aide de quelques matériaux comme les pelles, les râteliers même s'il faut tout de même reconnaître leur insuffisance. Et dans leur site de vente, nous avons trouvé des hommes travaillant à découper à la hache les troncs et à charger à la main les charrettes et voitures des clients; des travaux que les forestières disent trouver très lourds et impossibles à exécuter en tant que femmes. Comment elles l'affirment : « C'est vraiment un travail d'homme, nous ne sommes pas en mesure de les faire et nous sommes donc obligées d'embaucher des travailleurs pour ça » (T6.19.F.29). Comme pour dire qu'une DST dans certains cas est inévitable, ce qui soulève un autre problème, celui de la pertinence de l'affectation des tâches en fonction des sexes pour des cas particuliers.

Au niveau du marché de Mboro, seul lieu de vente des maraîchères, ces dernières n'ont pas de cantines, celles-ci étant généralement occupées par des hommes, et vendent à terre leurs produits. Les transformatrices également n'ont pas de boutiques ni de cantines au niveau du marché, la seule boutique se trouve à leur siège, et font donc du porte à porte au niveau des cantines et étalages du marché pour écouler leurs ventes. Quant aux forestières, elles exposent leurs productions au niveau de la cour de la station agricole qui sert en même temps de lieu de vente. Toutes ces productions exposées et vendues de la façon la plus banale est l'une des raisons qui explique la non valorisation des productions de ces femmes et leur faible valeur d'échange sur le marché par rapport aux produits vendus par les hommes dans les boutiques.

Nous avons également vu que les activités agricoles sont effectuées parallèlement avec les travaux domestiques et successivement. De plus, lors des cérémonies familiales ou religieuses, et ou de travail collectif (nettoyement général ou travaux pour le marabout etc.), les femmes se chargent de l'organisation, de la restauration et du nettoyage après la cérémonie comme l'affirme si bien cette maraîchère : « Qu'elles ne trouvent pratiquement pas de temps libre pour faire autre chose » (T6.19.M.19) Ainsi, qu'elles allaitent, qu'elles soient enceintes ou qu'elles soient indisposées, peu importe elles sont surchargées de travaux au prix de lourds sacrifices.

Enfin on a pu observer que, malgré leurs dures conditions d'existence, ces femmes étaient toujours prêtes, très déterminées à mener leurs travaux pour accomplir leur rôle de femme au foyer. D'ailleurs comme elles le disent, « le mérite de toute épouse est de ne s'occuper que de son foyer » (T6.19.M.6). Dans la même veine, puisque les activités nécessitent de plus en plus d'efforts car les revenus ne sont plus des meilleurs depuis quelques années, elles ont redynamisé les tontines. Et lors des rencontres de remise de la tontine qui a lieu chaque samedi pour les maraîchères et les fins du mois pour les autres, les prioritaires demeurent les femmes qui ont une cérémonie familiale à organiser, sinon un tirage au sort est effectué pour connaître la gagnante. Ainsi, on note lors de ces rencontres des décomptes et distributions de sommes assez consistantes d'argent sous la direction de la personne morale, en général la plus âgée, de la tontine ou du Mbootaye. Pour ces femmes, l'argent obtenu grâce à la vente de leurs productions sert à subvenir aux charges familiales. Nous avons pu nous en rendre compte car les gagnantes se ravitaillaient aussitôt par l'achat des denrées alimentaires comme le riz, l'huile et la tomate ou du savon, et procédaient à un changement de garde robes pour les enfants et le mari. Pour certaines qui ont reçu la tontine sans avoir de cérémonies, nous avons constaté qu'elles investissaient en l'occurrence dans le travail des enfants adultes comme une machine d'arrosage pour champ, une machine à coudre, un moteur à pirogue ou tout simplement financer une migration ou un exode. Pour celles qui ont des enfants à l'université, elles investissent dans les études qui ont lieu dans la capitale ou dans les grandes villes voisines et qui nécessitent beaucoup de frais (logement, nourritures, fournitures, habillement etc.).

Et enfin, notre séjour dans la zone a permis de nous rendre compte de la différence des conditions de vie entre les maraîchères et leurs collègues transformatrices et forestières. La ville aidant sûrement, ces maraîchères semblaient plus nanties en matière d'habitation, de matériels de ménage, d'accoutrement et semblaient aussi plus informées et à l'aise sur les questions qui interpellent le monde rural.

Il ressort de l'observation directe que les femmes, malgré toutes les contraintes au niveau de leurs activités, sont plus que jamais accrochées à ces activités. Elles se démènent par tous les moyens pour assurer d'abord les besoins de la famille. Leurs besoins passent même au second point et on pourrait même dire qu'elles ne se trouvent pas de besoins personnels sinon ceux de la famille qu'elles tiennent d'abord à satisfaire. Elles vivent et travaillent pour la famille et bien sûr la société en profite à travers les productions qu'elles mettent sur le marché, le financement de petits projets de développement des enfants qui travaillent pour la société et les travaux qu'elles font pour la communauté.

### **3.4. Les résultats des interviews**

En plus du questionnaire, les partenaires intervenants dans la zone ont répondu aux questions concernant la place et le rôle des femmes dans la société et des solutions envisagées pour améliorer la situation des agricultrices de la zone. Les représentants des structures concernées ont en plus fourni des informations pertinentes sur les services offerts aux agricultrices et ont renseigné davantage sur leurs problèmes et leurs besoins. Des entretiens nous avons retenu les points suivants:

L'ACEP est impliqué dans le financement par crédit des activités entrepreneuriales des femmes de la zone. Selon l'agent, un progrès certain est noté chez les femmes qui petit à petit sont demandeuses de crédits pour investir dans leurs activités agricoles. Toutefois, les sommes demandées, selon lui, ne sont pas pour le moment consistantes, fautes de garanties véritables comme l'immobilier ou des objets de valeurs. Et en ce qui concerne le remboursement des crédits alloués, ils ne souffrent d'aucun manquement soulignant par-là que « les femmes sont une valeur sûr en matière de remboursement de prêts » d'où une certaine confiance à leur endroit. Ce fait est d'ailleurs souligné par les bailleurs de fonds qui interviennent dans le travail des femmes d'une manière générale. Les femmes sont d'habitude considérées comme de bons payeurs.

Les Eaux et Forêts s'impliquent largement dans la promotion de l'esprit d'initiative des producteurs et productrices forestières à travers un encadrement offert en ce qui concerne la réalisation de pépinières et le reboisement. Selon l'agent de la zone, depuis déjà les anciens projets sur la bande de reboisement, « les femmes ont toujours joué un rôle important » dira-t-il. Avec le projet

Conservation des terroirs du littoral (CTL) par exemple, ce sont elles qui s'occupaient des semences et produisaient les plants que le projet leurs achetait par la suite. Aujourd'hui, avec le démarrage du plan d'aménagement (PADEN) qui privilégie les populations locales de la bande, « les femmes, organisées en groupements, se distinguent également à travers les activités du plan » selon l'agent. Sur les 35 groupements que compte l'union forestière de Mboro, le nombre de femmes est presque le double de celui des hommes : 860 femmes contre 460 hommes soit un pourcentage de 65,15% des effectifs. Ainsi, poursuit-il, « les femmes sont plus visibles et particulièrement dans la commercialisation du bois de chauffe ». À Mboro-ville, 12 groupements sur les 35 de l'union ont été intégrés et sont tous des GPF très actifs dans le projet. Ces femmes exploitent un bloc que le projet leur a affecté. Et même si elles n'interviennent pas dans le nettoyage et l'abattage des arbres-matures, travaux réservés aux hommes, elles sont très présentes lors des journées de nettoyage, surtout si ces dernières sont payées, et de reboisement. Une fois s'être acquittées des taxes auprès du service des Eaux et Forêts, ces femmes réalisent beaucoup de bénéfices avec la commercialisation du bois et profitent de tout le petit bois qui leur est laissé et qu'elles peuvent utiliser ou aussi vendre. Les contraintes majeures, selon l'agent, dans ce secteur sont entre autres le retard dans l'attribution des parcelles et l'insuffisance des moyens logistiques et il préconise comme solution immédiate l'achat d'un camion appelé Unimog pour le transport du bois. Le document en annexe 6 montre le bilan de la campagne d'exploitation et de régénération de la bande de filao pour l'année 2011 et renseigne sur les réalisations, le membership féminin, les revenus et les contraintes et recommandations.

Le directeur de la station agricole a quant à lui magnifié l'engagement des femmes dans le secteur. Ce dernier se traduit selon lui par « leur effectif plus important par rapport à celui des hommes dans le secteur » confirmé par le document fourni par l'UGPM qui renseigne sur les objectifs et l'évolution du membership de ladite structure. Ainsi depuis l'admission des femmes à l'Union en 1991, le membership a connu une nette évolution avec leur arrivée en force. Aujourd'hui, leur nombre dépasse celui des hommes : 2400 femmes contre 1600 hommes soit 60% des effectifs. Cependant il leur faut, selon le responsable de la station, plus d'encadrement pour la confection et la réalisation de projets propres et viables pour ainsi accéder à plus de financements.

Les agriculteurs quant à eux ont confirmé les problèmes auxquels les femmes sont confrontées sur le plan environnemental et les répartitions des tâches entre hommes et femmes dans les sphères privé et publique. Ils reconnaissent que les femmes, tout comme eux d'ailleurs, n'ont véritablement

pas les moyens pour faire face aux contraintes climatiques et essayent tant bien que mal de trouver des solutions. Ainsi, les maraîchères essaient de remplacer, petit à petit, les engrais chimiques par le compost (déchets domestiques, bouses de vache) pour bonifier les sols et accroître les productions. Les transformatrices, actrices dépendantes des productions maraîchères semblent impuissantes à cette situation bien que se sentant très concernées et préconisent l'arrêt des coupes d'arbres pour favoriser la pluviométrie. Et les forestières s'investissent avec beaucoup de détermination aux activités de reboisement. Certains de ces agriculteurs affirment en ces termes :

Ces femmes s'investissent, tout comme nous, dans la préservation de l'environnement et particulièrement des arbres. Si la déforestation avance aujourd'hui assez vite, c'est parce qu'en plus de la sécheresse il y a la coupe de bois par nos femmes pour préparer les repas. Et la diminution des arbres explique la rareté des pluies. Bon! On essaie tous de solutionner le problème en réduisant la coupe et à utiliser quelque fois le gaz, mais difficilement car il est trop cher.

De plus, ils ont relevé que pour l'ensemble des femmes agricoles :

Plusieurs problèmes, comme pour nous, existent dans l'exécution de leurs activités professionnelles notamment des problèmes de transport des productions vers les lieux de vente, d'écoulement des productions faute de lieux de vente hormis le marché de Mboro, la rareté du matériel de travail, l'absence de crédits et des magasins de stockage et de conservation des productions.

Et, à l'exception des agents administratifs qui ont un niveau intellectuel plus élevé et qui ont compris que le statut de la femme mérite plus de considération, les agriculteurs, sur la foi des avis recueillis, sont convaincus que la femme est un être différent et inférieur à l'homme. Pour eux : « L'homme est le guide de la femme qui lui doit soumission et obéissance pour le offrir à ses enfants la réussite dans la vie ». Il s'agit poursuivent-ils, d'un fait traditionnel qu'il faut conserver car « tout ce qui provient des aïeux n'est que pure vérité ».

Pour la secrétaire générale de l'UGPM, besoin fondamental des femmes est l'encadrement et la formation en matière de renforcement de capacités et de traçabilité des produits à vendre pour ainsi s'imposer sur le marché international. Elle a déploré toutefois le manque d'entente des femmes surtout lors des réunions et les exhorte à plus d'organisation. Elle termine sur cette recommandation en soutenant qu' : « Il faut des plans stratégiques c'est-à-dire des plans d'affaire et des plans d'action pertinents à toutes les structures féminines pour faire avancer leur travail ».

Et enfin, selon les trois autres femmes de l'UGPM, elles rejoignent la vision de leur secrétaire générale en soutenant que pour renforcer le pouvoir des femmes du secteur agricole :

« Il faut surtout nous doter de matériels de travail et nous octroyer des crédits. Sans cela, nous ne pourrions jamais massifier nos productions et alimenter sans rupture les marchés car les conditions pluviométriques ne permettent plus de bonnes récoltes ». Elles n'ont pas manqué de souligner aussi que : « La bravoure des femmes est réelle. Dans toutes les sociétés, c'est elles qui travaillent le plus, elles ne se reposent jamais, rien que pour entretenir les familles et si on les aide le monde n'en serait que meilleure ».

### **3.5. Vérification des hypothèses**

Nous procéderons à la vérification des hypothèses de l'étude en nous basant sur les données quantifiées du questionnaire, les données obtenues des entrevues et de l'observation directe et sur les informations théoriques de la recherche documentaire. Si les résultats théoriques des affirmations sont égaux ou dépassent 50% alors elles se confirment au cas contraire elles seront infirmées.

#### **Pour la première hypothèse :**

Suite aux différentes investigations menées confirmées par les statistiques des différentes structures administratives concernées, les femmes sont plus représentées dans les différents secteurs agricoles concernés. Elles représentent 60% de l'Union des groupements des productrices et productrices maraîchers de Méaoune (UGPM) qui regroupe tous les productrices et producteurs ainsi que les groupements maraîchers de la zone. Le secteur de la transformation des céréales et des fruits et légumes essentiellement féminine n'est constitué pratiquement que de groupements féminins, soit un effectif de 100% de femmes. Dans le secteur de la foresterie, sur les 27 groupements actifs de la commune, 12 sont des groupements de promotion féminine de la ville de Mboro soit un peu moins de 50% de groupements féminins. Mieux pour l'union forestière de Mboro, nous avons une proportion de 65,15% de femmes membres de l'Union.

Grâce aux différentes activités menées dans le domaine agricole, les femmes de notre étude, produisent et offrent de multiples services aux populations. L'essentiel des productions concerne les denrées alimentaires ou de produits directement liés à l'alimentation. Elles fournissent aux marchés de la localité, des villages et villes environnants, de la sous-région et de l'international, des légumes,



des sirops et compotes de fruits et légumes, du bois de chauffe, de menuiserie etc. Grâce à ces ventes, elles parviennent à gagner de l'argent leur permettant de satisfaire plusieurs besoins relatifs à leurs familles et proches.

Leur contribution est peu reconnue et cela s'explique par la valeur de leurs produits par rapport à celle des hommes sur les marchés. Ils sont généralement sous-évalués avec des différences de prix parfois assez important pour presque une même quantité.

### **Pour la deuxième hypothèse:**

Les résultats ont montré que les agricultrices vivent une certaine surcharge de travail relatif à leur rôle de mère et d'épouse mais aussi en tant que travailleuses agricoles et ceci impacte négativement sur leur santé et leur emploi du temps. Les études ont montré que la journée des maraîchères commencent dès 5 heures du matin et celles des transformatrices à 6 heures pour se terminer toutes à 22 heures, sans véritablement de repos durant toute la période de production. Ils s'en suivent des fatigues chroniques, des stress permanents les rendant très vulnérables. À cela s'ajoutent les méfaits de la dégradation des écosystèmes et des ressources naturelles exploitées et aussi leur exclusion des moyens de production dont la terre, principal outil de travail dans l'agriculture. Les résultats et les diagnostics faits par les environnementalistes ont montré que la situation des écosystèmes ainsi que celle des ressources naturelles ne sont plus des meilleures depuis quelques années. En plus, 88,64% des femmes de notre étude ne disposent pas de terres. Des réalités qui ne facilitent guère leur travail. Elles ne contrôlent ni ne disposent des moyens de production desquels elles sont exclues. Elles sont obligées de louer des terres ou d'en emprunter ou encore de travailler avec très peu de matériels, insuffisants, pour mener leurs activités, ce qui réduit leurs productions et leurs bénéfices, déjà hypothéqués par la situation dégradante des ressources naturelles. Malgré toutes ces contraintes, elles continuent de s'investir encore davantage pour garder leurs activités, en réorganisant leur façon de travailler pour s'adapter aux exigences du cumul de leurs rôles de reproductrice, de productrice et communautaire. Et pour s'en sortir, elles développent des systèmes de solidarité pour venir à bout des difficultés familiales. Par rapport à leur perception du rôle que leur a conféré la société, elles font de la satisfaction des besoins familiaux notamment alimentaire, leur principal objectif. Elles produisent des denrées pour l'alimentation de leurs familles d'abord et approvisionnent en même temps d'autres communautés et au-delà même de leur localité,

démontrant par là une importante contribution dans la prise en charge alimentaire des populations. Et presque la totalité des revenus tirés de la commercialisation des produits, soit 56,25% sont investis dans les dépenses familiales dont l'achat de denrées alimentaires occupe la première place avec 62,50 % des dépenses.

A l'issue de la présentation et de l'analyse des données recueillies, ce chapitre s'achève donc sur la confirmation de nos hypothèses, ce qui nous permet de tirer les conclusions de l'étude en discutant certains points des résultats de la collecte des données.

# CONCLUSIONS

## 1. Conclusion des résultats

Que peut-on conclure de l'ensemble des résultats que nous avons analysé?

L'étude montre que les femmes de Mboro sont très impliquées dans l'exploitation et la gestion des ressources naturelles. Elle a porté sur celles qui s'activent dans le maraîchage, la transformation des céréales et fruits et légumes et la foresterie dans lesquels elles représentent respectivement presque 60% des producteurs maraîchers, presque 100% des transformateurs et 65,15% des exploitants forestiers de la zone.

L'analyse des caractéristiques socio-démographiques montre que les agricultrices de Mboro sont presque toutes des femmes d'âge mur, mariées et mères de famille et donc des responsables de familles. De par ce statut, elles contribuent à la prise en charge et à l'entretien de leurs familles, non moins nombreuses. Par ailleurs, un fort taux d'analphabétisme et leur manque de formation professionnelle traduisent la situation précaire de ces femmes agricoles.

Dans la même veine, ces femmes vivent une certaine marginalisation notamment dans l'accès aux principaux moyens de production dont la terre, bien que l'ayant besoin en tant que travailleuses agricoles au même titre que les hommes, pour mener à bien leurs activités. Elles adoptent ainsi un jugement mitigé quant au mode de distribution des terres entre les membres de la communauté et entre les hommes et les femmes. Elles travaillent en général sur des terres ou dans des espaces de travail qui ne leur appartiennent pas et dont elles n'ont par conséquent aucun contrôle. Elles travaillent toujours sur les mêmes terres ou espaces qu'avant, qu'elles louent ou qu'on leur a prêtées. Ces espaces de travail se trouvent tous dans leur environ immédiat, ne nécessitant donc pas de moyen de transport sauf au cas voulu. En ce qui a trait à la répartition des tâches domestiques et agricoles, une division est observée entre les hommes et les femmes. Cette division est matérialisée par une charge de travail plus importante pour les femmes par rapport à celle des hommes. Une division que les femmes prêtent à la tradition qui a ainsi défini le rôle des femmes et des hommes dans la société.

Dans l'exercice de leurs activités, les femmes ont montré une bonne organisation dans le travail agricole en créant différents espaces ou parties abritant chacune une activité particulière. Pour le bien de leurs activités, leurs espaces de travail sont parfois ouverts aux hommes pour les besoins de la cause : réalisation de plans, confection de bassins etc. dans le respect de la division sexuelle du travail au sein de la société. Toutefois, il faut noter que l'espace où se fait le ramassage du bois (une partie de la forêt) pour la cuisson des repas se féminise de plus en plus.

D'autre part, les femmes de la zone, bien qu'acceptant leur rôle de femme au foyer, l'ont combiné aujourd'hui avec d'autres activités pour répondre à un rôle économique dans la famille et la société, de plus en plus nécessaire avec les difficultés de la vie. Ainsi, vu les nombreuses charges relatives à leur rôle de productrice, de reproductrice et communautaire, les femmes se sont donc adaptées en réorganisant leur emploi du temps partagé entre les tâches domestiques et celles professionnelles. Ceci a d'ailleurs nécessité d'innombrables efforts affectant ainsi leur santé et leur bien-être à la fois physique et mental. Les emplois du temps, avec des journées sans repos, témoignent de cet état de fait accentué par la répartition des tâches qui s'est faite à leur désavantage par rapport aux hommes. Même si hommes et femmes s'occupent tous de travaux agricoles pour ce qui concerne les travaux domestiques, leur assignation aux femmes uniquement commence à susciter des questionnements. Ces femmes ont aujourd'hui envie de s'autonomiser par le travail à l'extérieur. Et pour elles, il s'embles exister une continuité entre leurs sphères domestique et de travail avec toujours une plus petite part des activités réservées aux hommes et une plus grande part réservée aux femmes. De ce fait, la plupart d'entre elles pense qu'il n'y a pratiquement pas de différence nette entre leur espace privée et leur espace de travail et même dans la sphère publique. Elles se retrouvent toujours avec une charge de travail pratiquement supérieure à celle des hommes.

En ce qui a trait à la situation des ressources naturelles, le constat est le même pour la grande majorité des femmes. Les ressources qui diminuent de jour en jour les affectent particulièrement plus que les hommes car entravant la bonne marche de leurs activités qui sont fortement dépendantes d'elles. La principale cause étant attribuée à la rareté des pluies, les recommandations principales sont l'arrêt de la coupe de bois et le reboisement comme solutions immédiates prônées.

Pour ce qui concerne l'impact des activités agricoles sur leur vie, malgré les nombreuses difficultés auxquelles elles sont confrontées, ces femmes agricoles sont unanimes sur le fait que le travail des femmes est un bienfait et un puissant moyen d'autonomisation pour elles. Elles arrivent, grâce à ces

activités à gagner de l'argent et à prendre en charge leurs besoins et ceux de leurs familles, leurs parents et communautés. Même si elles savent que leurs produits sont sous-évalués par rapport à ceux des hommes dans les marchés, elles se mobilisent pour augmenter davantage leurs revenus. Sur ce point, elles comptent sur l'appui de l'État et des partenaires au développement qui les encadrent et les conseillent pour améliorer leur situation et leurs conditions de travail via l'augmentation de leurs productions et leurs revenus. Mais, elles comptent également et surtout sur des systèmes de solidarité qui se développent de plus en plus dans leur milieu, dans le but de pallier à leurs nombreuses difficultés.

Au vu des résultats, ces agricultrices contribuent, à travers leurs actions, au développement agricole de Mboro et du pays et à la satisfaction des multiples besoins qui les interpellent, à la fois personnel, familial et communautaire. Une participation agricole qui contribue, toujours au vu des résultats, à la stabilité socio-économique des communautés et du pays. Leurs productions permettent à des milliers de populations de disposer de produits alimentaires indispensables à la vie. Mieux, leur travail professionnel et leurs efforts dans le développement agricole sont en grande partie appréciés par leurs collègues et surtout les partenaires au développement intervenant dans la localité. Et donc ce qui semble ressortir de l'étude est que si leur travail n'a pas jusqu'à présent la reconnaissance méritée par une bonne partie de la société c'est dû surtout et en l'occurrence à des raisons plutôt socio-culturelles. Mais aussi à la méconnaissance de ce que font réellement ces femmes sur le terrain agricole et pour la gestion de la famille et des communautés. Ceci pose alors la visibilité du travail féminin agricole en termes d'urgence et de combat pour résoudre durablement le problème de l'insécurité alimentaire.

## **2. Discussion**

La question à laquelle nous avons voulu répondre dans cette recherche est la suivante : Comment se fait-il que la contribution des agricultrices au développement de Mboro ne soit pas reconnue à sa juste valeur. Autrement dit, qu'est-ce qui explique le paradoxe entre leur importante participation au développement et sa non considération par la société? C'est cette question que nous allons discuter à la lumière des résultats observés. Rappelons, toutefois, que les résultats portent sur les femmes de Mboro (Mboro-ville et village de Santhie Touba Ndiaye) et que même si la rigueur scientifique limitent

les possibilités de généralisation pour les recherches qualitatives, nous pouvons constater au vue des informations recueillies à travers les écrits et les entrevues, mais aussi de l'observation sur le terrain que la situation des femmes agricoles en général est loin d'être luisante. Ces femmes souffrent presque partout de surcharge de travail par rapport à leurs collègues agriculteurs et, leur travail n'a pas la considération méritée. Cette situation des femmes rurales est plus accentuée dans le tiers monde et particulièrement en Afrique subsaharienne où les conditions climatiques rendent encore plus précaires la condition des agricultrices. Les informations fournies par les ouvrages et les entrevues attestent également que la participation des femmes agricoles dans l'agriculture et dans le développement des pays souffre depuis toujours et même aujourd'hui encore de visibilité et de considération liées en partie aux rapports d'inégalité entre hommes et femmes établis dans le travail. Pourtant, la contribution des femmes dans le développement des familles et des communautés n'est plus à démontrer et ceci malgré une DST à leur désavantage et pas forcément équitable nécessitant alors des efforts incommensurables pour répondre aux besoins de leurs familles.

## **2.1. La contribution des femmes au développement agricole**

La contribution des femmes au développement a toujours été sous-estimée aussi bien par les populations que par les décideurs et gouvernants. Pourtant, sans être propriétaires ou chefs de famille, les femmes contribuent, dans des proportions significatives, à l'économie et à l'acquisition des biens dans la famille, par toutes les activités domestiques et économiques qu'elles accomplissent. Cette contribution à l'entretien et au bien-être est, on le sait, essentielle pour la survie non seulement des familles mais aussi des communautés et des nations.

L'étude a montré l'importante participation des femmes de Mboro, région de Thiès, dans le développement. Participation qui se perçoit dans des activités agricoles de développement et dans la prise en charge des besoins alimentaires et matériels des familles, mais également dans l'alimentation d'autres communautés nationale (Kaolack, Dakar) comme internationale (Mauritanie, Gambie, Guinée-Bissau et l'Europe). Cette participation vient confirmer, une fois de plus, la forte contribution des femmes au développement. Partout dans le monde et particulièrement en Afrique subsaharienne, cette contribution économique via l'agriculture a été saluée. À ce propos, selon certains organismes de développement : « dans la plupart des pays en voie de développement, la

contribution des femmes à la production agricole (sur les plans du savoir-faire, du temps et de la main-d'œuvre) pourrait atteindre les 80% » (ACDI, 2003 : 24). En Afrique subsaharienne, milieu très hostile du point de vue climatique, les femmes agricoles cherchent néanmoins à produire le maximum de denrées servant à la nourriture de leurs familles et des populations. Des études faites en Afrique de l'ouest ont montré d'ailleurs que ce sont les femmes qui produisent l'essentiel des denrées alimentaires. Ces cultures sont si importantes pour l'autosuffisance alimentaire qu'elles font dire à plusieurs auteurs que l'Afrique est le continent par excellence de l'agriculture féminine et vivrière, confirmé par les Nations unies qui mettent en évidence le potentiel des femmes pour nourrir le monde (FAO, 1998). Les femmes sont non seulement responsables du processus de production surtout au niveau des cultures vivrières mais aussi, elles s'occupent de la transformation et de la conservation des vivres, sont également fortement impliquées dans la sphère sanitaire à travers leur rôle dans les soins de santé tel que l'accouchement ou l'hygiène du milieu, l'approvisionnement en eau, l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation de la famille. Elles aident également les hommes dans les grandes cultures, s'occupent de la transformation et de la commercialisation des produits récoltés. Au Sénégal par exemple, elles s'occupent exclusivement dans l'agriculture des récoltes par tradition (Kane, 2010 : 2-3). Leur engagement à nourrir les familles et les communautés ressorti dans les écrits et dans l'étude n'est plus à démontrer de même que leur implication dans la préservation des ressources naturelles. La littérature a d'ailleurs montré tout l'intérêt que les femmes ont à préserver les ressources naturelles. Leur relation avec la nature est souvent même une relation de dépendance car leur fournissant beaucoup de biens pour assurer leur rôle nourricier dans la famille et la société. Byron et *al.* (1997) par exemple, ont ressorti l'importance de la ressource forêt pour les femmes agricoles. Bien qu'ils reconnaissent que la forêt soit utile pour les hommes, ils considèrent qu'elle l'est davantage pour les femmes qui en dépendent en termes de revenu et de satisfaction des besoins de leur famille. D'où tout l'intérêt et la forte implication des femmes, en particulier rurales dans l'agroforesterie.

Cette implication de plus en plus grande des femmes dans le développement agricole et économique élargit leurs responsabilités et augmente leur contribution dans les sociétés. Il s'agit d'un apport appréciable et multiforme, au prix de longues journées de travail, comme ce fut le cas avec les agricultrices de Mboro qui travaillent presque 18h/jour pour subvenir particulièrement aux besoins alimentaires des familles. En fait l'agriculture, pour le monde rural, constitue la principale source de revenus pour les ménages. D'ailleurs, « dans les pays en développement, environ 75% des

personnes vivant dans la pauvreté absolue habitent dans des régions rurales, où l'agriculture représente leur principal moyen de subsistance » (ACDI, 2003 : 5), et est de surcroît essentiellement féminine. La forte proportion de participation féminine au travail agricole, s'alliant à la longueur qui caractérise généralement les heures de labeur font que dans presque tous les cas ce sont les femmes qui accomplissent plus de la moitié du travail agricole. D'autre part, la littérature a révélé que les femmes agricoles cumulent des fonctions et des rôles qui affectent même leur bien-être et leur épanouissement. Les résultats de l'étude confirment ce fait avec les femmes de Mboro qui assurent à la fois un rôle de reproduction, de production et social (au sein des communautés). On pourrait donc affirmer, sans risque de nous tromper que ce qui fait véritablement courir les femmes agricoles n'est rien d'autre que les familles. Et ceci est un combat de tout temps et à tous les niveaux. Les écrits, confirmés par les résultats des enquêtes ont montré que même les dépenses des agricultrices réalisées à partir des revenus obtenus, sont orientées d'abord vers la satisfaction des besoins de la famille avec l'achat de compléments alimentaires importants pour sa survie. D'ailleurs, le rapport du FNUAP de 1992 cité par Kane (2010) a montré que les femmes, de par cette prise en charge alimentaire jouent un rôle tout à fait déterminant quant au bien-être de la famille, à la santé des enfants, des garçons comme des filles (p.9). Alimenter la famille et les enfants est donc une contribution inestimable pour leur développement sur le plan nutritionnel, intellectuel et physique et pour assurer le futur des communautés. Sans cette prise en charge alimentaire des populations et particulièrement des travailleurs de la communauté, aucun développement ne serait possible car pour prétendre travailler et mener le développement, il faut d'abord se nourrir, s'alimenter. D'autre part, les études ont montré qu'au Sahel, les femmes jouent aussi un rôle indéniable dans la lutte contre la désertification. Dans ce domaine, elles sont généralement à l'origine de plusieurs activités pionnières notamment les réalisations de pépinières et les reboisements. Les résultats ont montré que, pour lutter contre l'avancée des dunes de sable dans leur terroir, les femmes de Mboro, se sont investies très tôt et de façon distinguée, appuyées par les décideurs, dans le reboisement de la bande de filaos sur tout le littoral.

L'ensemble des rôles des femmes agricoles est si important que tous les acteurs au développement ainsi que la plupart des auteurs, soucieux du sort des femmes rurales, voit en la non intégration des femmes, d'une manière générale et des agricultrices en particulier, au développement des pays une erreur énorme et un gaspillage dramatique de ressources. La non considération des activités des agricultrices dans les statistiques officielles est l'un des premiers obstacles majeurs à la prise en



compte de leur contribution. D'autres pensent que l'invisibilité dont souffre le travail des femmes agricoles est l'une des multiples obstacles à la réalisation du potentiel de ces femmes. Pour certains, la contribution des femmes à travers leurs savoirs et savoir-faire dans la gestion des ménages et dans la prise en charge des besoins familiaux et communautaires ne fait plus aucun doute. Et comme le pense dans sa préface Carl B. Greenidge, Directeur du Centre technique pour la coopération agricole et rurale (CTA) (2000) : « Pour l'Afrique subsaharienne, le développement ne pourra avoir lieu sans une participation de l'ensemble de la communauté, c'est-à-dire lorsque les femmes ne seront plus traitées comme des objets mais comme des actrices à part entière du développement » (p.1). À Mboro, comme dans tout le pays, les femmes représentent plus de 50 % dans l'agriculture et avec une telle proportion, leur intégration totale et à part entière dans le développement agricole et rural ne relève pas seulement d'un souci d'équité mais c'est aussi et surtout celui d'efficacité et de durabilité. En tout cas, comme il est ressorti dans le rapport de séminaire de la CTA tenu à Athènes en 1999, il conviendrait d'optimiser la contribution des femmes au développement agricole et rurale en adoptant des mesures susceptibles de résoudre les problèmes spécifiques qu'elles rencontrent en tant qu'actrices socio-économiques. Et cet objectif ne sera atteint qu'en tenant surtout compte du savoir-faire des femmes dans le cadre d'une démarche participative (G. Akello et *al.*, 1999). Autrement dit la souveraineté alimentaire dans la région sahélienne ne saurait être atteinte sans une forte implication des femmes. D'autre part, l'époque des « femmes au fourneau » est aujourd'hui révolue. La recension des écrits a fait ressortir le fait que les femmes ont été forcées de transformer leur travail agricole en activité génératrice de revenus pour augmenter les revenus des ménages face aux nombreuses difficultés engendrées par les crises récurrentes. Les agricultrices de Mboro, comme l'ont montré les résultats, se démènent pour accroître leurs productions et pouvoir s'imposer dans les marchés internes et conquérir le marché international. Ainsi, elles se consacrent de plus en plus à leurs activités lucratives nécessaires à leur autonomisation mais surtout à la prise en charge de leurs besoins dont principalement l'entretien de la famille. Pour supporter les charges familiales, les femmes développent des stratégies de solidarité avec le regroupement en associations et le développement des tontines, des mbootayes et autres. Ces associations sont la remise en cause de leurs rôles d'épouse et de femme au foyer et une aspiration à plus d'autonomie, surtout financière, dans un contexte de crises économiques récurrentes. Même si ce regroupement dans les associations salué par tous ne semble pas, comme l'affirme Rosander (1997) in APAD (2000), venir remettre en cause une égalité de genre telle que

l'entend le discours des féministes et des bailleurs, il pourrait se comprendre comme une mode d'expression individuelle des femmes au sein d'enceintes collectives socialement reconnue. Ces groupements sont en fait des lieux de reconstruction ou de renforcement identitaire où la parole se libère et où la solidarité agit dans la résolution des problèmes sociaux et économiques. La tontine sera à la base de l'autonomie financière des femmes et celle qui remporte la mise l'utilise pour faire face aux besoins de sa famille ou entreprendre des activités économiques (Sarr, 1997).

Sur un autre front, avec la pression des féministes sur la nécessaire question de l'autonomisation des femmes et la sensibilisation menée par l'État, les institutions onusiennes et les médias sans compter les effets de la crise économique sur la vie des familles, les sociétés et les hommes commencent petit à petit à évaluer positivement le travail des femmes et son importance dans les foyers. On prend de plus en plus conscience que le travail des femmes constitue une source de revenus supplémentaires nécessaires aux familles. Et s'en priver, affecterait la bonne marche des foyers dans un contexte de pauvreté grandissante devenue réalité en milieu rural. Au final, en replaçant nos résultats dans le contexte de la littérature, nous avons démontré comment le travail des femmes agricoles, considéré banal, est vital pour les sociétés qui commencent d'ailleurs à s'en rendre compte avec les difficultés et la cherté de la vie. La non-reconnaissance à sa juste valeur de toute cette contribution est donc une injustice énorme auquel des corrections et des réparations s'imposent.

## **2.2. La division sexuelle du travail ou DST**

La revue de la littérature et les résultats ont fait également ressortir un autre point important dans la participation des femmes au développement qu'est la DST. En fait, par la DST au sein de la société mboroise et sénégalaise, des tâches spécifiques sont assignées à chaque catégorie (homme et femme). Sur de simples considérations biologiques : « sexe fort pour les hommes et sexe faible pour les femmes », des travaux jugés « durs » sont assignés au sexe fort et ceux jugés « sans qualification aucune » au sexe dit faible, comme ressorti dans les écrits. Cette ségrégation des sexes dans toutes les activités et manifestations sociales n'est en fait que le résultat d'une socialisation différente des uns et des autres selon le sexe. Cette socialisation commence, comme partout ailleurs, très tôt et dans les familles, et est la résultante d'un long processus. À Mboro, particulièrement dans le village de Touba Tawfekh, les résultats obtenus permettent de dire que cette

socialisation de la jeune fille se fait d'abord dans la famille, au côté de la mère et des femmes de la famille, dès l'âge de 7 ans. Les petites filles participent aux tâches domestiques au moment où les garçons vont à l'école coranique et ou l'école française. Le cursus des filles diffère donc de celui des garçons comme ressorti dans plusieurs études. D'ailleurs, cette distribution des tâches entre hommes et femmes semble être, selon certains auteurs, à l'origine de la sous-évaluation du travail des femmes en général et donc de leur statut inférieur par rapport à celui des hommes. Aux yeux de l'opinion, on considère que le travail des femmes relève du domestique et est gratuit. Il s'agit en fait de travaux relatifs à son rôle d'épouse et de mère qui sont les seules rôles sociaux véritablement reconnus. Les travaux agricoles exercés depuis toujours par les femmes pour produire des condiments nécessaire à la préparation des repas ont toujours été vus sous cet angle et par conséquent n'ont jamais joui d'une grande valeur marchande; ils étaient gratuits comme le sont depuis toujours les travaux domestiques. Mais à partir du moment où les femmes ont fait de ces activités agricoles des activités génératrices de revenus, la confusion s'est vite établie au sein des perceptions sur ces activités. À tort ou par extrapolation, il a été considéré que ces travaux sont le prolongement des travaux domestiques et à défaut d'être gratuit ne doivent pas valoir beaucoup. C'est cette gratuité en général du travail des femmes qui fait dire à Côté (1988) cité par Turgeon (1997) que la société attribue moins de valeur au travail des femmes qu'à celui des hommes. Et cela se perpétue même au niveau de la commercialisation de leurs productions. Sur le marché, leurs produits ne peuvent rivaliser avec ceux des hommes. Comme le pensent certains auteurs, les prix ne tiennent pas compte de l'effort fourni par les productrices. Pourtant, il ressort de la littérature et des résultats que dans les pays sous-développés et en milieu rural particulièrement, même si tous les membres du ménage travaillent aux champs, les femmes elles travaillent beaucoup plus que tout autre membre (hommes et enfants), mais leur travail est invisible, considéré dans l'ordre des travaux domestiques et donc de faible valeur.

Ainsi, le travail des femmes déjà invisible dans leur rôle reproductif (travaux domestiques) se poursuit dans leurs rôles productif et communautaire. Et comme l'ont constaté bon nombre d'auteurs, en plus de provenir de raisons sociales (coutumes et traditions), cette dévalorisation du travail féminin a été renforcée par la religion qui reconnaît la suprématie de l'homme sur la femme et la soumission de cette dernière envers l'homme. Et pourtant comme il est reconnu que la femme doit soumission à l'homme, c'est de la même façon qu'est reconnu à l'homme de subvenir aux besoins de sa femme et de sa famille. Il s'agit là de préceptes fondamentaux dont doit s'acquitter tout bon musulman selon le

Coran. Pourtant, combien de femmes sont aujourd'hui obligé de travailler pour subvenir aux charges familiales y compris même aux charges de leurs époux? Le nombre de femmes chefs de ménage qui ne cesse d'augmenter n'est que révélateur. En plus, la colonisation a aussi désavantagé le travail des femmes en ce sens que les cultures de rente susceptibles de rentrées de devises ont été promues chez les agriculteurs et les cultures vivrières susceptibles de nourrir les communautés délaissées et entre les mains des femmes. Tous ces facteurs semblent donc être des prétextes pour perpétuer la domination des hommes sur les femmes. Car depuis lors, les femmes se retrouvent de plus en plus à exécuter des rôles qui ne leur ont pas été assignés au début, en plus de ceux qu'elles ont hérité, et cela ne semble pas pour autant choquer trop de gens. Il en ressort donc que les responsabilités et les tâches ne sont distribuées qu'en fonction de préjugés et considérations pour la plupart sexistes. Une distribution qui relève de la perception que la société s'est faite sur le caractère biologique c'est-à-dire les qualités naturelles des individus. Le domestique et l'agriculture sont devenus, comme le pense Battagliola (2000), les emblèmes du travail féminin toujours en vigueur dans la plupart des pays africains. D'ailleurs, force est de constater que pour la plupart des sociétés, le travail des femmes repose sur des qualités dites naturelles : méticulosité, souplesse et dextérité, considérées pas comme professionnelles mais plutôt comme des qualités féminines et qui n'auraient aucun mérite et n'obtiendront donc aucune reconnaissance, alors que le travail des hommes qui reposerait sur des qualités physiques est survalorisé. Aujourd'hui, avec la crise économique qui sévit dans le pays et dans la zone, les hommes, comme mentionné précédemment dans cette partie, se déchargent de plus en plus de certains de leurs rôles notamment celui de chef de familles et ceci montre que ces rôles sexués ne sont nullement immuables et n'ont aucun fondement logique. Ils ont été tout simplement faits par les hommes, et à leur profit, alors que quand cela ne les arrange pas ils s'en débarrassent. Mais, le véritable problème de la DST est qu'elle ne semble pas encore pouvoir faire l'objet d'une rediscution ou d'une renégociation par les femmes au sein des sociétés sous-développées africaines en termes d'équité. Ces femmes agricoles rurales, pour qui l'instruction est encore un privilège, ne semblent pas pouvoir évaluer judicieusement ce que représenterait une division équitable des tâches. De plus comme le reconnaît si bien Côté (1988) cité par Turgeon (1997):

« Le mot « rural » implique un style de vie différent du milieu urbain en raison [...] de la prédominance des valeurs traditionnelles. Les gens y sont perçus comme plus conservateurs qu'en milieu urbain. Ils entreprennent difficilement de nouvelles actions et s'appuient sur leurs traditions et

leurs valeurs avant d'amorcer des changements » (p.25), surtout s'il est de cette nature! Les mentalités doivent changer pour que soit reconnu à sa juste valeur le travail des femmes. L'intégration des hommes dans la sphère domestique représenterait déjà un prérequis à la déstratification du travail (p.15). Dans tous les cas une renégociation des tâches passerait, sans nulle doute, par un déchargement partiel de ces femmes c'est-à-dire une diminution de leur charge de travail domestique et un gain en temps pour leurs activités économiques, ce qu'elles semblent ignorer ou n'ose revendiquer par peur d'être désapprouvées des leurs. La DTS dans les pays sous-développés semble donc avoir encore de beaux jours devant elle. Elle est bien réelle et est perceptible à l'intérieur comme à l'extérieur des foyers.

### **3. Conclusion générale**

La problématique de la participation des femmes au développement préoccupe, depuis déjà quatre décennies, les principaux décideurs nationaux et internationaux. Celle des femmes rurales dont la situation (conditions de vie et de travail) n'évolue que très lentement, malgré toutes les mesures d'amélioration en ce sens, préoccupe encore davantage. Leur participation souvent minimisée est aujourd'hui posée comme condition essentielle pour réussir le développement économique et sociale des pays principalement agricoles, notamment le Sénégal. La présente étude a fait ressortir une contribution féminine locale non moins importante au développement des communautés.

Notre étude avait pour objectif de comprendre le paradoxe qui existe entre le rôle si important joué par ces femmes et la non-reconnaissance de celui-ci dans la commune de Mboro. Pour cerner cette problématique, nous avons présumé en premier point que les femmes sont plus présentes que les hommes dans le secteur de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles, malgré les nombreuses contraintes auxquelles elles font face. Et en deuxième point, que ces femmes, à travers de nouvelles stratégies, continuent de jouer un rôle important dans l'alimentation des communautés et participent tout aussi grandement que les hommes à la stabilité sociale et économique de la commune, et même au-delà. Pour tester nos hypothèses nous avons choisi la démarche d'une recherche qualitative, avec comme principale technique de collecte de données le questionnaire, la recherche documentaire, complétée par l'interview et l'observation directe. Les entrevues ont concernés 44 agricultrices et 13 personnes ressources de la zone de Mboro. L'étude a permis

d'évaluer la contribution économique des femmes dans le développement de Mboro à travers leur participation aux activités agricoles.

En replaçant nos résultats dans le contexte de la littérature, nous avons démontré comment les informations recueillies sur le terrain correspondaient aux pensées des auteur(e)s consulté(e)s. L'engagement des femmes auprès des familles et des communautés pour la satisfaction des besoins alimentaires et matériels est largement souligné par les écrits des organismes onusiens (FAO, PNUD) et des auteurs dont les féministes, en particulier Boserup (1980), Baudouin (2008), Rocheleau *et al.* (1984), Savané (1986), Sow (1995) etc., qui considère la femme comme « le moteur du développement agricole ». Dans la même veine, la situation marginale dans laquelle se trouvent les femmes en général et les agricultrices en particulier a aussi fait l'objet d'analyses de la part d'auteurs comme Bourdieu (1998), Bisilliat (1983), Dia (2009), Delphy (1998) entre autres. Selon eux, les femmes vivent une domination certaine de la part des hommes qui les exploitent, à travers les multiples services gratuits qu'elles leur offrent, et les marginalisent. Et enfin la problématique de l'invisibilité du rôle des femmes dans les sociétés et son intégration au développement n'ont pas été en reste avec les thèses de Rattheberg (1994), Sow (2009), Dixon-Mueller *et al.* (1989), etc.; autant de points de vue que nous avons cherché à vérifier dans le cadre de cette étude pour répondre à notre question de recherche.

En somme, nos résultats nous ont permis de confirmer dans une certaine mesure les écrits. La participation des femmes agricoles au développement socio-économique de Mboro est bien réelle mais sous-estimée et sous-valorisée en raison du statut inférieur des femmes et de leur rôle dans les foyers pour qui toute activité féminine est domestique et gratuite. Le travail agricole professionnel mené par les agricultrices entre ainsi dans le cadre de cette gratuité et par conséquent est minimisé.

Les résultats de l'étude permettent d'une part de lever le voile sur le travail agricole des femmes de Mboro et sur ses retombées dans le développement des familles, de la commune, de la région et du pays. D'autre part, ils soulignent la problématique de la nécessaire reconsidération des préjugés et stéréotypes culturels sur le statut des femmes agricoles, et leur travail dans les sociétés subsahariennes. Ainsi, face aux défis qui interpellent ces pays subsahariens et les femmes agricoles, il est important que les États et la Communauté internationale prennent en compte le rôle des femmes dans le développement et en particulier « l'approche genre » pour un avenir de sécurité alimentaire et de développement durable». Ainsi, les politiques de développement doivent être

soucieuses de la parité entre les sexes et aider les femmes rurales à accéder aux ressources au même titre que les hommes et offrir aux productrices les moyens et les opportunités de se développer.

La présente étude, ne prétend pas épuiser le thème de la participation des femmes dans le développement socio-économique du pays. Nous espérons qu'elle a su tracer d'autres pistes de recherche pour de futures chercheur(e)s intéressé(e)s par la situation des femmes. Et qu'elle permette aux chercheurs qui s'intéresseront aux femmes agricoles de mieux les connaître, de s'interroger sur leurs expertises et empowerment, sur l'identification de leurs véritables besoins selon leurs propres perceptions et leur intégration aux projets de développement en accordant la priorité à l'approche genre, pertinent outil d'égalité pour le développement. Il convient aux élites et intellectuels de l'Afrique subsaharienne et en l'occurrence les femmes de ce monde, de s'engager davantage sur cette voie. Il ne s'agit plus de prouver que les agricultrices subsahariennes peuvent aussi être des actrices à part entière du processus de développement de la région, comme mères et travailleuses, mais surtout d'œuvrer pour une plus grande visibilité de leur action, la promotion de leur capacité sociale, de leur autonomisation et indépendance, et à travers les relations de genre, à une plus grande liberté pour les individus des deux sexes.

## BIBLIOGRAPHIE

ACDI, 2003 : *L'agriculture au service du développement rural durable : le Canada contribue à un monde meilleur*. 25 p. [www.acdi.gc.ca](http://www.acdi.gc.ca)

AFRIQUE-AVENIR, 2011 : *Les femmes africaines au secours de l'agriculture africaine*. [Http://www.afriqueavenir.org/2011/03/14/l'agriculture-africaine-a-be...](http://www.afriqueavenir.org/2011/03/14/l'agriculture-africaine-a-be...), consulté le 21/10/2011 à 21 :17.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL, 2003 : *Audit urbain de la ville de Mboro : Rapport final*. BDO MBA et GÉRARD, 113 p.

AKELLO, Grace, SARR, Fatou, 1999 : *Le rôle économique des femmes dans le développement agricole et rural : promotion des activités génératrices de revenus*. CTA rapport annuel 1999 en point de mire.

ANADON, M., D., M. Masson, TREMBLAY, P.A. TREMBLAY, 1986 : *Vers un développement rose. Éléments théoriques et méthodologiques d'une recherche sur le rapport des femmes au développement en région*. Note de recherche n° 10, Groupe de recherche et d'interventions régionales. Chicoutimi, Université du Québec.

ANSD, 2007 : *Situation économique et sociale de la région de Thiès : année 2006*. SRSD Thiès, République du Sénégal, 90 p.

ANSD, 2008 : *Situation économique et sociale de la région de Thiès : année 2007*. Service régional de la statistique et de la démographie de Thiès, République du Sénégal, 147 p.

ANSD, 2010 : *Situation économique et sociale de la région de Thiès : année 2009*. Ministère de l'Économie et des Finances. République du Sénégal, Dakar, 169 p.

AROCENA, J-M., 2002 : *L'avenir des régions et la problématique sociale*. Conférence de L'Association de Sciences Régionales de Langue Française, Montevideo, l'Uruguay.

AZOULAY, G., J.C., DILLON, 1993 : *La sécurité alimentaire en Afrique : Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies*. Éditions Karthala.

BA, Halimatou, 2006 : *La participation des femmes dans les groupements économiques en milieu urbain dans les secteurs des pêches à Dakar*. Thèse de doctorat de l'école des services sociales, Université Laval, Québec.

BAFANA, Busani, 2012 : *Les femmes agricultrices comptent dans la sécurité alimentaire en Afrique*. Inter Press Service News Agency, 16 mai, p.1.

BANQUE MONDIALE, 2008 : *Genre et développement économique; vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*. Montréal, Éditions Saint-Martin.

BATTAGLIOLA, Françoise, 2000 : *La découverte*. Édition les Repères, Paris.



BAUDOIN, Marie-Ange, 2008 : *La place de la femme en Afrique rurale et dans les projets de développement agraires*. In Échos du cota.

BEAUD, Jean-Pierre., 2008 : *L'échantillonnage, Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données*. Sous la direction de Benoît Gauthier, PUQ, p. 195-225.

BEAULIEU, Elsa., Maude, PRUD'HOMME, 2008 : *Pour un écoféminisme politique !* Numéro spécial du Féminisme en bref, p. 8-11.

BISSILIAT, Jeanne, 1983 : *L'échec de l'intégration des femmes dans quelques projets de développement : un essai d'interprétation*. In Éliou, M. Femmes et développement ou les métamorphoses d'un développement au masculin. EADI-BOOK, Séries 2, Genève, p. 39-55.

BISILLIAT, Jeanne, Mireille, LECARME, 1992 : *Territoires du féminin, territoires du masculin*. In Relation Genre et Développement, Femmes et sociétés. Paris, ORSTOM Éditions.

BISILLIAT, Jeanne, Michèle FIELLOUX, 1983 : *Femmes du tiers monde : travail et quotidien*. Paris, Harmattan.

BLASCO, Claudine, 2006 : *Féminisation de la pauvreté*. Commission Femmes, Genre et Mondialisation, ATTAC France (Intervention pour la rencontre nationale de la Marche Mondiale des femmes, 18 Mars 2006), Genre en Action.

BOSERUP, Esther, 1983 : *La femme face au développement économique*. Paris, PUF.

BOUCHON, Magali, 2009 : *Collecte de données, Méthodologies Qualitatives*. Fiches méthodologiques. [www.medecinsdumonde.org](http://www.medecinsdumonde.org)

BOURDIEU, Pierre, 1998 : *La domination masculine*. Paris, Édition du Seuil.

BOURDILLON, Jacques, 1996 : *Notre environnement n'est-il pas trop précieux pour être confié à des écologistes*. La Jaune et la Rouge.

BYRON, N., M., ARNOLD, 1997: *What futures for the people of the tropical forests?* In Center for International Forestry Research. Center for International Forestry Research, Thinking beyond the canopy, [En ligne].

[Http://www.cifor.cgiar.org/Knowledge/Publications/Detail?pid=79](http://www.cifor.cgiar.org/Knowledge/Publications/Detail?pid=79), consulté le 20 mars 2012.

CECELSKI, Élisabeth, 1987 : *L'énergie et le travail des femmes en milieu rural : la crise, les réactions et les solutions*. Revue Internationale du Travail, OIT, Genève, Vol 128, no 1.

CFD, (Commission Femmes et développement), 2007 : *L'accès et le contrôle des ressources par les femmes, un défi pour la sécurité alimentaire*. DGD, Direction Générale de la Coopération au Développement, Brussel.

CHAMPAGNE, Suzanne, 1989 : *Les femmes et le développement, Stratégies, Moyens, Impacts. Des coopérantes témoignent de leurs expériences avec les femmes du Sahel*. Québec, centre Sahel, Université Laval.

CLIFFORD, Geertz, 1973 : *La description dense, vers une théorie interprétative de la culture 1*. Extrait de « Interprétation of cultures », paru dans le no 6 d'Enquête-La description I. Chapitre III, p. 6-9.

CMED, 1988 : *Notre avenir à tous*. Éditions du Fleuve, Montréal.

COCHE, R., 1995 : *Participation des femmes au développement rural de la Guinée maritime*. Unité Mixte de Recherches Regards.

CTA, 2000 : *Le rôle économique des femmes dans le développement agricole et rural : promotion des activités génératrices de revenus*. Rapport de synthèse séminaire Athènes, 18 au 22 octobre 1999. Édition CTA, 53 p.

DAUNAIS, Jean-Paul, 1987 : *L'entretien non-directif. Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Sous la direction de Benoît Gauthier, PUQ, p. 272-293.

DELPHY, Chritine, 1998 : *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*. Édition Syllepse, Nouvelles Questions Féministes.

DESLAURIERS, Jean-Pierre, 1991 : *Recherche qualitative. Guide pratique. Collection Thema, s.1.*, McGraw Hill, 142 p.

DIA, Mariétou, 2009 : *Nourricières et pourtant si pauvres...* Communication dans le cadre de la journée internationale de la femme rurale et la journée mondiale de l'Alimentation à Diossong, 15 octobre 2009, Sénégal.

DIOP, Ndack, 2004 : *Sida en zone minière, le cas des ICS de Mboro, région de Thiès, Sénégal*. Mémoire de DEA, département de Sociologie, FLSH, UCAD, Dakar, 113 p.

DIXON-MUELLER, Ruth, ANKER Richard, 1989 : *Évaluation de la contribution des femmes au développement économique*. Genève, Bureau International du Travail (BIT). [Http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation\\_au\\_developpement/CFD/](http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/CFD/), consulté le 10 décembre 2012.

ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, 2011 : *Présentation du Sénégal*. France-Diplomatie-Ministère des affaires étrangères. [Http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/senegal/presentation-du-senegal/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/senegal/presentation-du-senegal/), consulté le 12/10/2012.

ENGELS, Friedrich, 1970 : *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*. 1884. Édition électronique réalisée par Vincent Gouysse à partir du Tome III des œuvres choisies de Karl Marx et Friedrich Engels. Éditions du Progrès, Moscou. [www.MARXISME.FR](http://www.MARXISME.FR)

FALL Jean-Pierre Yvon, 2000 : *Caractérisation de la nappe phréatique de Mboro par rapport aux normes conventionnelles pour l'eau potable : Physico-chimie et chimie*. Université cheikh Anta Diop de Dakar – DEA.

FALL, Marie, 2009 : *S'adapter à la dégradation de l'environnement dans le Delta du Saloum : Variabilité des stratégies chez les femmes socés et niominkas du Sénégal*. Mémoire de DEA, VertigO la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 9 Numéro 2 |

septembre 2009, mis en ligne le 22 septembre 2009, consulté le 26 janvier 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/8651> ; DOI : 10.4000/vertigo.8651

FALL, S.T., I., CISSÉ, F.D., SOW, et al., 2004 : *Gestion partagée et durable des espaces agricoles et naturels à la périphérie des centres urbains.* » Écocité. Rapport scientifique annuel, ISRA. [www.ecocite.org](http://www.ecocite.org)

FAO, 1998 : Genre et sécurité alimentaire... et Femmes rurales chefs de familles en Afrique subsaharienne... Rapport de synthèse. Archives de Documents. S.I, s.d. [Http://www.fao.org/docrep/x0233f/x0233f02.htm](http://www.fao.org/docrep/x0233f/x0233f02.htm), consulté le 20 novembre 2012.

FAO, 1999 : femmes rurales et développement. Projet Dimita. <http://www.fao.org/dimital/fr/query/stat1.idc>, consulté le 10 mars 2011.

FAO, Archives de Documents, 2002 : *Genre et sécurité alimentaire, Rapport de synthèse... et Femmes rurales chefs de famille en Afrique subsaharienne...* S.I., s.d., Rome. [Http://www.fao.org/docrep/x0233f/x0233f02.htm](http://www.fao.org/docrep/x0233f/x0233f02.htm), consulté le 20/11/2012.

FAO, 2004. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2003-04. Les biotechnologies agricoles: une réponse aux besoins des plus démunis?* Rome. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/y5160f/y5160f>.

FAO, 2007 : *Intégrer les questions de genre dans le secteur forestier en Afrique.* Rapport d'un projet exécuté dans le cadre du programme de partenariat FAO- Pays-Bas. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/k0820f/k0820f00>.

FAO, 2009 : *2050-Le défi alimentaire de l'Afrique.* Espace presse de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. [Http://www.fao.org/news/story/fr/item/35770/icode/](http://www.fao.org/news/story/fr/item/35770/icode/) consulté le 17/12/2012.

FAO, 2011 : *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.* Rome, 174 p.

FÉRRÉOL, Gilles, Jean-Pierre, NORECK, 1996 : *Introduction à la sociologie.* Édition Armand Collin/Masson, Paris.

FERRY, Luc, 2007 : *Protéger l'espèce humaine contre elle-même.* Entretien dans la Revue des Deux Mondes.

FRANKLIN, Sarah, Jackie, STACEY, 1991 : *Le point de vue lesbien dans les études féministes.* Nouvelles questions féministes, no 16-17-18, p. 119 - 136.

INTER PRESS SERVICE, 2012 : *Les femmes agricultrices comptent dans la sécurité alimentaire en Afrique.*

GAUTHIER, Benoît, 2008 : *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données.* PUQ.

GENDRON, Corinne, Jean-Pierre, REVÉRET, 2000 : *Le développement durable.* Paris : Économies et sociétés, Collection F-Développement croissance et progrès.

GOISLARD, Cathérine, 1996 : *Les femmes en quête de droits sur la terre, l'exemple de la zone sahélienne*. In genre et développement : des pistes à suivre, les études du Ceped, no 5, Paris, ORSTOM, Université Paris VI, p. 45-56.

GOUSSEAU, Marie-Claire, 1969 : *Qu'est-ce que la culture*. Édition. Morin, Paris.

GRAWITZ, Madeleine, 1988 : *Lexique des sciences sociales*. Paris.

GRENIER, Jessica, 2010 : *Conjuguer Développement, Entrepreneuriat et Durable*. Tendances-Entrepreneuriat.inc.

GUILLAUMIN, Colette, 1992 : *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Paris, côté-femmes.

KANE, Fatoumata, 2010 : *Le statut social de la femme en Afrique de l'ouest*. IRD.

KIPTOT, Évelyne, Steven, FRANZEL, 2012: *Gender and agroforest in Africa: a review of women's participation*. Agroforest Système. Centre mondial de l'agroforesterie. Nairobi. p.35-38.

KOLOSZY, Katalyn, 2006 : *Le développement local : une réflexion pour une définition théorique du concept*. [Http://www.globenet.org/archives/web2006](http://www.globenet.org/archives/web2006), consulté le 02 décembre 2012.

LANDRY, Réjean, 1997 : *L'analyse de contenu. Recherche sociale : la problématique de la collecte des données*. Sous la direction de Benoît Gauthier, PUQ, 3e édition, p. 337-359.

LE BONNIEC, Fabien, 2012 : *Du paysage au territoire : Des imaginaires sociaux à la lutte des mapuche dans le sud Chili (XIX-XXI<sup>e</sup> siècle)*. » N° 3, Dossier Thématique-Image de la nation : art et culture au Chili. [Http://cral.in2p3.fr/artelogie/spip.php?article137](http://cral.in2p3.fr/artelogie/spip.php?article137), consulté le 25 décembre 2012.

LOGIE, B., 2003 : *La participation : une issue possible pour la société humaine?* ». Journées d'études iram, dossier préparatoire, p. 14-21. [www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)

MACE, Gordon, François, PÉTRY, 2010 : *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*. Méthodes en Sciences Humaines, Édition de Boeck.

MARTINI, Évelyne, 2002 : *La femme, ce qu'en disent les religions*. France, Éditions de l'Atelier.

MAYER, Robert, Francine, OUELLET, 1991 : *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, 537 p.

MBAYE, El hadji Ndiagana, 2011: *Développement économique Aïda Mbodji exalte « le rôle majeur » de la femme rurale*. Rewmi, 17 octobre, p.1.

MEILLASSOUX, Claude, 1982 : *Femmes, greniers et capitaux*. Éditions François Maspero, Paris.

MENDRAS, H., 1975 : *Éléments de sociologie*. Paris, Armand Colin.

MERCOIRET, M. R., 1994 : *L'appui aux producteurs ruraux : guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements*. Karthala, Paris.

MESTRUM, Francine, 2003 : *De l'utilité des femmes pauvres*. In Regards de femmes sur la globalisation, Karthala.

- MONFORT, Paul-Florent, 2012 : *La sécurité alimentaire : un enjeu politique d'actualité*. Combat Monsanto - Pour que le monde de Monsanto ne devienne jamais le nôtre, Momagri. [Http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article384](http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article384), consulté le 23 janvier 2013.
- MOSER, Carolyn, 1993: *Gender planning and development: Theory, Practice and Training*. » In *ThirdWorld Approaches to Women in Development*. London & New York, Ed. Routledge.
- NATIONS UNIES 1, 1972: *Declaration of the United Nations Conference on the Human Environment*. Stockholm.
- OAKLEY P., C., GARFORTH, 1986 : *Guide pour la formation des vulgarisateurs*. » Rome, FAO, (Agriculture Extension and Rural Development Centre School of Education).
- OGOTH-OGENDOO, H. W., 1976: *African land tenure reform*. In Heyer, J., Maitha, I. K., Senga, W.M. Eds. *Agricultural development in Kenya: an economic assessment*, Nairobi, Oxford University Press.
- ONU, 2008 : *Femmes rurales dans un monde en évolution : Opportunités et Défis*. Division de la promotion de la femme. Département des affaires économiques et sociales. 56 p. [Http://www.un.org/womenwatch/daw](http://www.un.org/womenwatch/daw), consulté le 12 janvier 2012.
- PARTANT, François, 1982 : *La fin du développement; naissance d'une alternative ?* Arles (France) : Actes Sud.
- PIRAUX, Joëlle, 2000 : *Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plateformes pour le changement?* Bulletin de l'APAD Genre et Développement. [Http://apad.revues.org/230](http://apad.revues.org/230) consulté le 6 décembre 2012.
- PNUD, 2011 : *Durabilité et équité : un Meilleur Avenir pour Tous*. Rapport sur le développement humain. Éditions et production : Communications Development Incorporated, Washington DC.
- PUIGGRÒS, Otilia, 2012 : *Agricultrices et gouvernance*. Rubrique de la fondatrice. Place aux agricultrices : nourricières du monde. [www.placeauxagricultrices.org/français/?pageid=31](http://www.placeauxagricultrices.org/français/?pageid=31)
- RATGHEBER, Eva, 1994: *WID WAD GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement*. In Dagenais et Piché (dir). *Femmes féminisme et développement*. Montréal, Mc Gill - Queen's University Press.
- RGPH, 2006 : « *Rapport National de présentation de Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2002 (RGPH, 3)*. » ANSD, Dakar, 125 p.
- ROCHELEAU, Dianne, Louise, FORTMANN, 1984 : *L'agroforesterie a besoin des femmes-Quatre mythes et une étude de cas*. Archives de documents de la F.A.O.
- ROTILLON, Gilles, 2010 : *Économie des ressources naturelles*. La découverte, collection repère, Paris, 2005, réédité en 2010.
- RIST, Gilbert, 2002: *The history of development: from western origins to global faith*. New York: Zed Books.
- SAGNA Pascal, 1995 : *L'évolution pluviométrique récente de la grande côte du Sénégal et l'archipel*. Revue de Géographie de Lyon, Volume 70 N° 3 - 4/47.

SARR, Fatou, 1997 : *Études des pratiques de solidarité des entrepreneures issues du secteur informel au Sénégal : quelles perspectives pour les politiques sociales ?* Thèse de doctorat de l'école des sciences sociales, Université Laval. 284 p.

SARR, Fatou, 2009 : *Guide méthodologique pour la prise en compte du genre dans les politiques et programmes pour l'atteinte des OMD*. Laboratoire Genre et Recherche scientifique de l'IFAN, UCAD. Dakar.

SARR, Fatou, 2012 : *Indicateurs An zéro de la parité au Sénégal*. Laboratoire Genre et Recherche scientifique de l'IFAN, Université Cheikh Anta Diop Dakar.

SAVANÉ, M-A., 2012 : *Femmes et développement en Afrique de l'ouest, incidence des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut des femmes*. Genève, Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD).

SEN, Amarty, 1981: *Poverty and Famines. An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press, 166 p.

SÉNÉGAL (République du), 1983 : *Loi portant Code de l'environnement*. Direction de l'environnement. Dakar, 62 p.

SÉNÉGAL (République du), 2006 : *Rapport National de présentation de Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2002 (RGPH, 3)*. ANSD, Dakar, 125 p.

SERVICE RÉGIONAL DE THIÈS, 2005 : *Situation économique et sociale : Année 2004*. Direction de la prévision et de la statistique. Ministère de l'économie et des finances. Rép. du Sénégal, 75 p.

SINDJIOUN, Luc, 2000 : *La biographie sociale du sexe : genre, société et politique au Cameroun*. Éditions Karthala.

SOURANG, Maïmouna, 1996 : *Implication économique et intégration sociale des femmes du programme caisse d'épargne et de crédit du CPRS El Hadji Omar Thiès-Sénégal*. Mémoire de Maîtrise de l'école des sciences sociales, Université Laval, 149 p.

SOW, Fatou, 1995 : *Femmes rurales chefs de famille en Afrique*. In *Engineering Africa Social Sciences*. Eds, Ayesha, Imam, Amina Mawa, and Fatou Sow, Dakar Sénégal, CODESRIA.

SOW, Fatou, 2004 : « *L'analyse de genre et les sciences sociales en Afrique*. » Paris, Codesria-Karthala, 154 p.

SOW, Fatou et Codou BOP (dir), 2004 : *Notre corps, notre santé : la santé et la sexualité des femmes en Afrique subsaharienne*. L'Harmattan. Paris.

STAATZ, J.M., D'AGOSTINO, SUNDBERG, 1990: *Measuring food security in Africa: conceptual, empirical and policy issues*. American Journal of Agricultural economics, 1311-1317 p.

TABET, Paola, 1998 : *La construction sociale de l'inégalité des sexes*. Des outils et des corps, Harmattan « Bibliothèque du féminisme ». Paris, 206 p.

TREMBLAY, André, 1991 : *Sondames: histoire, pratique et analyse*. Boucherville, Gaétan Morin éditeur, 492 p.

TREMBLAY, Raymond Robert et Yvan PERRIER, 2006 : *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*. Les Éditions de la Chenelière inc., 2e éd. 5 p.

TURGEON, Martine, 1997. *Étude descriptive de la situation des femmes d'un milieu rural, la municipalité régionale de comté de Lotbinière*. Mémoire de Maîtrise, École de service sociale. U.Laval, 151 p.

UNCCD, 2006 : Conférence internationale de Beijing sur les femmes et la désertification. Beijing, Chine.

WONE, Aliou, 2009 : *Exploitation et gestion des ressources naturelles dans l'île à Morphil. Étude de cas : l'arrondissement de Cas-Cas*. Mémoire de Maîtrise, UCAD, 118 p.

## **ANNEXES**

- 1- FEUILLET D'INFORMATION
- 2- QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE
- 3- TABLEAU PROFIL DES RÉPONDANTES
- 4- GUIDE D'ENTRETIEN
- 5- ÉVOLUTION DU MEMBERSHIP DE L'UGPM
- 6- COMPTE D'EXPLOITATION DE L'UNION FORESTIÈRE DE MBORO
- 7- TABLEAU DE BORD CÉRÉALIER DES TRANSFORMATRICES



## Annexe 1 : Feuillelet d'information du questionnaire



### CONTRIBUTION DES FEMMES À L'EXPLOITATION ET À LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN MILIEU SEMI-URBAIN : LE CAS DE LA RÉGION DE THIÈS AU SÉNÉGAL



#### Description du projet de recherche

Ce projet porte sur les femmes du secteur agricole et le développement économique. Elle a pour but de documenter le travail des agricultrices de la région de Thiès et surtout leur participation dans le développement socio-économique de la région.

- Vous êtes une agricultrice habitant et travaillant dans la région de Thiès
- Vous savez que nourrir les populations est devenu de plus en plus problématique à Thiès face à la dégradation continue de ses ressources naturelles disponibles
- Pour assurer les besoins alimentaires des communautés, vous êtes en train de développer des stratégies d'organisation et de pratiques culturelles dans le but surtout de sauvegarder une stabilité sociale et économique de votre région

**Vos expériences et vos connaissances nous intéressent au plus haut point** et nous vous invitons à les partager en nous accordant une entrevue d'environ une heure et demie à un moment et dans un lieu de votre choix. Les thèmes de l'entrevue porteront sur l'utilisation et le partage de vos terres, le partage de vos tâches au niveau de vos différentes activités, l'organisation de votre espace de travail, la nature et l'organisation de votre travail, les risques de vos activités dans les écosystèmes et vos actions pour les préserver et enfin sur les retombées de vos activités sur votre vie.

Si le projet vous intéresse, veuillez nous contacter.

Je vous remercie de votre collaboration.

Fatoumata DIALLO

## **Annexe 2 : Questionnaire d'enquête**

Code :.....

**QUESTIONNAIRE**  
**« CONTRIBUTION A L'EXPLOITATION ET A LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN MILIEU SEMI-URBAIN : LE CAS DE LA REGION DE THIES AU SENEGAL »**

### **Identification des participant(e)s**

Numéro de la répondante :

Age:

Ethnie :

Situation matrimoniale :

Nombre d'enfants :

Profession du mari :

Personnes en charge en plus des enfants :

Niveau d'instruction :

Formation professionnelle :

### **Thème 1: Utilisation et partage des terres**

1. Comment se fait le partage des facteurs de production dont particulièrement les terres entre les membres de la communauté, particulièrement entre les hommes et les femmes?
2. Etes-vous satisfaite de ce partage ?
3. Est-ce que vous, et votre famille, pratiquez des activités agricoles?
  - 3.1. Pouvez-vous décrire ces activités (fréquence, type d'activité, moment de l'année, etc.) ?
4. Où sont situées les terres où vous pratiquez ces activités?
  - 4.1. Comment s'effectuent les déplacements ?
  - 4.2. Est-ce que vous avez toujours utilisé les mêmes terres?

### **Thème 2: Partage des tâches au niveau des différentes activités**

5. Au niveau de vos activités professionnelles, quelles sont les tâches les plus importantes à accomplir ?

- 5.1. Est-ce qu'il y a des tâches qui sont exclusivement masculines?
- 5.2. Est-ce qu'il y a des tâches qui sont exclusivement féminines?
- 6. Dans quelles circonstances les gens sont-ils susceptibles d'effectuer des tâches qui sont généralement réservées à l'autre sexe ?
- 7. Pouvez-vous dire qu'il y a un élément traditionnel, spirituel, ou politico-juridique important dans la division des tâches entre hommes/femmes et en êtes-vous satisfaite?

### **Thème 3: Organisation de l'espace (de travail)**

- 8. Lorsque vous êtes au travail, comment est-ce que vous organisez votre espace de façon à bien mener vos activités ?
  - 8.1. Est-ce qu'il y a des sphères que vous qualifieriez de « féminines » ?
  - 8.2. Est-ce qu'il y a des sphères que vous qualifieriez de « masculines » ?
- 9. En rapport avec l'organisation de ces espaces, est-ce qu'il y a des aspects du territoire que les femmes connaissent mieux que les hommes, et vice versa ?

### **Thème 4: Nature et organisation du travail**

- 10. Lorsque vous êtes dans le village, comment est-ce que vous organisez votre espace domestique de façon à bien mener vos activités ?
  - 10.1. Comment est-ce que vous qualifieriez la division des tâches dans la sphère domestique (égale, inégale) ?
- 11. Pour votre travail à l'extérieur, est-ce que la conciliation travail-famille vous pose des problèmes particuliers?
- 12. Comment comparez-vous la division des tâches entre hommes et femmes dans la sphère privée et dans celle publique? Est-ce qu'il y a continuité entre les deux sphères ou plutôt des différences marquées ?
- 13. Finalement, est-ce que vous faites une nette distinction entre votre espace privé (familial, domestique) et votre espace public (travail) ?

Code : .....

Est-ce que cette distinction est la même dans la sphère publique ou dans le village ?

### **Thème 5: Risques des activités dans les écosystèmes et actions de préservation**

14. Est-ce que vous avez constaté des changements au niveau du territoire et des ressources au cours des dernières années ?

14.1. Pouvez-vous donner 2 ou 3 exemples de ces changements et les décrire ?

15. À la lumière de ce que nous venons de discuter (division des tâches, organisation de l'espace, etc.), pensez-vous que certains changements risquent d'affecter davantage les hommes que les femmes, et vice versa ?

16. Dépendant de votre réponse, quelles sont les mesures d'adaptation que vous souhaiteriez voir se développer ?

### **Thème 6 : Retombées des activités sur leur vie**

17. Est-ce que vos activités vous permettent de gagner de l'argent, et comment?

18. Est-ce que sur le marché vos produits ont les mêmes valeurs que ceux des hommes?

19. Quels peuvent être à votre avis les avantages et les inconvénients du travail des femmes?

20. Quel est le montant moyen de vos revenus et réussissez-vous à réaliser des bénéfices?

21. Quelle utilisation faites-vous de vos revenus (épargne, dépenses familiales, aide aux parents, réinvestissement, achats personnels, voyage...)?

22. Est-ce que vous appartenez à un réseau de solidarité?

**DIEUREUDIEUF !!**

### Annexe 3 : Tableau profil des répondantes du questionnaire

NO	AGE	STATUT CIVIL	NOMBRE D'ENFANTS	PERSONNES EN CHARGE	PROFESSION DU MARI	NIVEAU INSTRUCTION	FORMATION PROFESSIONNELLE
Maraichers 1	25	marie	3	1	Commerçant	Aucun	Aucun
2	60	veuve	6	0	Non concernée	Aucun	Aucun
3	40	mariee	5	5	Cultivateur	Aucun	Aucun
4	40	mariee	6	5	Cultivateur	Aucun	Aucun
5	36	mariee	4	7	Cultivateur	Aucun	Aucun
6	38	marie	6	2	Producteur	Aucun	Aucun
7	45	mariee	7	8	Charretier	Aucun	Aucun
8	30	marie	8	3	Courtier	Aucun	Aucun
9	35	mariee	5	3	Jardinier	Aucun	Aucun
10	50	mariee	7	5	Cultivateur	Alphabetisation Arabe	Reboisement
11	25	mariee	3	3	Pêcheur	Aucun	Aucun
12	50	mariee	4	2	Cultivateur	Aucun	Aucun
13	37	veuve	3	3	Non concernée	Aucun	Aucun
14	60	mariee	6	2	Aucun	Aucun	Aucun
15	30	mariee	5	10	Cultivateur	Aucun	Aucun
16	40	mariee	2	4	Guerisseur traditionnel	Aucun	Aucun
17	34	mariee	4	3	Cultivateur	Aucun	Aucun
18	27	mariee	3	5	Cultivateur	Aucun	Aucun
19	42	mariee	6	3	Cultivateur	Aucun	Aucun
20	40	mariee	5	3	Cultivateur	Aucun	Aucun
21	40	veuve	4	2	Non concernée	Aucun	Aucun
22	31	mariee	6	3	Cultivateur	Aucun	Aucun
23	34	mariee	4	6	Cultivateur	Aucun	Aucun
24	39	mariee	8	3	Vendeur	Aucun	Aucun
25	46	mariee	7	3	Cultivateur	Aucun	Aucun
26	50	veuve	5	2	Non concernée	Aucun	Aucun
27	25	mariee	3	4	Cultivateur	Aucun	Aucun
28	28	mariee	3	7	Commerçant	Aucun	Aucun
Forestieres 29	52	mariee	4	2	Commerçant	Terminale	Gestion, marketing
30	60	mariee	5	5	Enseignant	Aucun	Reboisement
31	54	mariee	7	6	Cultivateur	CM2	Reboisement
32	53	mariee	6	3	Retraite	BFEM	Reboisement
33	53	mariee	4	0	Agent ICS	Terminale	Gestion entreprise, hygiène, qualité, transformation céréales, marketing, commercialisation
34	52	mariee	4	3	Agent ICS	CM2	Reboisement
35	52	mariee	2	4	Agent ICS	Alphabetisation	Reboisement
36	46	mariee	4	2	Agent ICS	5e secondaire	Reboisement
37	30	mariee	0	4	Commerçant	Alphabetisation Arabe	Reboisement

38	20	celibataire	0	0	Non concernee	CM2	Fabrication de savon
Transformatrices <sup>39</sup>	50	mariee	5	3	Agent ICS	Aucun	Aucun
40	50	divorcee	4	0	Non concernee	Alphabetisation	Transformation de cereales
41	53	mariee	7	2	Ouvrier	Aucun	Transformation de fruits et legumes
42	46	divorcee	6	1	Non concernee	Aucun	Transformation de fruits et legumes
43	51	mariee	3	4	Maçon	Alphabetisation	Transformation de fruits et legumes
44	50	veuve	6	0	Non concernee	Alphabetisation	Transformation de fruits et legumes
45	51	mariee	6	3	Enseignant	3e secondaire	gestion entreprise, hygiene qualite, transformation cereales, marketing, commercialisation, Transformation fruits et
46	40	mariee	6	2	Menuisier	Alphabetisation	Aucun
47	52	mariee	5	1	Electricien	CM2	transformation fruits et legumes
48	46	mariee	4	2	Ouvrier	CM2	gestion entreprise, hygiene qualite, transformation cereales, marketing, commercialisation

## **Annexe 4 : Guide d'entretien**

1. Confirmez-vous ou infirmez-vous les réponses des agricultrices sur les questions concernant :
  - le partage des facteurs de productions dont la terre entre les membres de la communauté et entre les hommes et les femmes?
  - la division sexuelle des tâches entre les hommes et les femmes dans la société?
  - l'élément important dans la division des tâches entre hommes et femmes?
  - la division des sphères et des espaces selon le sexe?
2. Que pensez-vous de la place et du rôle des agricultrices dans la société?
3. Quelles sont les actions menées par votre structure ou bien les actions que vous préconisait pour promouvoir le travail des agricultrices?

## Annexe 5 : Évolution du membership de L'UGPM

Depuis la phase projet (1988) à juillet 2009, le membership a connu une nette évolution à la hausse. Cette évolution peut se résumer comme suit :

### 1-Période de 1988 à 1990 (phase de finition du projet)

Groupements			Membres		
Masculins	Féminins	Total	Hommes	Femmes	Total
21	-	21	525	-	525
100 %		100 %	100 %		100 %

Durant cette période, les groupements encadrés par le projet n'étaient ouverts qu'aux hommes (producteurs)

### 2-Période de 1991 à 1993

Groupements			Membres		
Masculins	Féminins	Total	Hommes	Femmes	Total
23	11	34	625	371	996
68 %	32 %	100 %	63 %	37 %	100%

C'est en 1991 que les femmes ont fait leur entrée au sein de l'union suite à une étude diagnostic et à la volonté affichée de ces dernières à adhérer à l'union.

### 3-Période de 1994 à 1999

Groupements			Membres		
Masculins	Féminins	Total	Hommes	Femmes	Total
40	30	70	1200	870	2 070
57 %	43 %	100 %	42 %	58 %	100 %

Les femmes sont venues en forces suite d'une part, à la nouvelle politique d'ouverture prônée par l'union lors de son Assemblée générale de 1993 et d'autre part, à la mise en place **d'Unités de Formation en Épargne et Crédit (UFEC)** au sein de 5 groupements féminins tests grâce à l'appui financier de l'ACI / BRAO.

Ce sont ces UFEC qui ont donné naissance à ce que l'on peut aujourd'hui **appeler COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT (COOPEC) réunies au sein du réseau REMEC – NIAYES**



#### 4-Période de 2000 à 2004

Groupements			Membres		
Masculins	Féminins	Total	Hommes	Femmes	Total
51	37	88	1840	1360	3 200
42 %	58 %	100 %	57 %	43 %	100 %

#### 5-Période de 2005 à juillet 2009

Groupements			Membres		
Masculins	Féminins	Total	Hommes	Femmes	Total
56	66	122	1 600	2 400	4 000
46 %	54 %	100 %	40 %	60 %	100 %
<b>Jeunes</b>			<b>720</b>	<b>1 440</b>	<b>2 160</b>
<b>plus de 50 ans</b>			<b>880</b>	<b>960</b>	<b>1 840</b>

En résumé, depuis sa date de création (1990) jusqu'en juillet 2009, le membership a connu une progression de (4000 – 525) **3 475 membres en valeur absolue** soit **662 % en valeur relative**.

Cette situation est rendue possible grâce à la politique d'ouverture définie par l'union et aux services offerts aux membres par celle-ci, singulièrement depuis la mise en place des COOPEC, de la distribution annuelle d'engrais et de semences subventionnées, l'équipement des producteurs en moto pompes et la mise en place des sites de distribution de Diesel-oil.

Depuis janvier 2009, l'UGPM dans le cadre de sa politique de professionnalisation est en train de mettre en place une base de données relative à son membership et aux statistiques horticoles.

#### Répartition des membres selon le sexe et le statut période de 2005 à juillet 2006

Membres	Homme	Femme	Total
Jeune	720	1440	2160
Plus de 50 ans	880	960	1840
<b>Total</b>	<b>1600</b>	<b>2400</b>	<b>4000</b>

## **Annexe 6 : Compte d'exploitation de l'union forestière de MBORO : Bilans de campagne 2010 et 2011**

### **COMPTE D'EXPLOITATION / GROUPEMENT**

<b>Groupements</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Ecarts</b>
Keur Abdoul Mary	4 052 000	2 952 000	+ 1 100 000
Wouta village	982 000	755 000	+ 227 000
GPF de Mboro	11 008 000	8 539 000	+ 2469 000
Ndeun Guedj	5 565 000	4 783 500	+ 781 500
Mboro Ndeunkatt	928 000	618 000	+ 310 000
Sao Mékhé II	888 250	736 350	+151 900
Keur Mor Fall	3 200	2 210 000	+ 990 000
Ndeun I	6 215 000	4 800 000	1 415 000
Lobor	5 492 000	4 500 250	+ 991 750
Union Forestière de Mboro	1 814 000	1 941 450	-127 450
<b>Total</b>	<b>40 144 250</b>	<b>31 835 550</b>	<b>+ 8308 700</b>

### **ANALYSE COMMENTAIRE**

Le bilan de l'union forestière de Mboro a été positif pour tous les groupements de Mboro, exception faite à l'union elle-même. Cependant il risque de baisser si toutefois des mesures d'accompagnement ne sont pas prises, puisque la plupart des groupements doivent reprendre la régénération de leurs parcelles (voir taux de reprise).

Quant à l'union forestière de Mboro qui a été victime d'un excès sur ses dépenses (497 500 F pour le dépannage de l'Unimog), elle a été sauvée par l'exploitation d'un quota sécuritaire pour la zone de Mboro qui devrait connaître une pénurie de bois de chauffe au début du mois de Mars.

### **V / Utilisation de revenus / Avantages directes et indirecte**

- Alimentation d'un fonds de roulement pour la régénération de la bande
- Création de caisse de solidarité
- Partage en dividende d'une partie des bénéfices entre membres
- Création d'AGR (Activités Génératrices de revenus) pour les femmes
- Crédits remboursables

## **COMPTE D'EXPLOITATION / GROUPEMENT**

<b>Groupements</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Ecart</b>
Keur Djiby soukey	2 498 000	2 179 500	+318 500
Khondio	4 980 000	3 982 000	+998 000
Ndeun II	3 914 000	3 278 000	+635 500
Wouta Guedji	2 782 000	2 308 000	+ 474 000
GPf de Mboro	8 688 000	7 303 500	+ 1 374 500
Alliance Khondio	2 960 000	2 220 000	+ 740 000
Lobor	3 304 000	2 774 000	+ 530 000
Keur lémou	1 888 000	1 416 000	472 000
Ndeun I	1 608 000	1 326 000	+282 000
Ndeun Guédji	1 688 000	1 361 000	+ 327 000
Wouta Bégne	1 920 000	1 574 500	+ 345 500
Keur Mor Fall	3 360 000	2 520 000	+ 840 000
GPF Ande déffar talba Ndiaye	1 744 000	1 307 422	+ 436 578
<b>Total</b>	<b>41 334 000</b>	<b>33 564 922</b>	<b>+ 7 769 078</b>

### **ANALYSE COMMENTAIRE**

Le bilan de l'union forestière de Mboro a été positif pour tous les groupements de Mboro. Cependant il risque de baisser, puisque la majeure partie des groupements ( 16 Gpts ) vont faire face au frais de gardiennage de leur parcelle reboisée.

### **V / Utilisation de revenus / Avantages directes et indirecte**

- Partage en dividende d'une partie des bénéfices entre membres.
- Epargne pour les frais de gardiennage et de la prochaine campagne.
- Participation aux infrastructures de base

### **VI/ Contraintes et suggestions**

- Etranglement des bandes à exploiter et à reboiser
- Morcellement en de petites parcelles qui posent un réel problème de gardiennage
- Retard dans l'attribution des parcelles
- Insuffisance de moyens logistiques ( Unimog souvent en panne )
- Achat d'un Unimog pour le transport du bois

### **Conclusion et recommandations**

La campagne d'exploitation forestière 2011 qui a démarré tardivement (mois de juin ) s'est prorogée jusqu'au mois de Mars 2012 à cause d'une commercialisation très lente du bois de chauffe .

Pour une prochaine campagne nous recommandons des affectations précoces de parcelle d'exploitation pour nouveaux et anciens membres de l'Union Forestière ayant obtenu le taux escompté ( 85 %) sans pour autant oublier les affectations pour le bois mort au niveau de la zone parcourue par le feu.

Annexe 7: Tableau de bord céréalier 2012 des transformatrices

TABLEAU de BORD 2012 CÉRÉALIE						
Rubrique	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin
Nombre d'opération	1	1	1	1	1	1
Nombre de personnes	6	6	4	6	4	4
motivations	37500F	37500F	45000F	45000F	45000F	45000F
coût de production 17110	20005	20005	20005	20005	20005	20005
production réalisée (unités)	Sank 760) Araw 476) Thidby 303) <u>1248</u>	sank 760) Araw 108) Th 520) <u>1388</u>	sank 264 Araw 172 Th 1248 <u>1598</u>	sank 880) Araw 262 Thia 241) Cous 451) <u>1598</u>	Sank 702) Araw 582 Thidby 375 Cous 507 <u>1642</u>	
objectif de vente annuelle 400000 F/an	400000F	400000F	400000F	400000F	400000F	400000F
Vente Total (FCFA)	185250F	222500F	521250F	212250F	155800F	198500F
charges Total (FCFA)	229550F	209350F	261300F	381600F	78100F	242100F
Bénéfice réel ou part	-44300	12900	259950	-179350	77700F	-51600F
Marge bénéficiaire	-24%	6%	50%	-76%	49,9%	-24%